

CA hiers de la MÉTROPOLE BORDELAISE

#7 MAI 2015

Saisons en ville

LA Confidential

Crowdfunding et urbanisme

Bio-diversité

le festin

Saisons en ville

LA Confidential

Crowdfunding et urbanisme

Bio-diversité

Publication semestrielle de l'a-urba
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33 041 Bordeaux cedex

**Directeur de la publication
et de la rédaction**
Jean-Marc Offner

Équipe éditoriale
Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonneau, assistante
de rédaction

Comité de rédaction
Agnès Berland-Berthon, José Branco,
François Cougoule, Nathanaël Fournier,
Thierry Oblet, Guillaume Pouyanne,
Vincent Schoenmakers,
Sandrine Vaucelle

Coordination graphique
Olivier Chaput

Conception maquette
Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie
Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Commercialisation et diffusion
le festin
Revue & éditions d'art en Aquitaine
176, rue Achard
Zone d'activités Achard - Bât. F1
33 300 Bordeaux
T. 05 56 69 72 46 • Fax. 05 56 36 12 71
e-mail. contact@mail.lefestin.net
site. www.lefestin.net

Direction commerciale
David Vincent • 05 56 69 72 46
david.vincent@mail.lefestin.net
Chargée de diffusion
Anabelle Vischi • 05 57 10 58 67
diffusion@mail.lefestin.net
Chargée des abonnements
Julie Brochard • 05 57 10 58 60
julie.brochard@mail.lefestin.net
Chargée de communication
Mélanie Tammeveski • 05 56 69 72 46
communication@mail.lefestin.net

Impression
Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : mai 2015
ISBN : 978-2-36062-128-6
ISSN : 2260-9075



10-31-2222 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées.
pefc-france.org



édito

Des liens ! Des lieux certes, mais aussi des liens. Villes et territoires doivent aujourd'hui se comprendre et se concevoir dans cette dualité. Or, cette manière de voir ne va pas de soi. Car tout concourt à privilégier des représentations de l'espace faites de périmètres et de surfaces. Logiques politiques et techniques convergent pour préférer les limites et les aires aux flux et aux réseaux. La géométrie euclidienne l'emporte sur la théorie des graphes.

Le politique s'organise à l'aune des circonscriptions électorales, fort légitimement du reste. La planification spatiale, structurée par l'occupation foncière, adopte les langages de l'architecte et du géomètre-expert : des zones et des parcelles, des hectares et des mètres carrés. Les statisticiens découpent les territoires en mailles, tels les Iris (« îlots regroupés pour l'information statistique ») chers à l'Insee, survalorisant *de facto* l'information géographique « surfacique ». Les aplats de couleur organisent les cartes. Inventée il y a plus d'un demi-siècle, l'approche systémique nous a pourtant habitués à voir le monde avec des points et des flèches, pour privilégier les échanges entre les parties du système étudié plutôt que l'analyse de chacune d'elles (oublier Descartes et son obnubilation du découpage !). D'ailleurs, dans sa vie d'habitant, de travailleur, de client, d'usager, chacun sait bien que les limites administratives se franchissent quotidiennement, sans coup férir. Et chacun sent confusément que si les hommes ont inventé la ville, ce n'est pas pour rester au logis mais pour « maximiser les interactions spatiales », autrement dit favoriser le développement des liens entre les individus, les activités, les lieux.

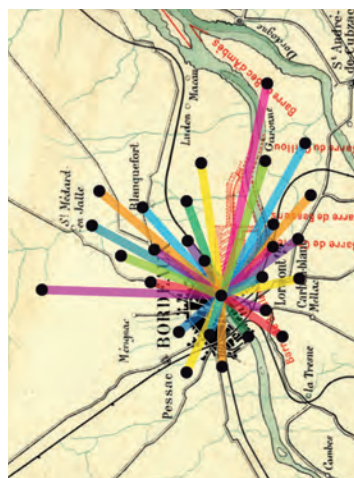
Les dynamiques territoriales contemporaines accentuent cette dimension relationnelle de l'urbain. Sous la double impulsion de l'intensification des échanges économiques et des progrès techniques, la mobilité et les échanges s'accroissent. La « métropolisation » résume ce processus de « mise en réseau », au-delà des terminologies institutionnelles du moment.

Il revient aux analystes de proposer les informations – les chiffres, les cartes et les notions – aptes à rendre compte de cette nouvelle géographie des flux et des interdépendances ; aux acteurs politiques d'imaginer et mettre en œuvre les dispositifs de gouvernance en phase avec l'« interterritorialité ».

Il ne s'agit certes pas de livrer les territoires à la « tyrannie » des flux, ceux de l'économie ou des grands réseaux de service. Mais il faut inventer des combinaisons inédites entre lieux et liens, sachant accepter des appartenances territoriales et réticulaires multiples. C'est à quoi nous invite Olivier Mongin dans son bel ouvrage sur *La ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation* : encourager « l'émergence de milieux qui cherchent à soumettre ces flux à l'exigence anthropologique de l'habiter, ainsi qu'à celle, politique, de l'agir ensemble ».

Il convient aussi de penser à ses « voisins », à ne pas négliger ce qui est de l'autre côté du trait (les voisins proches de la contiguïté) ou au bout de la ligne (les voisins lointains de la connexité). Ne pas faire comme les présentateurs de la météo qui, chaque soir, commentent une carte de France entourée d'un *no man's land* sans soleil ni nuages. Oublier la tentation insulaire.

Jean-Marc Offner



DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Ruedi Baur | Élodie Maury

CONTROVERSE

La surproductivité métropolitaine, mythes et réalités | Frédéric Gaschet

IMPERTINENCE

LA Confidential | Thierry Oblet

BRUITS DE LA VILLE

ÉPHÉMÈRE

4 **Photographie** | Hélène Dumora

11

SENS DE L'ÉVÉNEMENT

7 **Polysémies métropolitaines**
| Jean-Marc Offner

12

ZOOM

10 **Terres Neuves :
naissance d'une nouvelle barrière
sur les boulevards ?** | Sophie Bayce | José Branco

13

VOISINAGE

Podensac : objectif zéro déchet
| Antonio Gonzalez-Alvarez

16

INNOVATION

**Pionniers de l'existant,
ou la lecture de la ville in situ** | Emmanuelle Goïty

18



DOSSIER SAISONS EN VILLE

coordonné par Agnès Berland-Berthon

Le pacte ville-saisons Agnès Berland-Berthon	29	Vacances à la belle étoile ? Emmanuelle Goïty	47
Variation sensorielle Marion Vaconsin	32	Cultivons les saisons, entretien avec Éloïse Bloit et Émilie Pascal Agnès Berland-Berthon	50
La roue des saisons LPO Aquitaine Cécile Nassiet	37	Saisonnalités de la ville et des lieux habités Alain Guez Alice Sotgia	53
Ombres et lumières Catherine Sémidor	40	Persister Laure Matthieussent	61
Le ciel sera-t-il toujours bleu... sur les plaquettes des promoteurs ? Deux Degrés	42		
L'économie hors du temps ? Julien Alibert	44		

ACTEURS

IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

Photographie | Hélène Dumora

MÉMOIRE

**Les célébrations
des Quartiers Modernes Frugès**
| Agnès Berland-Berthon

TRANCHE DE VIE

L'incertitude devant soi | Djemila Zeneidi

FABRIQUE URBAINE

**Le *crowdfunding* et l'urbanisme
font-ils bon ménage ?** | Maud Gourvellec

ESPACES DE VILLE

**La Caisse des dépôts et consignations,
urbaniste en chef de l'État** | Jean-Marc Offner
| Vincent Schoenmakers | avec la collaboration de
Raphaël Frétigny

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

20 **Quand le numérique rebat les cartes**
| Matthieu Noucher 65

21 **RECHERCHE**
**Tags, incivilités urbaines, ville idéale...
Objets de recherche en psychologie sociale**
| Sandrine Vaucelle 68

23 **MÉTHODE**
Les conférences de citoyens
| Jean-Christophe Chadanson 70

26 **CHIFFRAGE**
1 000 000 | Caroline de Vellis 72

28 **LEXIQUE**
Bio-diversité
| Ève Cœur 73

ACTUALITÉ DU DROIT

**« Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations » :
un transfert de compétence « salé » ?**
| Michaël David 74

KIOSQUE 75

Ruedi Baur

Comment avez-vous abordé la création de l'image de Bordeaux Métropole ?

Une question qui m'intéresse beaucoup est celle du rapport entre les plans, les manières de représenter la ville et la carte mentale. À Bordeaux, il y a une très forte relation à la Garonne mais celle-ci est conçue comme la fin d'une embouchure, pas comme une rivière ouverte sur l'océan. De fait, pendant longtemps, Bordeaux a été repliée sur le fleuve et a tourné le dos à la mer qui est en réalité très proche. C'est ce dont on se rend compte en observant les cartes. Dès lors, quel rôle peut jouer le graphiste dans la transformation de la carte mentale de la ville ? Comment, à travers de nouvelles représentations, peut-il ouvrir la métropole vers cet horizon ? Comment la replacer dans un espace plus large, par ailleurs assez emblématique du sud-ouest de la France, et rendre lisible son potentiel à venir ? Ce qui est intéressant et commun aux métiers d'architecte, d'urbaniste, de graphiste, c'est l'anticipation : on représente des choses qui vont avoir lieu dans le futur et on donne déjà des clés de lecture dans un fonctionnement actuel. Pour cela, il faut commencer à ébranler des logiques et ce n'est pas évident parce que les cartes mentales sont très ancrées.

Pourquoi avoir choisi de représenter les 28 communes de la métropole ?

Nous avons travaillé sur la notion de polycentralité et sur l'élargissement des échelles des villes. Aujourd'hui,



Mémoire de Bordeaux

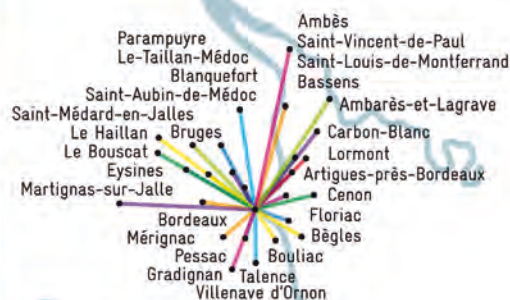
la polycentralité est, à mon avis, une sorte d'obligation de l'agrandissement des échelles des villes. Tout ne peut pas partir d'un centre, il faut qu'il y ait des centralités annexes ou multiples. Comment le graphisme peut-il favoriser ça ? On a fait une proposition assez forte en représentant les 28 communes qui chacune peuvent être à tour de rôle le centre de la métropole tout en exprimant ses relations avec les autres communes. Du coup, celles-ci ne sont pas effacées dans une métropole mais elles sont marquées dans une métropole, elles en sont partie.

Mais une métropole, c'est aussi un territoire mouvant ?

Notre équipe continue à travailler sur cette image et aujourd'hui on souhaite qu'il y ait un fond de carte en arrière-

plan du logo (que j'appelle d'ailleurs « logoplan » plutôt que « logotype »). Il s'agit de relier les points qui représentent les communes à un objet qui est géographique pour que cette image soit lue dans sa relation au territoire. La relation entre la réalité et la représentation est fondamentale. J'accorde beaucoup d'importance au fait de savoir quel est le miroir territorial des systèmes d'identification que je mets en place. On extrait en effet de la réalité territoriale une représentation et celle-ci a certes des décalages par rapport à la réalité, mais par le fait de la réinsérer dans le territoire, on arrive finalement à en renforcer sa lecture.

L'idée, c'est aussi de montrer un espace ouvert. Une ville n'est pas à représenter par ses frontières mais par l'énergie qu'elle constitue. La marge est un élé-



Intégral Ruedi Baur – Kubik

ment flou, de transformation permanente. Dans dix ans, la métropole sera peut-être plus large ou, au contraire, si on travaille à sa densification, elle se redessinerait plus clairement. C'est un espace mouvant contrairement à un département, une région ou une nation qui se définissent par leurs frontières extérieures. On a aussi commencé à représenter les relations de la métropole avec l'international, par exemple avec les communes jumelées, et dans ce cas-là, ce qui est un feu d'artifice interne devient aussi externe. L'objectif, c'est de rendre lisible les atouts de la métropole par ses relations que ce soit pour l'habitant, le chef d'entreprise ou le touriste... Notre travail consiste aussi à se demander comment faire pour que cet espace ouvert devienne un espace lisible à différents niveaux ? On essaie par exemple d'intégrer des outils spécialisés, notamment le système d'information géographique et les « couches » qui le constituent. C'est une sorte d'outil multilingue qui permet de lire un espace autant au travers du service de ramassage des ordures que de son développement industriel ou au sein duquel doivent pouvoir circuler des touristes. Ce sont des représentations absolument différentes mais basées sur des structures qui finalement sont peut-être les mêmes. Et, la question est : comment en tant que citoyen je peux me positionner dans cet espace ?

La nouvelle image de Bordeaux Métropole, révélée le 1^{er} janvier 2015, a été réalisée par l'atelier Intégral Ruedi Baur, fondé par le designer franco-suisse en 1989 à Paris (www.irb-paris.eu), et Benjamin Ribeau, responsable du studio bordelais de design graphique Kubik, créé en 2001 (www.kubik.fr).

La nouvelle image de la métropole a donc une ambition civique, politique ?

Dans le logo, on a en quelque sorte le projet politique d'une métropole : voilà comment ça va fonctionner. On respecte les extérieurs, on montre qu'ils ont une importance par rapport à l'ensemble, c'est un projet un peu fédéral. La question est aujourd'hui : comment faire pour qu'il ne redevienne pas uniquement logotype et qu'il soit bien lu dans sa relation avec le territoire ?

Pour le moment, on a représenté la relation d'une commune par rapport aux autres mais on peut aussi représenter l'emplacement d'un citoyen par rapport à l'ensemble des communes. Dans le rendu du projet qu'on a fait, il m'a paru important de remettre le citoyen au centre, un citoyen qui aujourd'hui souffre de l'incertitude, des tâtonnements des réformes territoriales actuelles. Tout ce qu'on a appris dans les cours d'éducation civique est quand même sacrément remis en question, une partie importante du système démocratique français est revisitée et le citoyen a plus ou moins à le réapprendre et à se l'approprier. Dans la première phase du concours, on a rendu une sorte de manifeste, en disant : ce qui nous intéresse c'est de rendre lisible cette nouvelle structure politique qu'est la métropole, c'est-à-dire la question du

fédéralisme d'une certaine manière, cette idée qu'on travaille ensemble et qu'on s'unit pour certains « trucs ». Les responsables politiques de cette nouvelle structure ne sont pas élus au suffrage universel direct, il est donc d'autant plus impératif de rendre lisibles ses espaces de compétences. C'est une sorte de remise en lecture de l'espace démocratique.

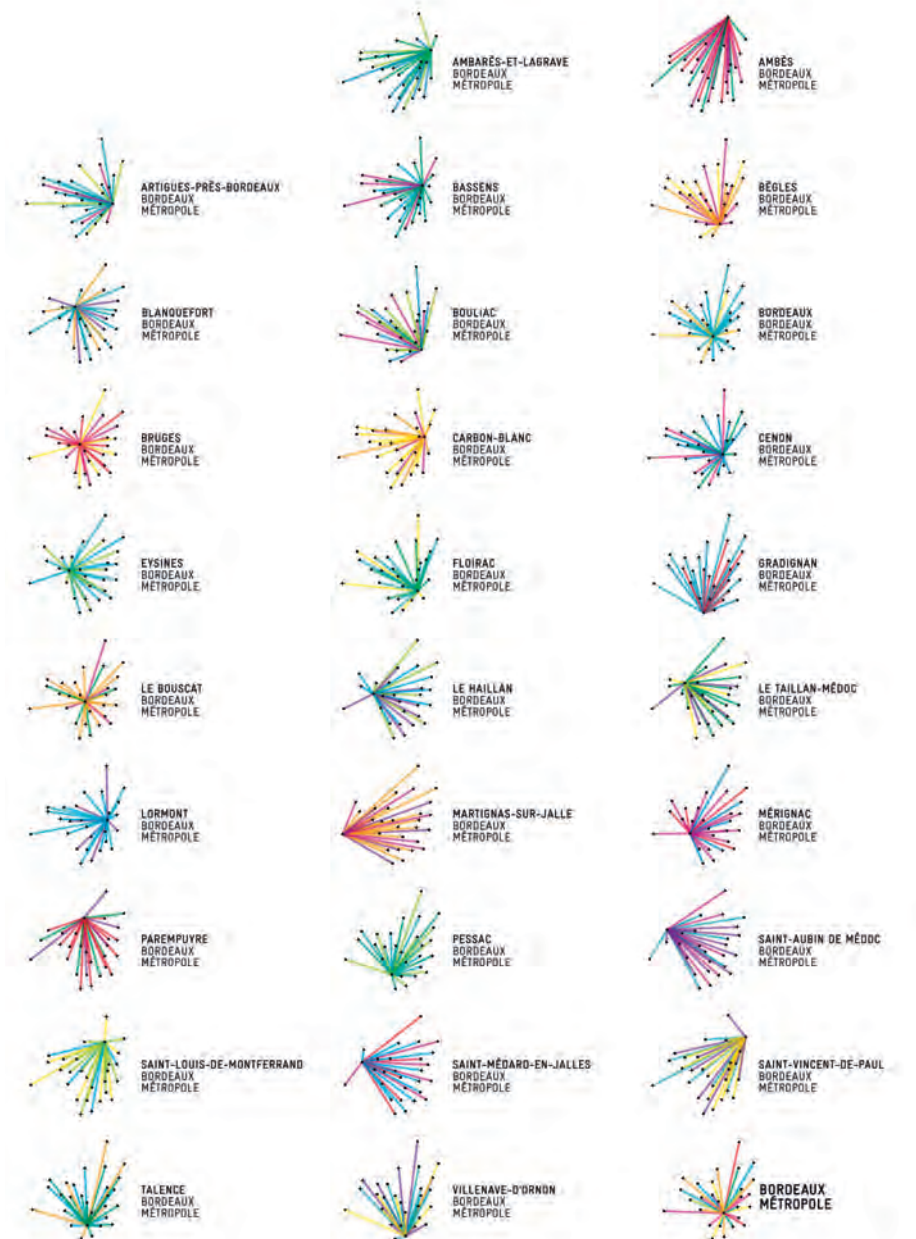
La représentation est véritablement partie de la lisibilité d'un territoire et de l'action publique, pas uniquement de sa visibilité. On est dans une société que je trouve très illisible. Le citoyen souffre devant ces institutions de plus en plus grandes, ces entreprises de plus en plus grandes où les interactions directes entre les personnes ont tendance à disparaître, où tout devient anonyme. Je pense qu'en tant que graphiste, on a à compenser certains manques. Comment représenter ce multiple, cette complexité qu'est une ville, ces contradictions ? Mais comment les représenter positivement, en montrer l'intérêt et la richesse ? C'est la base de ce qui m'occupe en matière de représentation civique.

Comment voyez-vous cette image évoluer ?

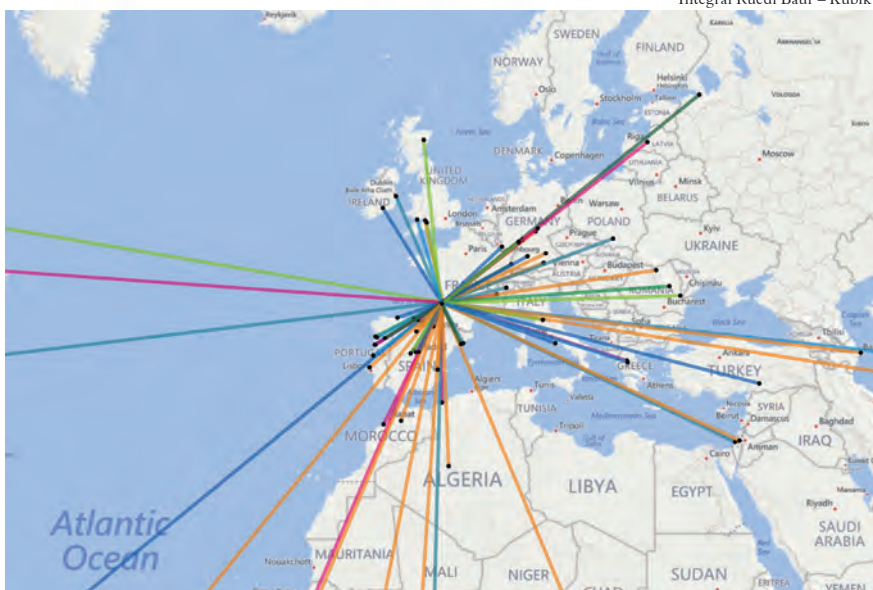
Ce logo est un outil, je ne veux pas que ce soit un signe protégé et immuable, une marque, mais plutôt un objet qui va pouvoir dire des choses diverses et prendre des formes multiples. Les systèmes de représentation développés depuis les années 1970-80 sont extrêmement libéraux dans le sens négatif du terme, c'est-à-dire que tout le monde est contre tout ▶

► le monde. Il n'y a pas de relation visuelle entre un territoire, son histoire, son voisinage, son contexte. Donc chacun construit une image de manière complètement autonome, un peu comme si on concevait un quartier sans urbaniste, sans aucune règle, sans respect du voisin. On tente surtout de se distinguer de son voisin le plus proche avec lequel on devrait avoir pourtant beaucoup d'éléments en commun. Par exemple, si on met les logos propres à chacune des 28 communes les uns à côté des autres, ça ne signifie rien. Dès lors, la question est comment permettre la différence tout en étant dans une coordination des signes ? C'est un des paris pour la suite de cette opération : comment pourra-t-on cultiver une différence de chacune des communes et en même temps avoir une langue commune, parler la même langue visuelle ? Il me semble que Bordeaux est un territoire beaucoup plus raisonnable que bien d'autres en France dans le sens où il y a une sorte de sérénité qui s'est mise en place, et du coup le devenir, ce que l'on fait, a plus d'importance que le « d'où ça vient ? » et « qui en est l'auteur ? », etc. Est-ce que cette sérénité peut arriver à s'introduire dans les systèmes de représentation et de communication ? C'est un rêve que je forme parce que ce serait assez exemplaire sur le territoire français et même un peu au-delà.

////////



Intégral Ruedi Baur – Kubik



La surproductivité métropolitaine

mythes et réalités

Les territoires sous perfusion métropolitaine ? Telle serait la réalité des rapports territoriaux contemporains nés de la rencontre entre la métropolisation et une « circulation invisible des richesses » décryptée avec brio depuis plusieurs années déjà par Laurent Davezies¹. D'un côté, les plus grandes aires urbaines du pays concentreraient toujours davantage la production de richesses et les fonctions « productives » ; de l'autre, les mécanismes de redistribution de l'État providence, mais aussi la mobilité résidentielle accrue des populations, permettraient aux « autres » territoires de se développer par captation de revenus issus des pôles métropolitains. Une telle configuration des dynamiques territoriales ferait notamment la part belle à la région francilienne comme poumon économique du pays, réactivant ainsi les vieilles querelles Paris-Province, et les peurs ancestrales des « Ennemis de Paris »². Jean-François Gravier, en 1947, dénonçait déjà en Paris « un groupe monopoleur dévorant sa substance nationale »...

Mais au-delà du cas francilien, ce sont plus largement les métropoles qui constituent, aux yeux de nombreux économistes contemporains, l'indispensable vecteur de l'efficacité productive et le berceau d'où naîtront les impulsions décisives de la croissance économique à venir. Selon une note de la fondation Terra Nova (septembre

2014), c'est à l'aune de la métropolisation qu'il convient de penser la « nouvelle question territoriale ». Le Conseil d'analyse économique y voit une condition de la croissance, quitte à sacrifier les objectifs traditionnels d'aménagement du territoire comme l'équité territoriale.

La surproductivité métropolitaine : de l'art de la mesure...

La thèse tient en deux propositions-clés. *Primo*, la création de richesses suit de moins en moins mécaniquement la distribution spatiale des populations, mais tend à se concentrer en des lieux favorables à l'économie « productive », un terme qui regroupe les activités dont le marché dépasse le territoire d'implantation, et soumises à la concurrence internationale. *Secundo*, les revenus générés par ces « pôles » privilégiés d'implantation de la sphère productive sont en partie redistribués vers des territoires moins attractifs économiquement, en vertu d'un ensemble de mécanismes produisant un « découplage » croissant entre création de richesses (mesurée par le PIB) et revenu. Ainsi, contrairement à l'intuition, le revenu ne découle pas mécaniquement de la production.

Trois facteurs contribuent puissamment à une circulation territoriale des revenus à bonne distance des lieux de création de la richesse. Le premier tient à l'effet de ciseaux induit par les budgets publics et sociaux entre les prélèvements obligatoires, concentrés sur les territoires d'élection de l'économie « productive », et les transferts en

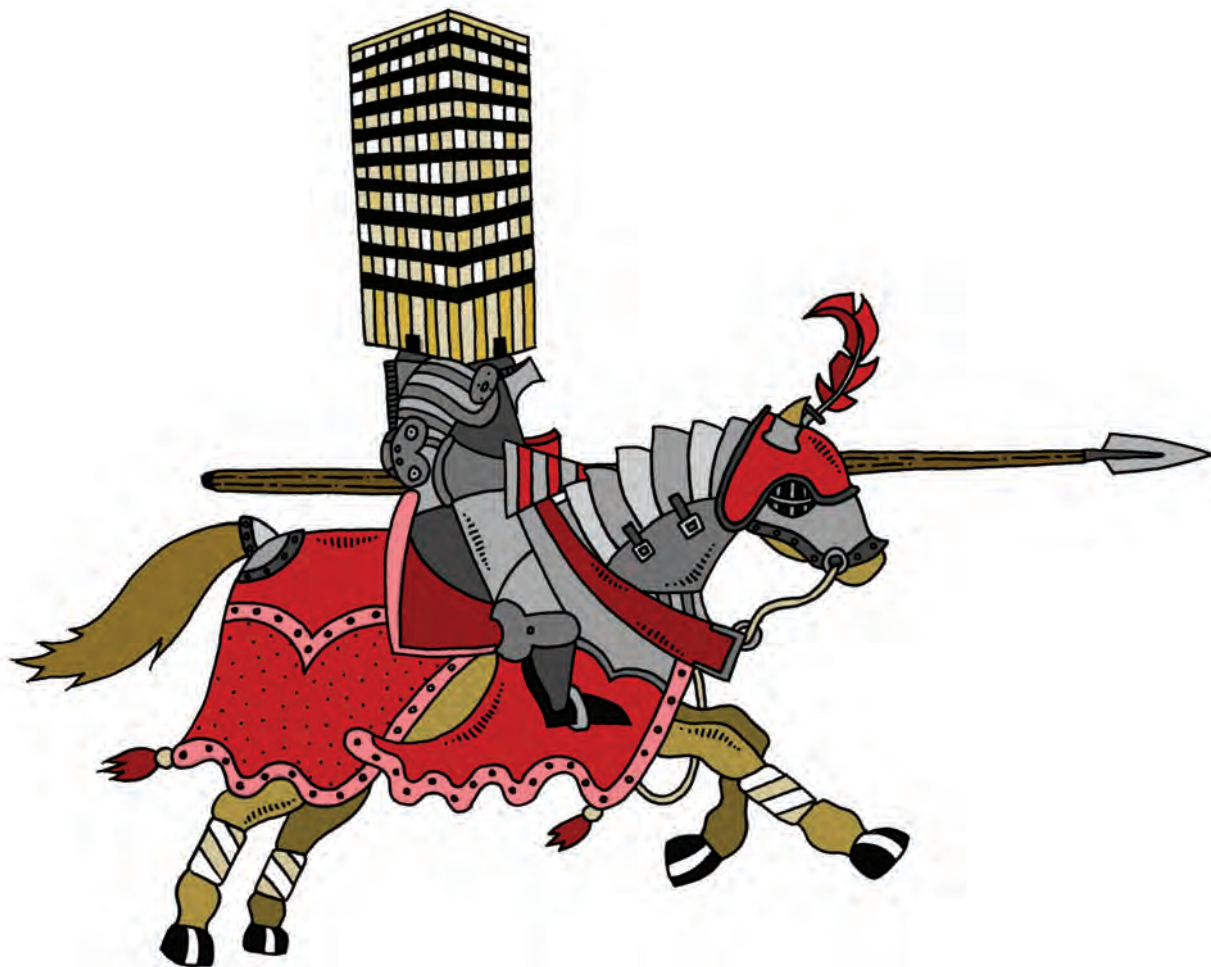
direction des ménages, qui suivent eux les besoins des populations. Le deuxième facteur est lié au poids croissant des pensions de retraites dans le revenu disponible des ménages, dont la perception est évidemment indépendante du niveau local de PIB. Enfin, l'économie « présenteielle » découple à son tour les lieux de dépense effective des revenus de leur « adresse » de perception, par le jeu d'un éloignement croissant entre lieu de travail et lieu de résidence, mais également sous l'influence des dépenses touristiques.

L'illustration la plus édifiante de ce découplage à l'œuvre entre régions françaises tient en quelques statistiques relatives à la place de l'Île-de-France. En 2011, dernière année pour laquelle l'Insee a publié des résultats définitifs, la région francilienne contribuait à un peu plus de 30 % du PIB français, alors que son poids démographique dépasse à peine 18 %. L'IDF produit ainsi un surplus de richesses – par rapport à ce que laisserait supposer son poids démographique – de presque deux tiers (64 % exactement). Plus frappant encore, les Franciliens ne perçoivent, toujours en 2011, que 22 % du revenu disponible brut des ménages français : ce sont ainsi 8 points de PIB (environ 160 milliards d'euros) qui seraient « redistribués » vers la province !

La nouvelle injonction aux politiques territoriales serait ainsi de ne pas brider, au nom de rééquilibres territoriaux, la polarisation métropolitaine, puisque celle-ci est justement à l'origine d'une production efficace et durable des ►

1 | Davezies L., 2008, *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil.

2 | Marchand B., 2009, *Les ennemis de Paris. La haine de la grande ville des Lumières à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes.



► richesses, alimentant les circuits de la redistribution territoriale ! Ce « soutien à la métropolisation » est ainsi au cœur de la controverse récemment activée par deux spécialistes de l'économie territoriale, Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti³. Ils s'opposent à la conviction selon laquelle la concentration de l'économie productive dans les pôles métropolitains serait souhaitable parce que profitable, en vertu des gains de productivité occasionnés pour ces activités. La mesure de ces gains de productivité « métropolitains » se trouve ainsi placée au centre des débats.

Ils dénoncent d'abord (avec raison) l'utilisation du PIB par habitant comme mesure de la productivité d'un territoire, en premier lieu parce que la mesure de « la productivité apparente du travail » suppose de diviser le PIB par le nombre d'emplois, et non le nombre d'habitants. Ce changement aurait peu d'impact sur les comparaisons interrégionales de productivité si le taux d'actifs occupés était à peu près le même dans toutes les régions, mais il n'en est rien : ce taux

est nettement plus élevé en IDF que partout ailleurs, en raison du nombre important d'emplois occupés par des actifs résidant dans les régions voisines, mais aussi de la propension des retraités « inactifs » à quitter la région. Résultat, en 2011, la productivité par emploi en IDF n'est supérieure que de 34 % à la moyenne nationale, contre 64 % en termes de PIB par habitant : la surproductivité francilienne a déjà presque diminué de moitié !

Ensuite, la surproductivité métropolitaine est en partie liée à la localisation préférentielle, dans les métropoles, d'activités à forte valeur ajoutée par emploi, ne serait-ce qu'en raison de coûts fonciers beaucoup plus élevés. La surproductivité par emploi de l'IDF tient ainsi à un effet de « sélection » du tissu économique local, indépendant, donc, de l'environnement métropolitain en lui-même.

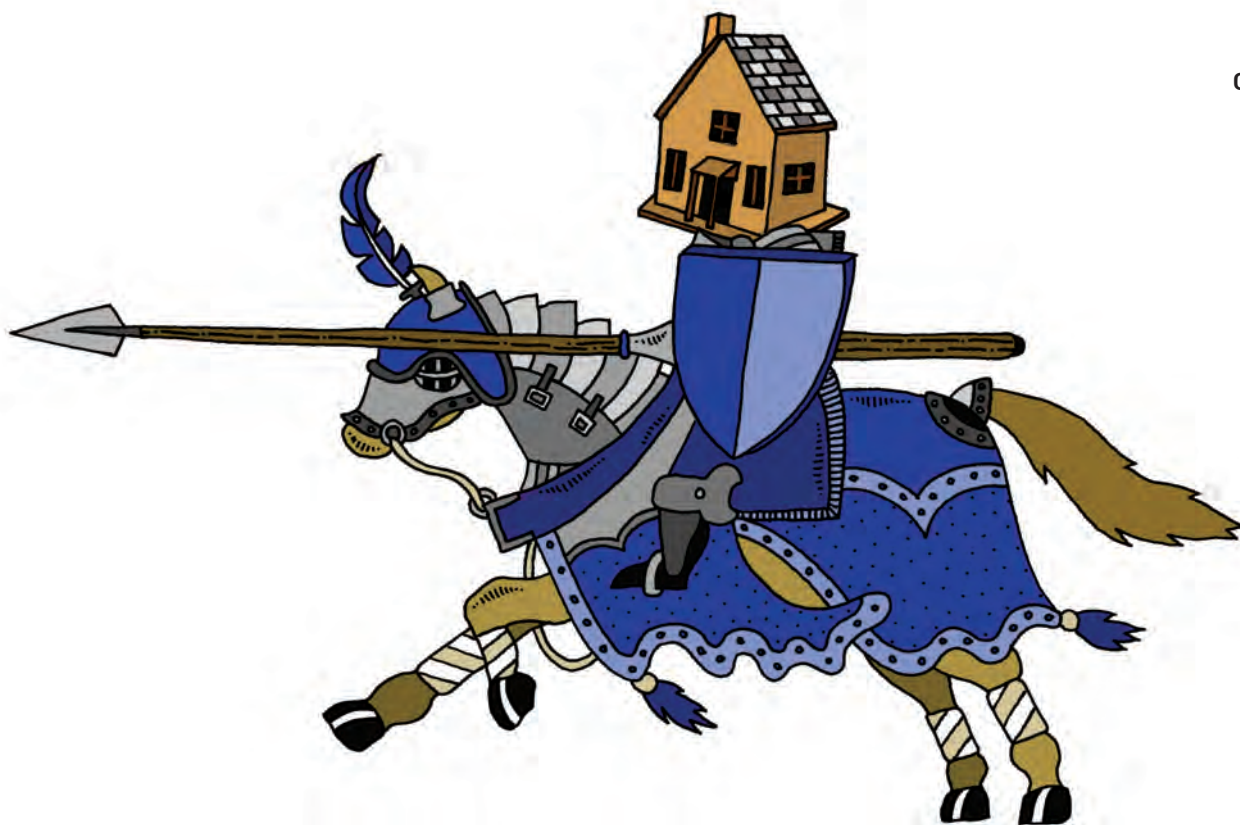
Ces deux biais sont pris en compte dans les estimations les plus raffinées des gains de productivité liés à l'agglomération spatiale des activités, qui occupent les économètres depuis plusieurs décennies. Les résultats confirment l'existence d'une surproductivité métro-

politaine, mais dont l'ampleur est finalement modérée. A. Ciccone a estimé, par exemple, que le doublement de la densité d'emploi d'un territoire produisait un gain de la productivité d'environ 5 %⁴. Doubler la densité d'emplois des villes correspond à peu près à l'écart de densité économique moyen observé en France entre les grandes métropoles de province⁵ et Paris (le rapport est exactement de 2,4), mais aussi à peu près entre ces métropoles et les aires urbaines plus petites (rapport de 2,5). Parcourir ainsi le spectre urbain français ne procure finalement que des gains de productivité relativement modestes ! Cette quantification des effets d'agglomération métropolitains pose question, car la polarisation métropolitaine engendre aussi des surcoûts, fonciers notamment, mais également en termes d'investissements dans les transports...

4 | Ciccone A., Hall R.E., 1996, « Productivity and the density of economic activity », *American Economic Review*, p. 86, p. 54-70 & Ciccone A., 2002, « Agglomeration effects in Europe », *European Economic Review*, p. 46, p. 213-227.

5 | Définies ici comme les aires urbaines dont la population est comprise entre 500 000 et 2 millions d'habitants en 2011.

3 | Bouba-Olga O., Grossetti M., 2014, *La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ?*
<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01078207/document>



« L'avantage métropolitain » : au-delà de la productivité...

La critique de Bouba-Olga et Grossetti est donc en partie fondée, mais il demeure incontestablement, au regard de l'accumulation de travaux depuis deux décennies, un gain effectif de productivité associé à la densité métropolitaine. Qui, d'ailleurs, pourrait douter que certaines fonctions ou activités (la logistique, par exemple) s'exercent avec plus d'efficacité dans les grandes zones urbaines du fait de l'accessibilité aux infrastructures comme aux marchés ?

Le débat, toutefois, apparaît excessivement focalisé sur la question de la productivité, alors que beaucoup considèrent que « l'avantage métropolitain »⁶, bien réel, se situe ailleurs : la compétitivité n'est pas qu'affaire de coûts, mais aussi d'innovation et de créativité.

Les métropoles se singularisent d'abord par leur capacité à offrir un environnement favorable à l'exercice d'une catégorie très particulière de fonctions économiques, dites « supérieures », et constituées essentiellement de sièges sociaux et de services aux entreprises. Ces fonctions, nées des mouvements

conjointes de la mondialisation des marchés, de l'éclatement spatial des systèmes productifs et de la montée de l'économie de la connaissance, se nourrissent intensément d'interactions interindividuelles diversifiées aussi bien locales que globales, facilitées par la densité/diversité des métropoles et leur forte connectivité externe. Soulignons toutefois deux choses : d'une part, ces fonctions ne représentent jamais que 20 % environ des emplois d'une métropole (18 % à Bordeaux en 2011 selon l'Insee⁷) ; d'autre part, ces fonctions n'existent qu'en lien avec les secteurs économiques de l'économie productive, largement implantés en dehors des métropoles. Ainsi, la productivité des entreprises est de plus en plus systémique, et se nourrit des avantages spécifiques de leurs différents territoires d'implantation.

L'avantage économique des métropoles réside peut-être davantage encore dans leur aptitude à stimuler les capacités d'innovation et la créativité indispensables à l'épanouissement de l'écono-

mie de la connaissance. À la fin des années 1960, une urbaniste américaine, Jane Jacobs⁸, érigeait déjà la diversité économique et sociale des grandes métropoles en « bouillon de cultures » favorable à l'émergence d'idées nouvelles et d'innovations. Cette hypothèse est toutefois aussi séduisante que difficile à vérifier. Le nombre de brevets par habitant dans les métropoles est certes nettement plus élevé qu'ailleurs, mais pas tant en raison d'une productivité accrue des inventeurs que d'une sur-représentation métropolitaine des activités scientifiques et technologiques... et leurs salariés à fortes qualifications. Ceci contribue sans doute à la créativité et à l'innovation, mais constitue avant tout un mode de socialisation spécifiquement métropolitain, recherché pour lui-même et indépendamment de considérations économiques.



6 | Halbert L., 2010, *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF.

7 | Insee, 2015, *Les activités métropolitaines supérieures, un enjeu pour Bordeaux Métropole*, Février, Insee Aquitaine et Bordeaux Métropole.

8 | Jacobs J., 1969, *The Economy of Cities*, New York, Random House.

IMPERTINENCE

THIERRY OBLET



LA, c'est ainsi qu'ils signent leurs dessins, marquent leurs affaires et estampillent leurs murs d'école. « *Los Aubios* », c'est ainsi qu'ils nomment leur quartier, les enfants des Aubiers¹. Une identité très affirmée n'est pas toujours l'indice d'une intégration sereine, mais la fierté de ces enfants s'exprime avec un humour qui rassure.

Longtemps, les Bordelais ont regardé les Aubiers comme une forteresse en béton dressée à l'horizon de leur ville. Il y a quarante ans, Bordeaux avait perdu le Nord. Les Aubiers émergeaient de l'échec du projet de créer un vaste quartier d'habitation à proximité du Lac. Stoppée, l'opération accouchait d'une enclave lugubre, mal desservie par les bus, dépourvue de commerces et d'équipements de proximité. Laminé par la crise, isolé géographiquement, le quartier des Aubiers tombait au rang de « cité sensible ».

Dans la perspective de 2030, Bordeaux projette de retrouver le Nord. Et la raison avec ? Le devenir de Ginko, du Grand Stade et des bassins à flot tranchera. Aux moustiques et aux Girondins de Bordeaux de se montrer à la hauteur de ces investissements. Les premiers en

se faisant oublier des résidents de l'éco-quartier ; les seconds en se rappelant aux souvenirs de leurs adversaires et de leurs supporters. Quant aux bassins à flot, aux feux de la ville nouvelle de ne pas faire regretter la lumière naturelle dans laquelle il y a peu baignaient encore ces lieux.

Les Aubiers ne constituent pas la figure de proue du marketing urbain de ce Nord qu'on imagine. Assurément, l'arrivée du tramway, les travaux de rénovation et la liaison avec Ginko ont démenti les rumeurs d'un pourrissement programmé du quartier par la municipalité pour mieux s'en débarrasser. Mais dans *Sud-Ouest*, les Aubiers restent cette « fourmilière » à surveiller où la police se doit de donner quelques coups de pieds. Certes, il convient de protéger les conducteurs de bus et du tramway des agressions aux pointes laser, mais la normalisation d'un quartier va de pair avec une moindre tolérance aux incivilités. Certes, pour éviter d'être insultées, les jeunes femmes accélèrent le pas cours des Aubiers lorsqu'elles longent ces espaces investis par les hommes (le kebab), mais elles prennent le tram avec l'espoir de trouver un autre avenir. Certes, aux Aubiers, on préfère plutôt que de s'identifier à lui ne pas s'embrouiller à propos de Charlie, mais on a le souvenir encore aiguisé de l'assassinat du petit Larbi.

Il se passe des choses complexes aux Aubiers. On raconte que deux ménages s'étant installés à Ginko regrettent l'interconnaissance parfois pesante des Aubiers comparée à la brutalité des vis-à-vis sur l'écoquartier. Aussi sommes nous prêts à miser que, dans cette reconquête du Nord, les Aubiers pourraient incarner une transformation urbaine des plus marquantes et rares : la création, au cœur d'une métropole cosmopolite, d'un véritable quartier populaire, à distance du ghetto et de la gentrification.

Le pari n'est pas simple. Il y a des projets (la « pépinière numérique », l'accompagnement des jeunes à l'emploi, des activités intergénérationnelles de gymnastique en plein air...), mais aussi les difficultés à mutualiser les moyens, la pénurie budgétaire et la lourdeur des marchés publics. Soyons toutefois sensibles aux bonnes vibrations urbaines. Il y a 15 ans, les éducateurs des Aubiers se lamentaient d'être martyrisés par les « grand frères ». Aujourd'hui, ils se sentent « boostés » par la nouvelle génération. Attention à ne pas décevoir cette énergie. Si, un soir de succès, les Girondins de Bordeaux dédiaient leur prime de match au financement des équipements pour la gym en plein air, leur victoire relierait le Grand Stade au « city stade » des Aubiers.

1 | Cf. Marie-Louise Pourchasse, *L'adaptation et la pertinence d'une structure socioculturelle au sein d'un quartier classé Zone Urbaine Sensible*. Master 2 Ingénierie et Interventions Sociales, Université de Bordeaux, 2014.
Je remercie l'auteure et l'association Urban Vibrations School pour leur accueil aux Aubiers.

SORTIE



Sortie
Exit • Salida



Vole
A

à

to • a

Vole
C

Vole
1

Vole
4

à

to • a

Vole
14



Polysémies métropolitaines

Nom : métropole. Date de naissance : 1^{er} janvier 2015. Géniteur : la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles... Difficile pour *CaMBo* de ne pas s'intéresser au sujet ! Certes, du point de vue institutionnel, ce n'est pas la révolution, juste un petit pas dans la longue marche du renforcement de l'intercommunalité au sein des grandes agglomérations françaises : quelques compétences en plus et, effet collatéral non négligeable, de forts encouragements à la mutualisation des services entre les communes et l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale). C'est ce qui se passe à la communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, nouveau logo aidant.

Il s'agit en revanche d'un grand bond en avant... vers les errances de l'ambiguïté sémantique. Passons sur un premier quiproquo outre-marin. Le contexte aide généralement à comprendre si l'on parle de Lyon et de Toulouse ou de Basse-Terre et des Îles Kerguelen !

Mais une confusion plus gênante risque de s'installer entre la dénomination de la métropole en tant qu'organisation politico-administrative locale et ce que les géographes, économistes et politistes qualifient depuis de nombreuses années de dynamique métropolitaine : une croissance privilégiée des grandes villes ; des fonctionnements territoriaux structurés par la mobilité et les flux ; un développement économique lié à la glo-

balisation des échanges, faisant la part belle à l'innovation ; des coopérations actives entre acteurs publics et privés. Une « mise en réseau », *urbi et orbi*.

La terminologie frise la schizophrénie. La métropole du législateur, c'est l'instance politique traditionnelle : une frontière administrative, un territoire, de la négociation public-public, des habitants-électeurs. La métropolisation, pour sa part, se fabrique avec des espaces à géométrie variable, des connexions et des liens, des partenariats hybrides, des usagers jouant au « zapping territorial ».

L'affaire n'est pas sans conséquence, et pas seulement pour l'Académie française. Un premier risque serait de « se payer de mots » en pensant que la création de l'institution « métropole » entérine l'existence d'un fait métropolitain universel ; alors que les transformations métropolitaines doivent se comprendre dans la spécificité des situations. De fait, Bordeaux n'a pas les sièges sociaux de Lyon ou Lille, ni les emplois métropolitains de Rennes ou Nantes, ni l'attractivité universitaire de Montpellier ou Toulouse, ni l'ouverture internationale de Marseille ou Strasbourg. La métropolisation est à la fois processus et projet.

Le deuxième risque serait que l'avènement juridique de la métropole exacerbe des oppositions trop généralisantes entre centres et périphéries, des oppositions d'un autre âge entre villes

et campagnes, face aux enjeux majeurs des territoires périurbains. À Bordeaux et en Gironde comme ailleurs, il reste à inventer les dispositifs technico-politiques aptes à favoriser et valoriser les interdépendances au sein de ce que l'on commence à appeler les « systèmes productivo-résidentiels », liant *de facto* les grandes villes et leur « arrière-pays », et ce bien au-delà du périmètre de l'institution métropolitaine. C'est dans cette valorisation des complémentarités et des synergies, à travers les transactions territoriales *ad hoc*, qu'advientra la métropolisation heureuse.

////////

Terres Neuves

naissance d'une nouvelle barrière sur les boulevards ?

Le projet urbain des Terres Neuves¹ fait la fierté de Bègles et donne un nouvel éclairage aux quartiers nord de la ville. Cette cité ouvrière des années 1950, construite en limite des boulevards de Bordeaux, fait partie d'un vaste secteur hétéroclite et vernaculaire, dont l'histoire est fortement liée à la présence de la gare régionale et ses activités industrielles. Les anciennes tours et barres de la cité ouvrière Yves Farge laissent place à un ensemble de réalisations immobilières, épousant les dernières tendances de l'architecture. Ce projet, longtemps perçu comme une simple opération de rénovation urbaine, est en passe de devenir un véritable laboratoire de création, questionnant le rapport entre Bègles et le centre de l'agglomération.

Dans ce lieu marqué par le foisonnement des idées, on ne compte plus les nombreux programmes innovants portés par la collectivité : immeubles bioclimatiques et espaces publics écologiques, pôle multimédia et studio de cinéma, salle de concert... Qu'en est-il de sa cohérence avec le reste de la ville ?

Un projet local devenu un spot métropolitain

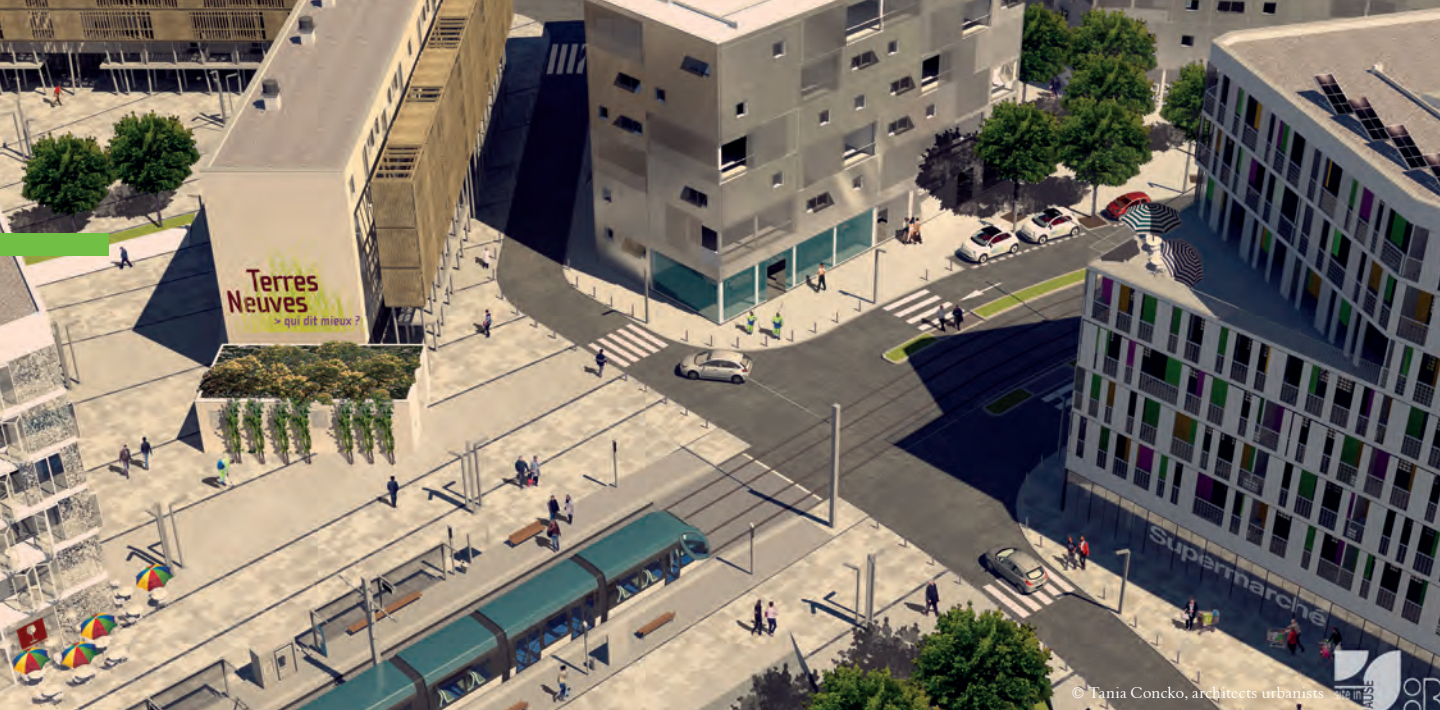
Au départ, il s'agissait d'engager une opération classique de rénovation urbaine, épaulée par un solide dispositif d'implication des habitants. L'architecte urbaniste Michel Cantal Dupart, pionnier du mouvement banlieue 89, conçoit le plan guide originel. Il fut le premier à interroger le lien entre le quartier et

les boulevards attenants. Son concept est basé sur l'idée d'ouvrir le quartier d'habitat social très enclavé du reste de la ville grâce au tramway. Ce nouveau transport permet de relier la gare Saint-Jean en cinq minutes et rapproche d'autant les grandes villes desservies depuis Bordeaux – une occasion rêvée pour relancer l'histoire du quartier. La station des Terres Neuves est l'occasion de repenser les espaces publics de la cité et d'imaginer le prolongement du tramway jusqu'au cœur de la commune. La réalisation d'une nouvelle percée laisse entrevoir d'inhabituelles relations de voisinage entre Béglaïs, mais également avec Bordeaux.

L'histoire industrielle et ouvrière du quartier est le prétexte aux recyclages ►

© Tania Concko, architects urbanists





► de toute nature. Le site de l'ECMM, anciens entrepôts militaires, devient le pôle régional d'économie créative. Les friches sont transformées en étonnants espaces publics, à l'image de l'esplanade du futur pôle culturel de la ville, qui est animée par des wagons plantés d'arbres, déplaçables lorsque les chapiteaux investissent le lieu. La nomenclature administrative des anciens dépôts militaires est brandie comme l'emblème d'une contre-culture assumée. Rendez-vous au BT 59 pour une soirée rave alternative ! Ancien quartier oublié, les Terres Neuves sont devenues rapidement un foyer culturel reconnu pour son dynamisme.

Sur la frange nord des boulevards, l'architecte Tania Concko est désignée pour la maîtrise d'œuvre urbaine des abords de la station de tramway et des îlots résidentiels attenants. Ce concours est l'occasion de remettre en débat l'accroche au boulevard. Le nouveau concept proposé prône l'idée d'une place ouverte et polymorphe qui se découvre comme une séquence cinématogra-

phique. La place des Terres Neuves est conçue à l'image d'un lieu porté par la dynamique des flux, majoritairement piétonniers. Ce quartier jusqu'à présent peu lisible se pratique désormais autrement qu'en voiture. Le projet parie sur l'intensité des usages et les porosités avec l'environnement architectural. Les limites bâties paraissent volontairement floues et jouent avec les perspectives obliques du plan de composition des îlots. Ces derniers sont conçus sur un modèle atypique, échappant aux codes traditionnels de l'urbanisme composé : les formes sont hybrides, compactes, et prônent la densité. Les vieux immeubles de logements sont épaissis en façade et gagnent de nouveaux espaces en balcon sur l'extérieur. Les accès aux cœurs d'îlots prolongent l'espace public, marquant l'ancrage des constructions sur ce vaste socle. Sols, vêtements, tracés et matières, expriment un vocabulaire paysager, des ambiances urbaines inscrites dans notre expérience commune des espaces publics centraux. Certains regretteront le manque de végétal, assumé par ailleurs, comme pour mieux tirer profit du contraste avec le paysage planté des boulevards. L'ouverture sur la frange bordelaise opposée est manifeste, comme une invitation à la rencontre entre deux territoires voisins, trop souvent opposés par le passé. L'essor des commerces et services de proximité témoigne de cette nouvelle dynamique.

La place des Terres Neuves desservie par le tramway est devenue l'emblème local d'une appartenance à l'aggloméra-

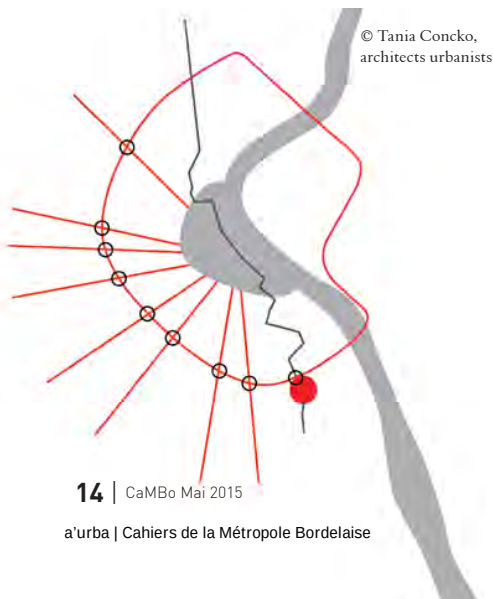
tion. Pour autant, la finesse du projet urbain réside dans la construction d'un lieu doté d'une image et d'un rayonnement métropolitain, tout en respectant une identité béglaise, si fortement revendiquée.

Les barrières à la croisée des chemins

Entre métropolitain et local, ce projet interroge directement le rapport physique qu'il entretient de fait avec les boulevards. De part et d'autre de cette frontière administrative existent une réalité sociale et un héritage communs : les cités ouvrières et cheminotes s'y sont développées indifféremment et une même dépendance avec la gare Saint-Jean a marqué leur histoire. Se pose la question de savoir en quoi et comment l'idée d'une barrière peut avoir du sens ici. La notion de barrière a pu évoluer dans le temps : à l'origine créées pour collecter l'impôt de l'octroi, les portes historiques de la ville sont devenues des lieux de services et d'animation pour les quartiers implantés de part et d'autre des boulevards. Ces polarités constituent aujourd'hui un enjeu stratégique pour la ville, car elles servent de relais commercial entre le centre piétonnier de Bordeaux et les offres plus périphériques.

Les barrières sont historiquement dépendantes des relations commerciales avec l'arrière-pays, ce qui explique leur positionnement sur les grandes radiales de notre agglomération. Avec l'évolution des habitudes de déplacement, les citoyens délaissent peu à peu l'automobile et privilégient la proximité

© Tania Concko,
architects urbanists



Les chiffres-clés des Terres Neuves

- Première réunion de concertation : 2003
- Déconstruction des premières tours : 2007
- Arrivée du tramway aux Terres Neuves : 2008
- Démolition / reconstruction : 286 logements
- Constructions neuves : 1 000 logements

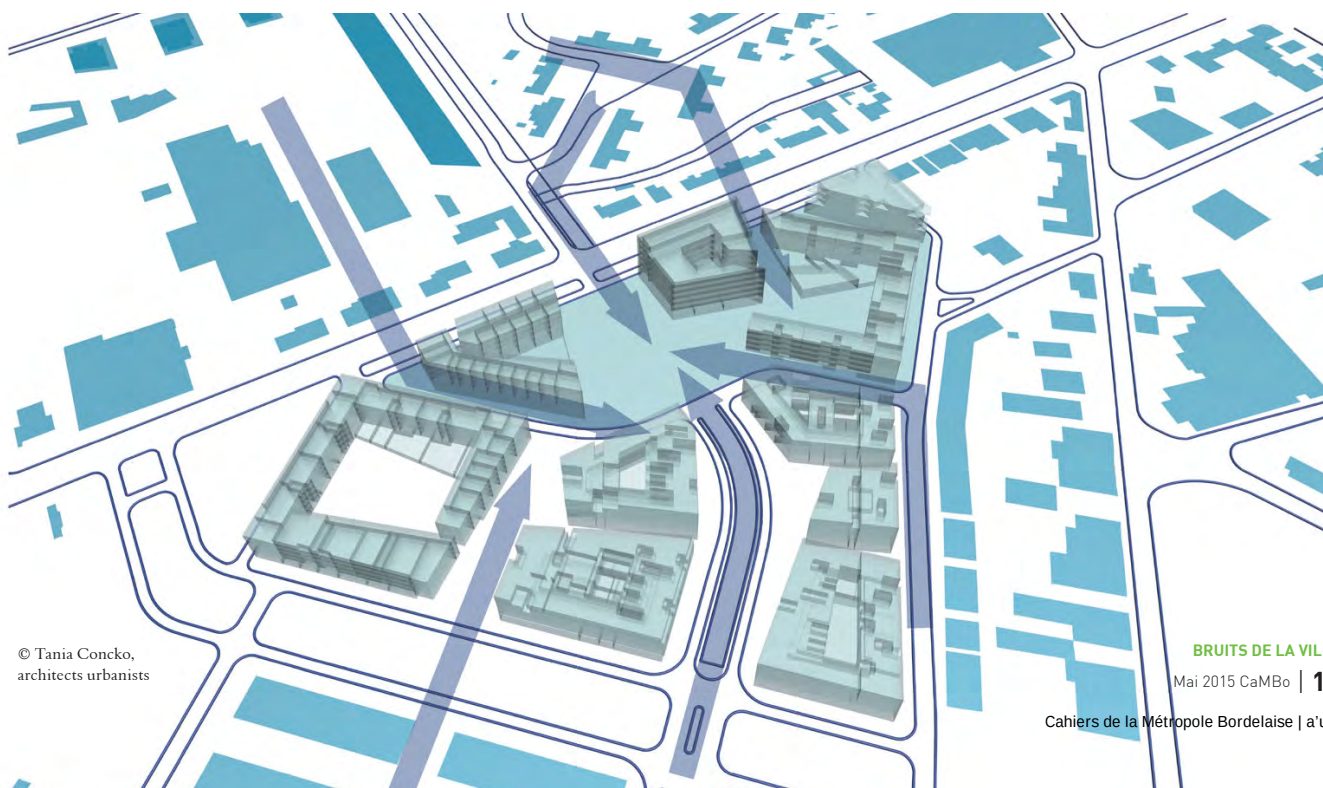
et le confort, une nouvelle donne pour repenser ces centres de quartiers. Dans ce schéma, la place des Terres Neuves fait alors figure d'électron libre, car elle répond à une logique de composition, en rupture avec l'héritage historique. Sur ce cadran sud, l'itinéraire qui relie les différents quartiers (de Saint-Michel à Belcier, puis à Bègles centre) esquisse la place des Terres Neuves de quelques encablures. Mais les Terres Neuves n'en demeurent pas moins à la croisée des chemins, accrochées au boulevard et desservies par le tramway. Cette accessibilité décuplée apparaît comme l'essence même du projet, le tramway se substituant ainsi à la fonction traditionnelle de l'avenue.

Un premier maillon pour assembler les pièces du puzzle

Alors que les projets urbains avancent par à-coups au gré des aléas, il n'est pas toujours aisé de dépasser les logiques sectorielles et de gommer les coupures, tant administratives que physiques. Le site des Terres Neuves pourrait constituer un début de réponse pour qualifier la transition entre des quartiers historiquement introvertis. La naissance des projets riverains de la ZAC Saint-Jean Belcier, plus récemment le nouveau pont Jean-Jacques Bosc ont mis en évidence la nécessité de repenser le dernier tronçon des boulevards sud. La mise en relation des deux rives de la Garonne modifiera en profondeur l'appréhension et le statut de cette dernière séquence. À plus long terme, la reconversion des vastes espaces du

projet Bègles-Garonne devrait renforcer la relation entre le territoire béglais et les boulevards sud. Le quartier des Terres Neuves pourrait bénéficier de cette dynamique d'ensemble. Alors que rien de véritablement nouveau ne s'est produit depuis l'après-guerre sur ces boulevards, on devine une métamorphose à l'horizon 2030. Cette évolution progressive permettra de passer d'une figure plutôt périphérique et inachevée depuis le XIX^e siècle, vers un centre de vie animé.

De fait, à travers la place des Terres Neuves, c'est surtout le modèle emblématique de la barrière qui prend un nouveau sens. Traitée de manière contemporaine, mais en rupture avec les logiques d'accès automobiles classiques.



Podensac : objectif zéro déchet

Début 2013, la communauté de communes de Podensac se retrouve sous les feux des projecteurs de la presse locale et nationale : des poules vont être proposées aux habitants pour les aider à diminuer leur quantité de déchets. Les journalistes se complaisent à détromper le lecteur : malgré son aspect farfelu, l'initiative de cette petite communauté de communes (CdC) entourée de vignobles et de forêts à 40 km au sud de Bordeaux est pleine de bon sens. La poule est vraiment efficace car elle mange tous les déchets organiques ; elle représente un retour vers des solutions simples et naturelles et les chiffres annoncés par Philippe Meynard, à l'époque maire de Barsac et président de la CdC, sont prometteurs : avec les 1 000 poules offertes, 150 tonnes de déchets ne seront pas envoyés à l'incinération, ce qui permettra d'économiser 15 000 euros.

L'initiative pourrait sembler une action sympathique mais relativement marginale et anecdotique. Elle participe au contraire d'une politique ambitieuse menée par la CdC depuis 2011 pour réduire le volume d'ordures ménagères, augmenter le recyclage et maîtriser les coûts. La mise en place d'une redevance incitative est la clé de voûte de cette politique. Depuis son inscription dans la loi Grenelle 1 en 2009, plusieurs collectivités se sont engagées dans une démarche de ce type. Elles seraient aujourd'hui près de 200 sur le territoire français. Mais à l'époque, l'initiative de

la CdC de Podensac, avec ses 13 communes et ses quelque 19 000 habitants, fait figure d'exception en Gironde. Le principe est simple : chaque habitant paye une redevance qui comprend une part fixe mensuelle (proportionnelle à la taille du ménage) et une part variable qui dépend du poids des déchets produits dans l'année et des levées. Des bacs rouges destinés exclusivement aux ordures ménagères et dotés de puces électroniques sont distribués aux habitants : ils permettent d'enregistrer lors de chaque levée le poids de la poubelle. En parallèle, des composteurs individuels sont proposés pour stimuler le tri des déchets biodégradables.

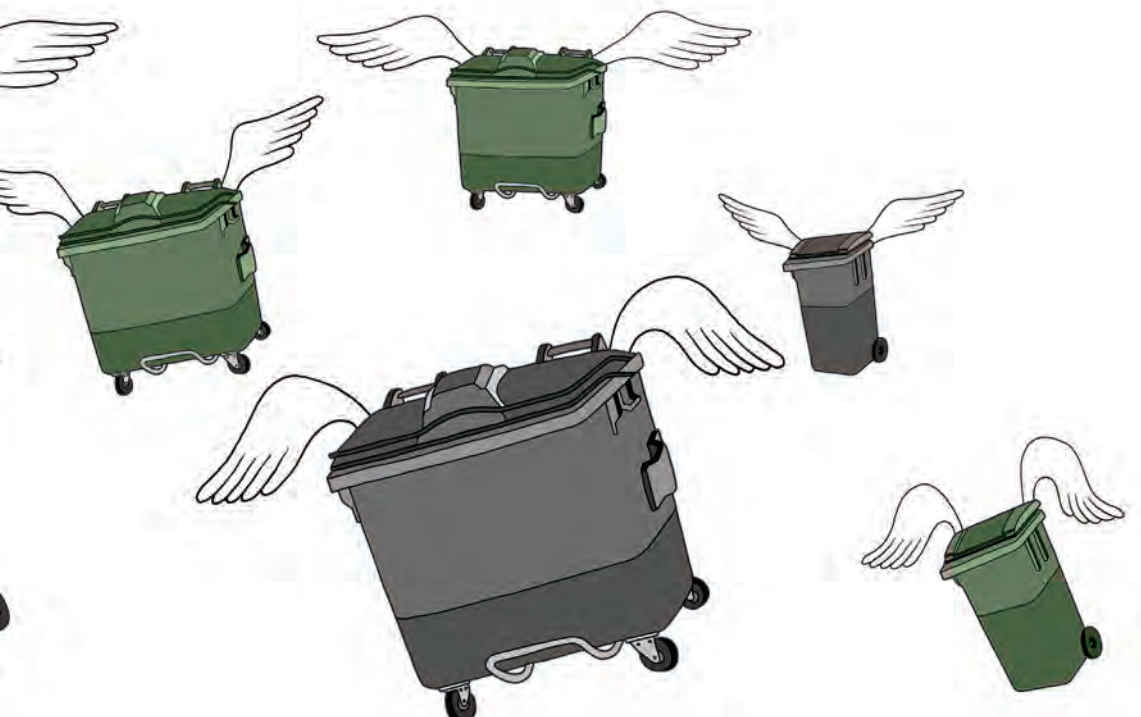
Lorsque la mesure est instaurée, le scepticisme est de mise. Aux difficultés techniques et organisationnelles viennent vite s'ajouter des effets collatéraux plus ou moins attendus : des ordures déposées indûment dans les bennes des communes, dans les bois ou dans les poubelles réservées aux déchets recyclables ou encore incinérées sauvagement. Mais après quelques mois de fonctionnement, les comportements inciviques diminuent et si des ajustements restent nécessaires, le bilan de la politique semble plutôt positif : en trois ans de fonctionnement les déchets ménagers non recyclables diminuent de 49 % (de 4 937 à 2 522 tonnes) alors que les recyclables collectés augmentent eux de 37 % (de 1 139 à 1 564 tonnes).

En France, un habitant produit en moyenne 354 kg d'ordures ménagères chaque année. Après collecte et tri, 69 % de ces ordures sont envoyés en traitement pour une valorisation organique, une valorisation de matière ou l'incinération avec récupération d'énergie. Les 31 % restants sont stockés ou incinérés sans récupération d'énergie, ce qui représente environ 12 millions de tonnes par an.

Réduire ce chiffre est devenu un enjeu environnemental important et la redevance incitative s'avère un outil efficace : les collectivités qui l'ont testée réduisent les ordures ménagères résiduelles en moyenne de 70 kg/habitant.

Cependant, des questions demeurent. Le refus de tri (quantité de déchets non recyclables qui se retrouvent dans les conteneurs des recyclables) a beaucoup augmenté depuis la mise en place de la redevance (88 tonnes avant la redevance, 390 tonnes en 2013). C'est un problème qui se traduit par un surcoût pour la collectivité. Mylène Doreau, vice-présidente de la CdC aux déchets ménagers et au tri sélectif depuis 2014 signale que le nouveau système reste ainsi, dans son ensemble, trop coûteux pour la collectivité. Les économies d'incinération ne suffisent pas pour compenser les coûts d'exploitation. Pour essayer d'équilibrer le budget, les tarifs ont été revus à la hausse depuis le 1^{er} janvier 2015 et la collecte des poubelles de tri sélectif a diminué sa fréquence (une fois tous les 15 jours, contre une fois par





semaine auparavant) sauf dans des cas très spécifiques (commerçants, maisons de retraite). Et pour optimiser le tri, la communication et la pédagogie auprès des écoles sont développées et de nouvelles pistes testées : collecte séparée des piles, des médicaments, des vêtements, des couches en sacs prépayés... Est-ce que tout cela suffira ? La CdC pose 2015 comme une année de réflexion et de bilan pour décider si elle poursuivra ou non sa politique.

Il faut l'espérer car au-delà de l'outil, l'idée, son sens et son objectif semblent pertinents. Elle met en lumière un problème, la production de déchets, et propose des mesures concrètes pour l'affronter. Il semblerait d'ailleurs qu'un changement de paradigme s'opère progressivement dans nos façons d'organiser la ville depuis quelques années : des déchets que l'on avait envie de cacher (les systèmes de conteneurs souterrains qui encouragent d'ailleurs à y jeter tout et n'importe quoi) à ceux que l'on met sur la scène (les poubelles personnalisées que l'on pèse). L'objectif de la politique semble juste aussi car c'est une question de responsabilité morale que de faire en sorte que chacun contribue à la résolution d'un problème (les déchets) à la hauteur de sa contribution à la création de ce problème (les kilogrammes générés).

Reste la question de la reproductibilité dans une ville dense. En effet, il paraît difficile d'appliquer ce type de mesure

dans les grandes villes, là où la densité rend impossible la collecte individualisée des ordures. Comment faire dans ces cas-là ? On pourrait citer le cas de la communauté d'agglomération du Grand Besançon qui mène une politique de ce type depuis septembre 2012, y compris sur des grands logements collectifs. Dans ce cas, le dispositif fonctionne avec des bacs collectifs facturés aux gestionnaires des immeubles. Une autre solution déjà testée est la collecte des déchets dans des conteneurs collectifs dont l'ouverture se fait par badge et la facturation dépend du nombre de dépôts effectués. Mais il est vrai que l'incitation à la réduction des déchets individuels est moins forte avec ce type de dispositif et les campagnes de communication et de sensibilisation jouent un rôle particulièrement important.

Il convient de rappeler enfin que certaines grandes villes du monde se sont engagées dans des politiques de « déchet zéro ». La plus connue est San Francisco qui a mis en place depuis 2002 tout un éventail de mesures pour atteindre cet objectif à l'horizon 2020 : tarification très fortement incitative, collecte séparée des déchets organiques et production de compost, obligation des professionnels du bâtiment à recycler une partie importante de leurs déchets, engagement des collectivités à n'utiliser dans leurs travaux publics que des matériaux recyclés, interdiction des sacs en plastique, interdiction des bouteilles d'eau en plastique... En tout,

le recyclage dépasse aujourd'hui 80 % des déchets et l'objectif initial semble moins utopique qu'au début. N'est-il pas vrai que dans un passé proche, tous les déchets de la grande ville étaient réutilisés ? Jusqu'à la fin du XIX^e siècle en effet, la circulation des matières était déterminante dans le fonctionnement urbain et les emplois liés au recyclage jouaient un rôle central dans l'économie... Mais il est certain que nos modes de consommation, de travail, d'alimentation ont fortement évolué. Nos valeurs aussi. Nous ne pourrions probablement atteindre l'objectif de zéro déchet résiduel, qu'à travers un re-questionnement plus fondamental de nos modes de vies urbains.



Pour aller plus loin :

- Ademe-Amorce, *Tarification incitative. Conseils et retours d'expérience, Guide pratique*, 2014, 112 p.
- Ademe, *Déchets. Chiffres clés*, 2014, 80 p.
- Barles S., *L'invention des déchets urbains. France 1790-1970*, 2005.
- *Le Monde*, « Comment San Francisco s'approche du zéro déchet », 28 mai 2014.
- *Rue 89 Bordeaux*, « Poules, puces, polémique : poubelle la vie à Podensac », 27 novembre 2014.

Pionniers de l'existant,

ou la lecture de la ville in situ

La promenade urbaine collective n'est pas chose nouvelle, loin s'en faut. Rappelons-nous que le Lycée, école fondée par Aristote en -335 av. JC dans le quartier d'Athènes du même nom, s'appelait aussi l'école péripatéticienne, non pas que les élèves s'adonnaient à la prostitution à leurs heures perdues, mais bien parce qu'Aristote y enseignait en se promenant avec ses élèves, la marche selon lui aidant à la pensée (*peripatein* signifie se promener en grec).

La « promenade » d'Aristote est le substrat d'une multitude d'approches contemporaines. L'idée fondamentale veut que certains éléments ne se laissent saisir qu'à hauteur d'homme, par l'expérience du lieu. L'intérêt pour l'exploration dite « urbaine » semble porté par le constat qu'on ne perçoit désormais ni l'ensemble de la ville, ni ses parties. La ville fabrique des attractions et crée des zones d'ombre. La promenade est alors appréhendée comme une méthode sensible efficace d'approche du local, face à l'impossibilité d'apporter une connaissance objective qui embrasserait le monde dans sa totalité. Le monde est désormais fragmenté. Le fait d'avoir de nouveau « posé les pieds sur terre », d'être descendu de sa voiture apparaît comme une condition *sine qua non* de cette évolution. La promenade montre un intérêt certain pour observer et expérimenter, comprendre, évaluer puis intervenir.

Il existe plusieurs types de promenade. Celle à laquelle les médias portent une attention grandissante est la promenade qui propose, sous forme de loisirs, d'explorer et de donner à voir mais aussi à entendre la ville. Une bien nommée « GR 2013 », avec son topoguide a été inscrite dans le projet Marseille Capitale européenne de la culture. Étaient proposées également quarante promenades sonores « faites de sons naturels, de voix d'habitants, de personnages de fictions, autant de récits qui documentent, musicalisent ou poétisent la découverte à pied du territoire »¹. Dans la métropole bordelaise, l'association le Bruit du frigo propose d'enfiler ses chaussures de trek pour des randonnées de près de 45 km dans les zones périurbaines. Ces actions démocratisent la ville et incitent à sortir des sentiers battus, à détourner le regard des objets-stars ou *mainstream* pour regarder ou entendre son environnement autrement. Cela n'est pas sans rappeler d'autres types d'explorations ciblés vers des territoires privés, inaccessibles ou abandonnés... à l'instar des graffeurs, cataphiles² et autres amateurs d'*urbex*³, qui se font aventuriers des coulisses de la ville et autres territoires urbains en attente de nouvelles fonctions.

1 | Marseille Provence, capitale européenne de la culture 2013. <http://www.mp2013.fr/gr2013/project/les-promenades-sonores-2/>

2 | Amateur de visites clandestines des anciennes carrières souterraines de Paris.

3 | Contraction de l'anglais « *urban exploration* ». Démarche qui consiste à aller explorer les espaces délaissés de la ville.

La promenade urbaine trouve également de plus en plus souvent sa place dans le cahier des charges des diagnostics territoriaux. Cette initiative révoque avec force l'existence d'une solution standard. Provenant de la politique de la ville, le « diagnostic en marchant » est par exemple utilisé dans le cadre du dispositif de Gestion Urbaine de Proximité par les bailleurs sociaux et les collectivités locales dans l'objectif de construire une vision partagée avec les habitants des quartiers d'habitat social. Ces visites se déroulent en petits groupes et permettent de signaler ce qui ne va pas dans le quartier. Ce type de diagnostic tend à s'affranchir de son champ d'origine pour toucher divers domaines de l'action publique et privée. Parmi les enseignements tirés d'un état des lieux lancé par l'Administration fédérale des autoroutes des États-Unis⁴ pour observer la coordination entre transports et usages des lieux, l'apport des visites à pied sur les sites de projet a été confirmé. La planification vue d'en haut n'est pas suffisante. Les solutions d'aménagement doivent être développées localement : des procédés locaux pour des besoins locaux. Les projets qui échouent sont ceux qui n'impliquent pas assez le public. Enfin, le design des lieux compte tout autant que la planification dans une perspective d'efficience des sites de projet.

4 | Federal Highway Administration, US department of transportation, *Domestic Scan tour report, land use and transportation coordination, lessons from the domestic scan tour*, March 2003.



Lectures Urbaines

Bordeaux décodages

INNOVATION

L'a-urba publiera à l'été 2015 les trois premiers livrets d'une collection de *lectures urbaines* qui a pour ambition de faire le récit de l'histoire urbaine récente de l'agglomération bordelaise. Ces *lectures urbaines* livrent un panorama de la fabrique de la ville contemporaine, du détail au global, et permettent de découvrir les sites de transformation à venir sur le territoire de la métropole.

Les outils numériques promettent « d'augmenter » les balades à des fins de loisirs culturels ou d'aménagement du territoire. Il est possible désormais de naviguer entre le passé et le présent d'une façade de bâtiment emblématique ou bien d'aiguiser son sens de la projection vers des futurs possibles grâce à des tablettes. La start-up UFO offre notamment des outils d'urbanisme collaboratif permettant à chacun d'exprimer individuellement les idées pour les espaces publics et de les partager pour participer à l'amélioration de la qualité de vie urbaine.

Dans une perspective de détourner le regard des objets habituels, la promenade urbaine peut prendre un accent clairement contestataire. Réactualisant « la promenade architecturale » moderniste à l'aune de la crise de la dette,

trois jeunes architectes originaires de la ville de Porto proposent sur participation « au chapeau » *the Worst tours*⁵. Ces promenades urbaines, marketées façon « agence de voyage », proposent d'observer les dégâts de la crise : l'exode à l'étranger, un taux de vacance en cœur de ville de plus de 18 %, et les écarts qui se creusent entre riches et pauvres dans une ville à deux niveaux de pouvoir d'achat. À Belfast, c'est un collectif d'anciens prisonniers républicains (Coiste) qui propose une marche sur la question politico-urbaine. De la contestation au produit commercial, voire à l'instrumentalisation de la pauvreté – on pense au *slum tourism* avec la visite de favelas au Brésil, objet de vives polémiques, – la frontière peut sembler mince. Ce qui s'apparente, à des degrés divers, à une niche émergente de tourisme sociopo-

5 | Les pires visites commentées. AFP, 24 mars 2014.

litique repose malgré tout sur l'idée de voir « en vrai » ce que l'on étudie ou ce dont on parle dans les médias. Vérifier ou infirmer une idée reçue.

La promenade urbaine a le vent en poupe. Elle rassemble un spectre assez large d'usages, aux fins culturelles, territoriales, participatives, politiques ou commerciales, tournées vers l'envie et le besoin d'aller voir ce qu'il se passe. N'est-ce pas là le reflet du désir de vivre la ville *in situ*, de faire l'expérience de l'émergence de la ville en train de se faire, pour rechercher des sensations, des informations, pour observer, comprendre et intervenir au plus près des réalités ?



IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

HÉLENE DUMORA



Les célébrations des Quartiers Modernes Frugès

Quand les habitants du quartier pessaçais de la Chataigneraie sortent dans le parc de leur résidence pour prendre leur voiture, promener leur chien, jouer à la pétanque ou accompagner leurs enfants au toboggan de l'aire de jeux, ils bénéficient depuis peu d'une vue imprenable sur la cité Frugès, un héritage majeur de l'architecture urbaine du Mouvement Moderne conçu au début des années vingt (1924-1927) par Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Ou du moins sur son image. En effet, la SA Domofrance, propriétaire et gestionnaire de l'ensemble d'habitat collectif social de la Chataigneraie dont il conduit une réhabilitation bien méritée, a récemment réalisé une fresque joyeusement colorée de la cité sur le mur de béton gris dressé au bord de la voie ferrée qui traverse d'est en ouest la ville de Pessac. Située de l'autre côté des rails dans le quartier du Monteil, elle-même protégée par un mur de deux mètres de haut, la cité Frugès ne se devinait jusque-là que par les arbres qui le dépassent, le profil tronqué de ses maisons « gratte-ciel » et les plantations de leurs toitures-terrasses.

L'intention ayant conduit à la réalisation de ce portrait mural d'un quartier inaccessible, tant physiquement que financièrement, pour les habitants des immeubles de la Chataigneraie, peut être interprétée comme une forme de célébration par le bailleur aménageur de ce symbole de l'architecture urbaine et sociale des années qui ont suivi la Grande Guerre. Mais de quel type de célébration s'agit-il en réalité ? Est-elle

de nature événementielle, l'Association des sites Le Corbusier fêtant en 2015 les cinquante ans de la mort de l'architecte (1887-1965) ? Sociale et progressiste, les maisons baignées de lumière naturelle des Quartiers Modernes de Frugès étant destinées à l'origine au logement des ouvriers ? Architecturale, les six modèles d'habitation composant le quartier offrant pour l'époque, et aujourd'hui encore, de très grandes qualités spatiales ? Constructive, avec la mise en œuvre d'une conception standardisée du bâti visant à baisser son coût de production ? Urbaine, le quartier Frugès, inspiré du modèle des « cités-jardins », combinant une densité bâtie forte, un espace public simple et harmonieusement proportionné et des parcelles de petites tailles n'empêchant pas l'intimité de s'installer ? Ou s'agit-il d'une nostalgie inavouée de bailleur social vis-à-vis d'une double utopie

devenue (presque) concrète : celle de son maître d'ouvrage, Henry Frugès, industriel sucrier, rêvant d'offrir aux ouvriers « des maisons solides, confortables et gaies, construites avec les derniers perfectionnements et selon les plus récents progrès dans l'Art de Bâtir »¹, et celle de ses concepteurs « mon devoir à moi, ma recherche, c'est d'essayer de mettre cet homme d'aujourd'hui hors du malheur, hors de la catastrophe, de le mettre dans le bonheur, dans la joie quotidienne de l'harmonie »² ?

Une autre forme de célébration, institutionnelle cette fois, fait également à sa façon sortir l'ancienne cité ouvrière de ses murs, son point de départ étant ▶

1 | Affiche des « Quartiers Modernes Frugès. Chacun sa maison », Rapport de présentation de la ZPPAUP, juin 1994.

2 | Le Corbusier, <http://lelienhgcc.jimdo.com/2013/10/29/le-corbusier-et-la-cit%C3%A9-frug%C3%A8s-%C3%A0-pessac/>





► une première reconnaissance officielle de la valeur culturelle d'une des sept maisons « arcade » en 1980. Classée Monument historique suite à sa remise en état d'origine, elle amorce le processus de patrimonialisation dont fait l'objet dès lors la cité Frugès, classée en ZPPAUP en 1998³ comme témoin remarquable tant des théories du Mouvement Moderne que de l'œuvre de Le Corbusier. C'est aujourd'hui la question de son appartenance au patrimoine mondial de l'humanité qui est en débat. Publiquement reconnue comme représentative de l'œuvre architecturale de Le Corbusier, la cité pessacaise est entraînée depuis 2009 dans le combat livré par l'Association des sites Le Corbusier pour l'obtention du label Unesco pour l'ensemble de ses créations. Par deux fois le dossier a essuyé un refus, en 2009 et 2011. Présenté à nouveau en 2015, le cinquantenaire de la mort de l'architecte et l'ensemble des manifestations prévues à cette occasion auront-ils raison des réticences auxquelles donne lieu cet héritage toujours controversé ?

La cité a en effet fait l'objet d'une polémique dès son origine, tant son style que son mode constructif tranchaient avec l'architecture urbaine traditionnelle. Les railleries la qualifiant de « rigolarium », de « cité du Maroc », voire de « quartier du sultan », les mul-

tiples déboires de sa mise en œuvre, les difficultés de son financement liées au coût de production mal estimé du fait de son statut expérimental, ont abîmé le rêve. La loi Loucheur de 1928 en faveur de l'habitation populaire, autorisant l'État à intervenir dans le financement de l'accession sociale à la propriété, a finalement permis à la cinquantaine de maisons livrées en 1927 (sur les 127 prévues initialement) de trouver preneur deux ans plus tard. Mais les hommes sont plus forts que les murs. C'est à un véritable art de la fugue que les occupants se sont livrés, interprétant ces « machines à habiter » avec toute la liberté autorisée par la géométrie pure de leur plan et de leur façade, en greffant, ornant et comblant au gré de leurs moyens, de leurs désirs et de leurs besoins une architecture qui ne leur était pas familière. L'irritation de Le Corbusier est d'ailleurs manifeste dans le courrier qu'il adresse en juin 1931 à l'ingénieur de la ville : « Je ne puis arriver à comprendre comment vous, qui avez connu dans quel esprit PESSAC a été fait, ayez pu consentir à laisser anéantir la villa 14 qui a pris l'allure de l'architecture la plus gougeate des villes d'eau en pseudo-moderne. De même qu'on ait laissé construire tous les arceaux. Et peindre de glycine les quinconces. C'est une horreur véritable et une façon de tarasconnade bien peu séduisante. »⁴ La cité Frugès n'est plus seulement l'œuvre de Le Corbusier mais également celle de ses habitants, une destinée qui aurait pu sonner somme toute comme un

chant de réussite si le décalage progressif entre les éléments de confort technique des années vingt et les attentes en la matière cinquante ans plus tard étaient restés identiques. Ce qui bien sûr n'est pas le cas. C'est à ce chantier que la démarche de ZPPAUP s'est attelée il y a maintenant dix-sept ans : « Face à la dégradation pathologique et aux transformations tendant à mutiler l'œuvre de Le Corbusier et Pierre Jeanneret, comment sauver les Quartiers modernes Frugès sans en chasser une population qui désire y vivre, non pas comme dans un musée, mais comme dans un lieu vivant en l'entretenant et en l'améliorant ? »

Le visiteur des Quartiers Modernes de Frugès ne peut que se féliciter de ces retrouvailles avec le projet d'origine, véritable témoignage d'une architecture conçue comme un art urbain et social, certes dans une attitude pour le moins démiurge, mais qui n'a pas entravé l'appropriation et l'interprétation différenciée de l'espace par ses occupants. La cité a retrouvé ses formes et ses couleurs d'origine, le rêve est bien vivant près de cent ans plus tard, et d'une modernité stupéfiante ! Si sa vocation sociale n'est plus de mise, sa notoriété et le soin apporté désormais à son entretien ayant fait s'envoler les coûts, il y a une certaine fierté à vivre là, non plus dans une machine, pas encore dans une œuvre d'art, juste là, à Pessac, près de la voie ferrée, non loin des commerces, dans un quartier populaire à plusieurs titres.

3 | Arrêté préfectoral portant création de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de la commune de Pessac en date du 27 octobre 1998.

4 | Rapport de présentation de la ZPPAUP, juin 1994, p. 51.

L'incertitude devant soi

Froid mordant de janvier, en plein centre-ville, devant un pas de porte, à proximité d'un commerce, avec juste ce qu'il faut comme afflux de citadins pour faire la manche, Alexandre et Karina sont assis par terre côte à côte. Une casquette devant eux contenant quelques pièces achève de poser la situation. Cette scène de mancheurs assis sur le pavé, « patrimonialisée » dans la mémoire urbaine, échappe à l'attention de la plupart des passants, au mieux indifférents, au pire vaguement agacés par ces silhouettes dont la présence incarne plus de trente ans de précarité structurelle en France.

S'efforçant de rompre cette invisibilité sociale dans laquelle ils sont relégués, Alexandre et Karina s'emploient sur ce bout de trottoir à capter l'attention du passant pour échanger quelques mots et obtenir une pièce ou deux. À quelques pas de là, quelques uns de leurs comparses, bières à la main, remplissent l'espace de leurs éclats de rire et de voix.

Karina me reconnaît, je l'avais déjà rencontrée quelques jours auparavant. Je tente une approche.

« Bonjour, je suis géographe, je voudrais écrire un papier sur la vie dans cette ville, mais de votre point de vue à vous. – Quoi, sur quoi ? Alexandre paraît dubitatif. Sa réaction me déstabilise. – Ben, un entretien sur la vie dans cette ville... »

Je voudrais trouver les mots justes.

– Oui, sur votre vision de la ville, comment vous vivez... On peut se rencon-

trer si vous le voulez bien, plusieurs fois, pour discuter... C'est anonyme. »

Karina m'interrompt froidement sans me regarder. « J'ai déjà parlé à quelqu'un, dans la grande rue, devant une boulangerie, moi je parle plus. »

Alexandre reste à l'affût de ce que je m'apprête à lui demander. Des cheveux blonds mi-longs indisciplinés finissant en dreads sur les pointes, capturés par un maigre élastique, encadrent un visage encore poupin aux traits tirés. Vêtu d'un treillis, des rangers aux pieds, la peau pâle rosie par le froid, Alexandre affiche l'allure des jeunes des subcultures de la rue.

« Ce que l'on vit, vous voulez savoir ? ». Son regard direct me donne l'impression d'une sorte de défiance qui me suggère que cette affaire sera vite entendue. « Je vais te dire ce qu'on vit... »

À partir de ce moment, il ne s'arrête plus. Il enchaîne les phrases clamées plus que parlées. Je pose mon sac à main sur le trottoir et m'accroupis pour un face à face.

« Je vais écrire à Juppé »

« C'est à cause de l'administration française qu'on est dans la merde. Ça fait sept mois que j'attends le RSA et qu'on est à la rue ma femme, mon chien et moi... Vous trouvez ça normal ? J'attends depuis juillet, j'ai eu 25 ans en juillet, ça fait des mois que j'attends le RSA, c'est à cause de la CAF. Mon assistante sociale les a appelés devant moi, elle a dit « c'est pas normal, il serait étranger mon client, il passerait devant... ». Il déverse un flot de colère qu'il a du

mal à contenir. « Je vais écrire à Juppé, je suis en train de préparer une lettre... Je la prépare dans ma tête. Je veux bien m'exprimer, je veux faire attention à utiliser des bonnes formules, à pas dire des choses pas correctes. Je suis poli mais quand je suis énervé, j'ai peur que ça parte pas bien... »

Dans cette lettre, il souhaite adresser des questions au maire de la ville, au sujet des logements vacants. « Pourquoi le bâtiment qui est derrière le relais central n'est pas transformé en foyer ou en logements sociaux ? Je suis crevé, j'en ai marre de la CAF, ils demandent tout le temps des papiers et je ne sais pas quoi. Je pète un câble ! Je suis allé les voir, je voulais pas bouger avant d'avoir tout réglé et ils ont appelé la police pour me faire dégager. Mais les policiers ont été super cools avec moi. Je suis coincé dans la rue à cause de l'administration française. De toute façon, en France, ce sont les étrangers qui sont favorisés. »

Il semble être à bout. On ressent l'épuisement lié à la lutte qu'il a commencée

très tôt à livrer pour pouvoir survivre dans la rue. « Je suis à la rue depuis mes 15 ans, j'en ai 25... Mes parents m'ont foutu dehors ! Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de ma mère. Je devrais l'appeler, mais j'y arrive pas, vu que je devais appeler pour le nouvel an, mais que je l'ai toujours pas fait. Bon, avec mes parents ça va plutôt mieux. Mais c'est pas encore ça... »

► Des parents qui le berçaient au son des musiques punk et métal et dont il dit qu'enfant elles lui étaient indispensables pour s'endormir. Au cours des dix dernières années, Alexandre a eu un appartement, qu'il a occupé six mois, puis est retourné à une vie nomade en compagnie de sa chienne. « Mon chien, je l'ai eu trois jours après m'être retrouvé à la rue. Je l'ai eu par un pote, sa mère à elle (de la chienne) voulait plus la nourrir, alors je l'ai eue comme ça. J'ai pas mal bougé avec elle : on a fait trois fois le tour de l'Angleterre et six fois le tour de la France ! En stop et en train, quoi... » dit-il fièrement.

Sa chienne, il l'appelle la « grosse » et il dit d'une voix basse, que des fois, il aimerait bien en finir mais que pour elle, il ne le fait pas. Silence.

« En ce moment, vous dormez où ? »

– Des fois on est en foyer, des fois on est dehors, des fois on est pas ensemble... » Karina sort de sa réserve.

« Une fois, moi, j'avais une place en foyer et lui [Alexandre] il avait rien... Moi aussi j'en ai marre des foyers ! Je supporte pas, tu peux pas écouter ta musique, tout ça... Une fois, y'en avait une qui voulait faire sa prière, alors je sortais pour la laisser faire sa prière... Au foyer, ils m'ont dit qu'ils allaient m'aider à devenir autonome ! Je leur ai dit : j'ai pas besoin de devenir autonome, je suis autonome (elle agite les mains). Je sais faire le ménage, je sais m'occuper d'un appartement, je sais m'occuper de moi-même.

– Nous, ce qu'on veut, c'est un appartement, mais pour un appartement faut

des revenus. Et nous, on n'en a pas, enchaîne Alexandre.

– Les gens qui appellent le 115 sont pris d'abord. »

Alexandre évoque la difficulté de trouver un hébergement en couple ; une difficulté accrue par la possession d'un chien. Les structures qui les acceptent sont rares. « Y'en a une pas loin d'ici. Mais y'a trop de camés, trop de *brown* [de la brune, c'est à dire de l'héroïne]. Et les chiens doivent dormir dehors ! [dans les niches dehors, prévues à cet effet]. Moi, je suis pas d'accord : hors de question que mon chien soit dehors, alors que moi je suis bien au chaud ! »

Les propos amers esquissent un quotidien marqué par l'incertitude. Je tente d'obtenir des précisions sur leur situation :

« De quoi vous vivez ? »

– On a pas de revenus, on vit de la manche. »

Et de nouveau la colère s'enclenche, le ton monte, le doigt accusateur d'Alexandre est pointé sur les joyeux lurons tout à leur discussion à quelques pas d'eux. « Ce matin, ça commençait bien pour la manche. Les gens s'arrêtaient, ils donnaient ! Et puis, y'a ceux-là qui sont venus ! Depuis, ils picolent et, du coup, les gens s'arrêtent plus ! »

Alexandre décrit alors la manière dont le groupe « casse » la manche. « Eux, ils ont leur RSA ! Ils en ont rien à foutre que nous on ait que la manche pour vivre ! »

Karina explique : « Faut pas croire, la manche c'est pas facile, dans la rue, tout ça... Les premières fois, je pleurais. Les gens te parlent mal, ils te prennent pour une pute ! Y'en a même qui te font des propositions ; ils te disent : viens, t'auras rien à faire, t'es là, tu regardes juste. »

J'ai mis fin à la conversation en leur proposant de la reprendre plus tard, s'ils le souhaitaient. Alexandre avait accepté le principe de l'entretien, Karina n'a pas répondu.

Je suis revenue deux jours plus tard. Alexandre se disait toujours favorable à l'entretien, mais il a préféré remettre au lendemain. J'étais donc au rendez-vous

le jour suivant. J'ai retrouvé Alexandre sur son bout de trottoir, assis une bière

à la main, l'air sombre et toujours en compagnie de son chien. Installée tout à côté, Karina affichait elle aussi un air décidément renfrogné.

Tandis que j'engage la conversation et l'entretien sur ce bout de trottoir, Alexandre ayant décliné ma proposition de s'installer dans un café, un jeune homme que le couple semble connaître se joint à nous, en chantonnant égayé par la bière qu'il tient à la main.

« (Karina) Alors, t'es en forme ou quoi ? (Le jeune homme.) Eh oui, comme tu vois ! Et toi, ça va ? »

– (Karina) On vient de me couper le RSA, je suis dégoûtée...

– (Le jeune homme) Ah ben t'as dû oublier des papelards, ou je sais pas...

« Je suis pas un animal
qu'on va voir au zoo »



Moi, j'ai jamais touché le RSA... Au fait, ça veut dire quoi déjà ? »

Alexandre intervient : « Revenu Minimum de Solidarité Active... »

Le nouveau venu découvre ma présence et me salue :

« Bonjour madame, comment tu t'appelles ? Et vous faites quoi ?... Enchanté, moi c'est Xavier ; enfin Xav, parce que Xavier, y'a que ma mère qui peut m'appeler comme ça ! » Aussitôt, il montre du doigt le carnet de notes sur mes genoux. « Tu fais quoi ? »

J'entreprends alors d'expliquer ma démarche d'entretien avec Alexandre.

« (Xav) Attention hein, pas de conneries ! [il m'avertit d'un ton rogue, son regard vissé dans le mien] Parce qu'on connaît hein ! Nous, on a déjà fait une enquête sur nous... »

À cet instant, Karina le coupe : « Toutes les enquêtes sur nous sont fausses. Moi, une femme m'a posée des questions.

Elle m'a enregistrée et tout hein, tout ce que j'ai dit ! Et je l'ai plus jamais revue. » Moi, m'adressant aux trois : « Vous avez eu des problèmes alors ? C'était avec des journalistes ? »

– (Xav) Non non, moi c'était avec l'université à Estville. On a retrouvé des photos de moi prises en lousdé [i.e. « en douce », de manière cachée]. On nous voyait mes potes et moi avec des bières et tout ! Bref, je suis allé aux chiottes à l'université, et en passant dans le hall, carrément, je me suis vu sur les murs, moi et mes potes photographiés dans la rue ! Style expo... On avait nos bières, capuche sur la tête... ! Putain, bonjour la réputation ! J'ai un petit cousin qui fait des études. Il voit ça, ou ma famille, ou je sais pas... Les photos, direct je les ai déchirées ! J'ai dit « Oh, je suis pas un animal qu'on va voir au zoo hein ! » Tu me prends pas en photo comme n'importe quel clébard parce que tu me vois assis sur un banc ! C'est minable, c'est

dégueulasse ! D'où tu nous affiches, comme ça, en pleine université ? C'est ça, ton étude ? Ben passe plutôt deux mois dans la rue avec nous, et ton étude elle est réglée direct ! Après t'as le bac, t'as le brevet, le DUT, ou je sais pas comment ça s'appelle... ! Rien que d'y penser, ça me reénerve ! En plus, j'suis même pas à la rue moi hein ! ... T'as qu'à marquer ZUP sur ma gueule carrément ! »

Karina surenchérit brièvement ; de façon lapidaire, elle annonce le verdict : « Moi, le mec, je le chope, je le tue ! »

Alexandre en profite pour s'éclipser. Xav commente son départ : « Il veut plus trop parler ! C'est normal... C'est comme ça quand t'as passé 10 ans dans la rue... »

////

Le *crowdfunding* et l'urbanisme font-ils bon ménage ?

Le *crowdfunding*, littéralement « financement par la foule », ou financement participatif, désigne un système qui permet de mettre en relation directe, *via* des plates-formes internet dédiées, des porteurs de projets en recherche de financement avec des personnes souhaitant investir. Cette alternative aux modes de financement classiques semble récente ; elle n'est en fait que l'héritière d'une pratique ancienne le mécénat. Et c'est sans doute pour cette raison qu'elle est restée cantonnée au départ au domaine artistique et à la production d'œuvres culturelles. Mais aujourd'hui, fortes de l'ère numérique, les plates-formes se multiplient, touchant des domaines extrêmement variés. Si certaines financent des films, de la musique ou des jeux vidéo, d'autres s'intéressent à toutes sortes de projets. Et le champ de l'urbanisme n'en est pas exempt...

Des projets *crowdfunded* des plus invraisemblables aux plus modestes

Les projets urbains proposés au *crowdfunding* sont légion aujourd'hui et démontrent parfois une véritable ambition, à l'instar d'exemples sur-médiatisés aux États-Unis et aux Pays-Bas précurseurs en la matière. C'est le cas du projet + *Pool* à New York qui projette la réalisation d'une piscine flottante sur l'East River, offrant l'opportunité de pouvoir graver son nom sur l'une des 70 000 dalles utilisées ; du projet *LowLine*, toujours à New York, qui propose de financer l'aménagement d'un parc dans un terminal de tramway abandonné ; du projet d'éclairage public

à énergie solaire à Highland Park près de Détroit ; du projet *I make Rotterdam* qui a permis de réaliser une passerelle piétonne entre le quartier d'Hofplein et le centre-ville en proposant aux habitants de financer les 17 000 planches en bois nécessaires, mais aussi de la collecte de dons lancée à Kansas City pour financer à hauteur de 10 millions de dollars une nouvelle ligne de tramway pour pallier l'abandon du projet par la ville.

Mais sur les plates-formes, les projets les plus invraisemblables, à l'image de celui de building à Bogota qui a mobilisé 3 500 habitants et rassemblé près de 200 millions de dollars, côtoient les projets les plus simples. Entre organisation d'événements dans la ville, construction de logements, aménagement d'espaces publics ou d'infrastructures et création de services de proximité, la nature des initiatives est sans limites. Ouverture d'une AMAP, rénovation d'un monument, création d'un espace de *coworking*, maintien d'une maternité sont autant de projets initiés par les citoyens pour améliorer leur ville.

En Gironde, les projets restent modestes mais prometteurs : une guinguette à Lestiac-sur-Garonne, une fromagerie à Capian, la réhabilitation d'une forteresse à Miremont, l'aménagement d'une ludothèque à Lacanau, une épicerie sans emballages à Bordeaux, sans parler de programmes immobiliers à Lormont ou Bordeaux. Certes beaucoup plus anecdotiques, ces projets n'en sont pas moins fondateurs dans les

questionnements que le *crowdfunding* dans le domaine de l'urbain peut susciter, dans ses modalités d'abord mais aussi dans ses perspectives.

Un processus accessible bénéficiant d'un nouveau cadre légal

Concrètement, les modalités du financement participatif restent simples, accessibles et bénéficient aujourd'hui de meilleures garanties grâce à la mise en place en 2014 d'un nouveau cadre légal. Dans la pratique, le *crowdfunding* mobilise trois acteurs : le porteur de projet, le gérant de la plate-forme Internet et les internautes. Entre eux, les transactions peuvent être de trois natures : le don, avec ou sans contrepartie (on parle alors de *crowdgiving*), le prêt (*crowdlending*) ou l'investissement (*equity crowdfunding*). Dans ce dernier cas, le porteur de projet, qui doit être constitué en société, fait entrer les investisseurs au capital de cette dernière, faisant d'eux des actionnaires à ses côtés. L'internaute financeur peut donc être donateur, prêteur ou investisseur. Pour leur part, les plates-formes doivent désormais répondre à des exigences de compétence et d'honorabilité et respecter certaines règles dans la délivrance des conseils. Elles sont régies par deux nouveaux statuts professionnels distincts associés à deux types de financement participatif : celui sous forme de prêts ou de dons, organisé par les intermédiaires en financement participatif (IFP), et celui sous forme de titres financiers, strictement réservé aux conseillers en investissement participatif (CFP).



Un avenir prometteur à petite échelle

En ces temps de crise économique et de déficit de confiance à l'égard des institutions, le financement participatif constitue sans doute une véritable aubaine, ce qui n'a pas échappé à nos gouvernants qui veulent faire de la France un paradis du financement participatif¹. Néanmoins, dans le domaine de l'urbanisme, les conditions sont-elles réunies pour cela ? Ces projets sont-ils véritablement des solutions pour la fabrique de la ville ? Et peut-on financer des projets comme on lance de nouveaux produits ?

Ce dispositif présente manifestement de nombreuses vertus. D'abord, il permet de faire aboutir en peu de temps des projets qui n'auraient sans doute jamais vu le jour par manque de visibilité, de rentabilité ou de portée. Trop petits ou trop sociaux pour intéresser des investisseurs, trop fragiles ou trop inhabituels pour coller aux financements publics. Dans ce cas, le *crowdfunding* permet un véritable « changement d'échelle » en donnant de la visibilité à des initiatives territoriales d'échelle modeste auprès des acteurs publics et privés et en rendant possibles des projets auxquels la collectivité, accaparée par d'autres priorités, ne peut pas accorder ni de temps ni d'énergie. L'autre vertu évoquée est

la transparence, car ici le financement est ouvert à tous et l'état d'avancement des projets observable en temps réel. Il offre également aux citoyens de nouvelles capacités d'investissements. Mais surtout, le *crowdfunding* permet de tisser du lien social et de stimuler l'initiative collective locale, renforçant la conscience civique à l'échelle d'un territoire. Il contribue alors à sa façon à faire du citoyen un acteur de sa ville.

Mais il présente aussi des limites, voire suscite des inquiétudes. Même si le cadre légal mis en place offre de meilleures garanties, il fixe aussi des seuils restrictifs qui ferment la porte à de nombreux projets en matière d'urbanisme, éloignant totalement le mythe de la ville *crowdfunded*. Parallèlement, il institutionnalise un dispositif dont la force réside dans son caractère spontané et non spéculatif. Le processus initial est sans détour : quelqu'un a une idée géniale et pas un sou pour la financer, il expose sur Internet son projet, ses tenants et ses aboutissants et les internautes ont la possibilité de financer l'idée. Les motivations, dénuées d'intérêts, résident dans l'envie d'associer son nom au projet ou le plaisir d'avoir aidé une idée à prendre vie. Cet état d'esprit subsiste bien sûr, mais aujourd'hui la professionnalisation du processus va sans doute profondément le dénaturer. Quand on entend la start-up toulousaine Wiseed Immobilier se targuer

de pouvoir « être aux banques ce que Airbnb est à l'hôtellerie », tant le marché est selon elle gigantesque, on est bien loin de l'absence de logique spéculative initiale.

En matière d'urbanisme, avant de considérer le *crowdfunding* comme un moyen de se substituer aux pouvoirs publics ou une façon pour l'individu de devenir un investisseur, il faut d'abord y voir une opportunité d'implication des individus dans la vie de la cité et une réponse à l'appétit citoyen pour la chose urbanistique. Et l'avenir de l'urbanisme *crowdfunded* est sans doute plus dans la multiplication de projets d'échelle modeste qui composent à terme des réponses fines et appropriées aux besoins du territoire que dans un palliatif aux budgets limités des villes et aux appétences spéculatives de certains. Enfin, impossible de conclure sans évoquer une autre petite révolution en marche qui aura sans doute des incidences en urbanisme : celle du *crowdsourcing* ou production participative, c'est-à-dire l'utilisation des connaissances et du savoir-faire des citoyens pour recueillir des données et informations.

////////

1 | Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique.

La Caisse des dépôts et consignations

urbaniste en chef de l'État

Elle fêtera bientôt ses 200 ans. La « Caisse », créée au sortir des guerres napoléoniennes pour rétablir la confiance du citoyen dans la réputation d'un État ruiné, est aujourd'hui connue pour financer le logement social grâce à l'épargne des français. Elle accorde des prêts bonifiés aux organismes HLM et aux collectivités locales, grâce à la gestion d'une partie des fonds des livrets d'épargne (livret A, LDD, LEP). Un encours de prêts de plus de 157 milliards d'euros fin 2013 !

Mais son rôle va bien au-delà. Bras armé financier de l'État, la Caisse des dépôts accompagne les politiques publiques tant nationales que locales. Elle est un acteur omniprésent de l'aménagement des territoires.

Long terme

La vieille Dame de la rue de Lille, où se niche le superbe hôtel particulier parisien qui en abrite le siège, se présente comme un « investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays ». Elle sera très tôt présente dans la construction des infrastructures : ports, canaux, chemins vicinaux... Mais c'est après la Seconde Guerre mondiale que ses missions urbaines s'affirment. Elle devient la banque du Plan pendant les Trente Glorieuses : équipements collectifs et logements (dont Sarcelles, le plus grand programme immobilier français avec 12 500 logements construits entre 1955 et 1970 par la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts - SCIC).

Sa filiale, la SCET (Société centrale pour l'équipement du territoire), sera d'ailleurs un pourvoyeur de compétences essentiel auprès du ministère de l'Équipement,

inventant dans les années 1960 et 1970 la planification urbaine à la française... et les agences d'urbanisme. La SCET s'est mise au goût du jour, devenant « Services Conseil Expertises et Territoires » et animant un réseau de 280 entreprises publiques locales s'occupant de foncier, d'aménagement, d'immobilier, d'énergie, de développement local... La Fabrique métropolitaine de Bordeaux Métropole, chargée des opérations « 50 000 logements autour des transports publics », Aquitanis, l'office public de l'habitat de Bordeaux Métropole, Bordeaux Aéroport, sont par exemple membres du réseau SCET.

Aujourd'hui, la Caisse œuvre toujours dans les infrastructures, dans le logement (rachat en 2004 de la Société nationale immobilière, premier bailleur de France), dans l'immobilier de bureaux et les équipements (foncière Icade, ex SCIC) mais aussi dans les services : transports collectifs (Veolia Transdev), expertises techniques (Egis) tourisme et loisirs (compagnie des Alpes, Belambra), environnement et ingénierie financière (économie du changement climatique, fonds de compensation pour la biodiversité)... On saura également gré à la Caisse d'aider depuis de nombreuses années au fonctionnement de l'indispensable revue *Urbanisme*, estimé confrère de *CaMBo* !

Local

Forte de ses directions régionales, la CDC se veut accompagnateur fidèle des projets locaux. Ainsi, dans l'agglomération bordelaise, la Cité des civilisations du vin a bénéficié d'un prêt de 6,5 M€ pour dynamiser le tourisme. La commune de Sainte-Eulalie a reçu 20 M€ de prêt pour

son opération de renouvellement urbain (60 M€ au total). Lormont bénéficiera de subventions pour l'accueil des personnes en formation professionnelle alternée. On retrouve aussi la Caisse dans les montages financiers d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, dans le lancement du réseau bordelais « Lconnect » (intégration des femmes dans l'espace professionnel) et de la carte de vie quotidienne « Bordeaux ma ville ».

La CDC a par ailleurs élaboré avec les universités bordelaises un innovant partenariat « public-public/privé » pour rénover 400 000 m² de locaux (budget de 538 M€). Comme d'autres métropoles en croissance à fort besoin d'investissements, Bordeaux et la Gironde profitent de la circulation de l'épargne réglementée (celle des « livrets »). Une récente étude menée par le Latts (laboratoire Techniques-Territoires-Sociétés) a en effet montré que si 85 % de cette épargne est majoritairement réallouée sur le même territoire (niveau départemental), le reste participe au financement des investissements des grandes métropoles.

Qu'il s'agisse de déployer le très haut débit dans les espaces ruraux ou d'accompagner la Banque européenne d'investissement dans les territoires, la Caisse et ses directions régionales n'en ont pas fini de marquer l'aménagement des villes et des campagnes françaises. Pour autant, il n'est pas aisé de déterminer les effets sur la production urbaine contemporaine de ses choix stratégiques, que l'invocation de la notion d'intérêt général ne suffit naturellement pas à décoder.

////////

Saisons en ville

Le pacte ville-saisons

Le choix de consacrer un dossier aux saisons en ville dans une revue spécialisée en urbanisme peut sembler à première vue d'une sympathique légèreté. Exprime-t-il le désir de célébrer ensemble le plaisir ressenti du retour de la douceur des températures, de la vivacité des couleurs et du déploiement des odeurs ? Ou la volonté d'oublier pour quelques instants le cartésianisme technicien et la rigueur juridique d'un cadre de vie urbain qui se doit d'être « efficace », tant du point de vue fonctionnel que social ? À moins qu'il ne s'agisse d'aborder une fois encore, de façon détournée, le sujet délicat des rapports entre la ville et la nature auquel nous convie une rhétorique du développement durable qui n'est pas avare en matière de rappels de notre appartenance au monde du vivant, ni de leçons de morale quant aux « bonnes pratiques » à suivre au quotidien pour ne pas détruire ce qui nous nourrit ? Réponse sibylline : rien de tout cela en particulier, et un peu de tout cela en général.

« Descartes nous a rendu un petit service en détachant l'âme du corps, ce qui a permis de le livrer au bistouri, à l'anatomie. Et si Darwin passe encore assez mal en France c'est que c'est le premier à nous avoir dit que notre corps et notre pensée appartenaient à la même histoire, qu'ils étaient liés. Il va violer ainsi le dualisme fondamental qui construit depuis des millénaires la pensée en Occident. Le résultat est celui-ci : les meilleures écoles d'éthologie au monde sont japonaises et les nôtres sont les plus en retard ». Pascal Pic,

paléontologue et anthropologue, résume ainsi en novembre 2014 sa critique d'une pensée séparant l'espèce humaine des autres espèces constituant le monde vivant lors de la journée consacrée au thème de l'« audace » par la Cité de la Réussite à la Sorbonne. Cela signifie-t-il qu'il faille de l'audace pour sortir du dualisme occidental homme/nature et par conséquent ville/nature, la ville étant notre modèle historique de référence d'établissement humain dans notre environnement ? Sans doute, puisque c'est à la (douce) « violence légale » du registre législatif et réglementaire qu'il est fait appel pour nous inciter à construire un nouveau pacte avec nos semblables, non humains. La conscience de cette co-appartenance à un même milieu de vie n'a donc rien d'implicite et reste largement à re-connaître.

Évoquer l'existence d'un pacte ville-saisons permet de quitter une vision construite sur la séparation, la dualité, de nous interroger sur ce qui relie les variations saisonnières aux pratiques urbaines, sociales et culturelles, et de porter un regard critique sur une vision de la ville qui libérerait des contraintes du temps et du climat. Le « temps » évoqué ici n'est pas celui qui a inspiré la création des « bureaux des temps » dans de nombreuses villes afin de coordonner les différents rythmes urbains et « faire gagner du temps » aux habitants et usagers : servir un urbanisme des modes de vie en quelque sorte. Il renvoie plutôt à une exploration de différentes formes de connivences existant entre la ville, ses

► habitants et les épisodes climatiques de leur milieu, à une flânerie au gré des saisons qui privilégie les trois approches évoquées en introduction : sensible, technique et politique, dans le sens de la gestion de la cité.

L'intention de ce dossier est la mise en relation de ces trois approches en recourant à la technique de l'herbier. Elle consiste à prélever dans notre champ professionnel des échantillons de réflexions inspirées par un titre volontairement ouvert et qui donne la parole au paysagiste, à l'économiste, au naturaliste, à la physicienne, à l'architecte, à l'historienne, au satiriste, à l'urbaniste, pour rappeler une fois encore que la ville est l'affaire de tous. L'urbanisme est un acte d'ensemblier qui se doit de veiller à ce que nul savoir ne s'arroge le droit de réduire la complexité de l'aménagement de l'espace à son seul regard. Le classement de ces échantillons est réalisé selon une mise en ordre de nature métaphorique, faisant ainsi plus référence au monde du linguiste qu'à celui du botaniste, et organisant leur lecture en quatre saisons + une.

Saison 1 - La renaissance des sens

Notre printemps s'ouvre sur une déclaration d'amour d'une paysagiste¹ qui résonne comme un appel à ne pas oublier que nos émotions nous révèlent nos valeurs. « Le paysage est une mise en miroir de l'intime » nous rappelle François Jullien, philosophe et sinologue. Conclure un pacte ville-saisons sur la base de ce registre émotionnel et onirique, c'est réintroduire dans la conception de la ville la prise en compte de la dimension socio-affective des comportements dont les recherches en géographie sensible ont souligné l'importance de l'attachement qui nous lie (ou pas) à nos lieux de vie. Il ne s'agit pas seulement ici d'habiter en poète, mais de concevoir un « paysage à vivre, qui n'est pas tant un objet qu'une source qui recrée celui qui le regarde » (F. Jullien).

Saison 2 - Regarder, écouter et comprendre ce qui est là

L'été est la saison du vivant révélé, celle peut-être la plus propice aux rapports de connivence entre les espèces qui constituent le monde vivant, où l'on peut prendre le temps d'écouter, c'est-à-dire de laisser le monde venir à soi, et non plus seulement le regarder dans un rapport distancié de l'être à l'objet. Le temps d'une connaissance que les approches par les sciences de l'ingénieur, ici de l'écologie et de la physicienne², contribuent à éclairer.

1 | Marion Vaconsin est paysagiste libérale, lauréate en 2010 des Albums des Jeunes Paysagistes (AJAP).

2 | Cécile Nassiet est environnementaliste, chargée d'études à l'a-urba. Catherine Sémidor est docteur ès sciences physiques et professeur à l'ENSAP de Bordeaux où elle enseigne les ambiances sonores et le confort urbain.

Entracte

Un pas de côté, comme un service public, est ici rendu par de jeunes urbanistes³ impertinents à la critique des fausses évidences, aux routines et aux présupposés, trop peu souvent questionnés, de l'usage utilitariste fait par certains opérateurs immobiliers d'un été permanent transformé en argument de vente. Si conclure un pacte revient à établir une convention entre plusieurs personnes créant entre elles une relation d'obligation réciproque, le contrat est ici de nature plutôt aléatoire, la prestation attendue dépendant d'une situation future pour le moins incertaine...

Saison 3 - Mais aussi ramasser les feuilles

La ville comme la nature échappent toutes deux au contrôle comme à l'arbitraire, chacune a ses rythmes, et sans faire d'anthropomorphisme, on peut dire que toutes deux sont vivantes, en cela qu'elles suivent des rythmes de croissance, de décroissance, d'obsolescence, de renaissance. C'est cela que nous rappelle l'automne, cette belle saison aux couleurs chaudes où les arbres abandonnent leurs feuilles pour préparer le printemps suivant. Est-ce pour cette raison, quelque peu empreinte de nostalgie, que le choix a été fait d'y associer les analyses des économistes de l'urbain⁴ ? La traduction du pacte ville-saisons en la matière révèle d'une part un poids très relatif de l'économie météo-sensible en contexte métropolitain, et d'autre part les effets sociaux dysfonctionnels résultant de la proximité géographique d'un tel contexte pour les territoires dont les ressources économiques sont saisonnières. Penchons plutôt du côté de l'espoir : comme la nature à nouveau, la ville a également des capacités de résilience, aux élus et aux professionnels de l'aménagement d'en activer les vertus.

Saison 4 - Et préparer la renaissance

Confier l'hiver aux architectes et aux urbanistes n'est pas un pied de nez. C'est tout au contraire le temps des promesses, la saison durant laquelle mûrent les projets, ces pensées du changement qui vont contribuer à réinventer le contrat social et culturel qui lie les établissements humains à leur territoire, voire à leur terroir, pour en accompagner et en valoriser la diversité des rythmes et des ressources. L'occasion du concours lancé en 2012 par la communauté urbaine de Bordeaux à l'attention d'équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'une « straté-

3 | Le leitmotiv de l'agence Deux Degrés montée par Mathieu Zimmer et

Florian Rodriguez est d'intéresser le grand public aux territoires et à leurs évolutions, mais aussi de faire réfléchir les professionnels. Écrire des histoires à partir des modes de vie et des usages des citoyens fait partie intégrante de leur méthode de travail.

4 | Julien Alibert, économiste, chargé d'études à l'a-urba et Emmanuelle Goity, sociologue et chargée d'études à l'a-urba.

gie nature » métropolitaine, a été saisie par certains⁵ comme l'opportunité de proposer une articulation des rythmes de la conception et de la mise en œuvre du projet à celui des célébrations culturelles du rapport ville-nature. Le pacte ville-saisons devient ici festif et populaire. C'est dans une autre perspective que s'inscrit l'analyse⁶ des projets de l'Europas 12 consacré à « la ville adaptable », en ouvrant des pistes permettant de dépasser une approche mono-fonctionnelle de l'espace et d'explorer les modalités d'une alternance de ses usages. Le contrat est alors celui de l'appariement des rythmes urbains, un défi en soi !

5 | Cette démarche a été proposée par l'équipe Coloco/ADH sélectionnée avec quatre autres équipes pour participer au dialogue compétitif des « 55 000 hectares de nature ».

Éloïse Bloit et Émilie Pascal développent au sein de leur agence A et Cetera une approche culturelle et artistique ainsi qu'une réflexion sur la place et les pratiques de la nature. Le schéma joint à leur contribution est une production de l'agence Coloco, particulièrement investie dans les configurations relationnelles, humaines et institutionnelles qui se nouent autour des projets, et pour laquelle elles étaient sous-traitantes.

6 | Alain Guez est architecte et docteur en planification territoriale et environnementale, Alice Sotgia est historienne et docteur en urbanisme, tous deux enseignent à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Alain Guez a dirigé avec Hélène Subrémon en 2013 la publication de l'ouvrage collectif *Saisons des villes* qui se propose de comprendre « la conjugaison des espaces et des temps habités ».

Saison 5 - Une cinquième saison ?

C'est à une paysagiste⁷ à nouveau que revient la mission de clore ce dossier. Comme une pellicule qui défile en gardant toujours le même plan fixe, la saison 5 exprime en contrepoint la connivence distanciée du citoyen avec une nature qui le délivrerait des méfaits saisonniers. Illusion de la permanence ? Tendresse ironique pour celle-ci ? Espérance de transformer le contrat aléatoire en contrat commutatif ? Les sapinettes aussi peuvent pourtant griller au soleil...

Et pour les observateurs attentifs, un dernier élément du pacte : celui des moments saisis par la photographe⁸ qui en dit long sur ce que vivent les habitants de la métropole bordelaise au gré des saisons. Un exemple à suivre ou plutôt à poursuivre.

7 | Laure Matthieussent

est paysagiste et urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

8 | Hélène Dumora, photographe à l'a-urba.



Variation sensorielle



Des feuilles pourries

Présentation du projet de réhabilitation de la place au conseil d'élus. Douze personnes, des hommes et quelques femmes, de 40 à 60 ans, écoutent les explications et les arguments, le sol : projection des couleurs et écran pour le jeu d'ombres des platanes centenaires, la fontaine qui marque la station principale du lieu. Nous arrivons à la présentation de la palette végétale, réaction immédiate d'une femme « qui ne trouve pas pertinente l'idée d'avoir des arbres à fruits et à trop grandes feuilles, cela pourrit, cela sent mauvais, cela est glissant ».

Les autres dodelinent de la tête. Il va être difficile de les convaincre, il faut aller loin dans leur tête et toucher le cœur. « Vous souvenez-vous de l'odeur des feuilles de marronniers dans la cour de récréation l'automne venu ? ». Silence lourd d'images et de souvenirs de cris de cour d'école. Palette acceptée.

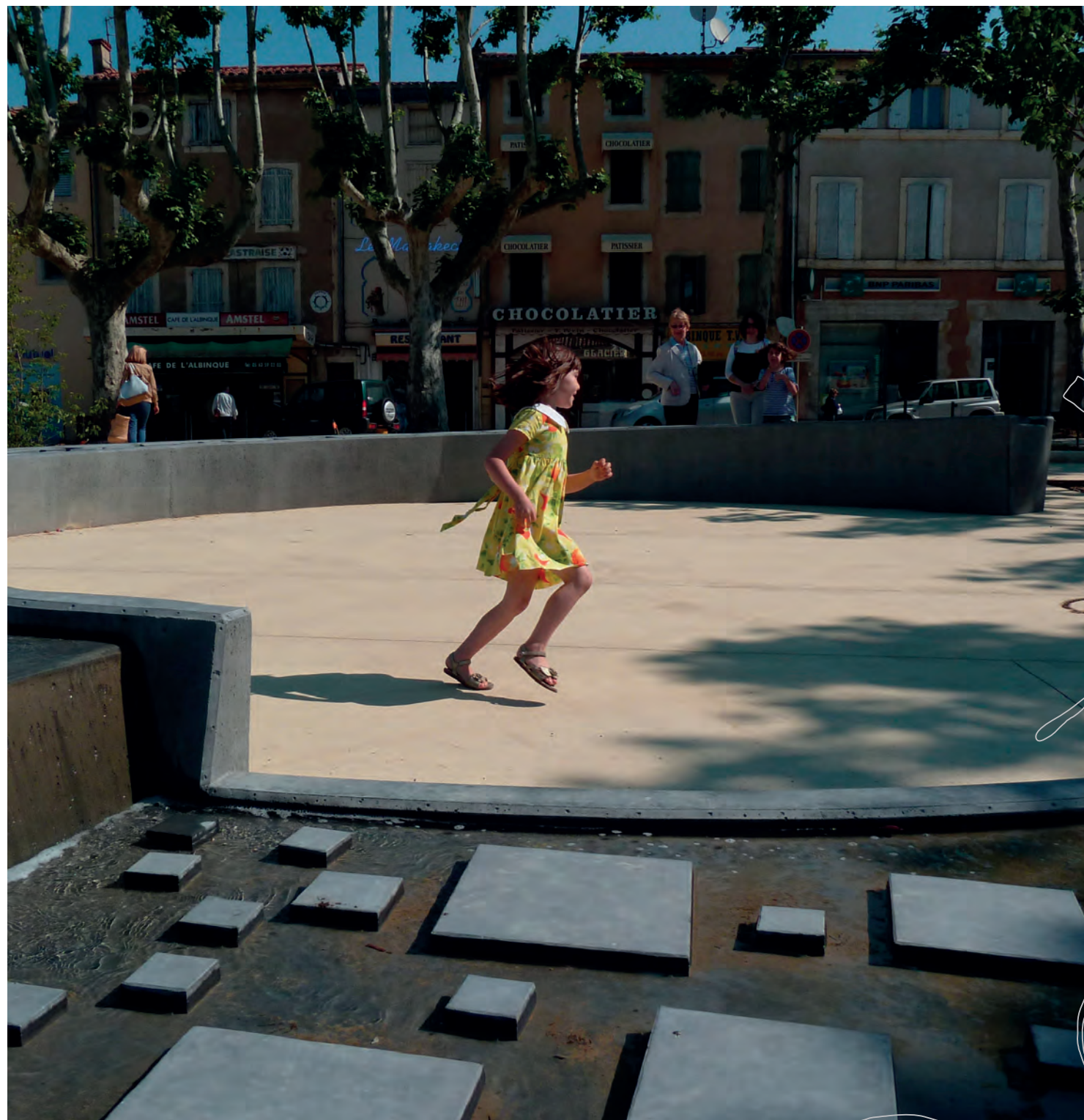
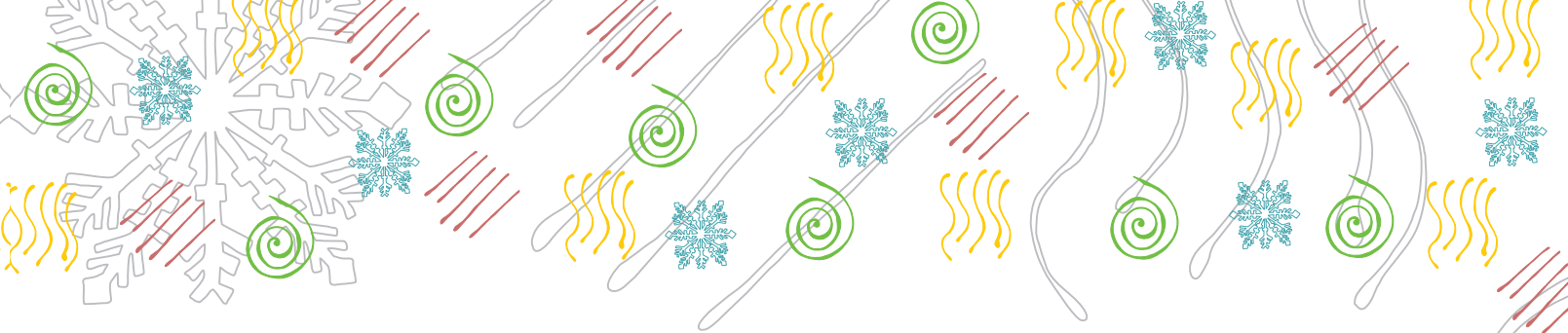
La ville refuse ces phénomènes, elle ne veut pas qu'on vienne entraver ce qu'elle a mis en place pour fonctionner, elle ne veut pas d'un autre ordre que le sien. Pourtant, elle n'y peut rien, c'est bien le premier soleil chaud et les fleurs frémissantes qui gonflent les cœurs, à l'euphorie du printemps. C'est bien la neige, son blanc de trêve et son silence, qui bloquent les artères mais plongent la population dans un

émerveillement d'enfants. C'est bien l'air du soir d'été qui nous invite aux terrasses des bistros. La ville se rend bien compte que ces frémissements, ces sons, ces parfums, ces surprises la rendent attachante, aimable, désirable. Lorsqu'il s'agit d'une vieille cité, maline, on retrouve ce pacte et ce dialogue entre les rues, les places et l'ombre, le soleil, l'air, une glycine, un arbre, des rosiers, elle sait que ces présences sont nécessaires, qu'elles peuvent même suffire à nous rendre fous de joie.

La ville peut se positionner comme un filtre, adoucissant les phénomènes naturels.

Souvent, lorsque elle est jeune, elle est arrogante, dure, elle pense qu'elle peut tout contrôler par sa technique, que l'important n'est pas là, elle est efficace, obnubilée par sa croissance. Il n'y a pas de place pour l'inutile. Elle rationalise à travers des grilles de critères économiques, écologiques, hygiénistes (pourcentage d'espaces verts, coût d'entretien). La ville narcissique se met en scène et pose son paysage comme un décor dans lequel les habitants sont les « figurants - consommateurs ».

Mais la ville ne peut rien contre ces phénomènes car ils sont à la fois en dehors d'elle, au-delà d'elle et directement dans le corps de ses habitants. Sur le parking, clés de voiture en ►



© Marion Vaconsin



DOSSIER

Mai 2015 CaMBa | 33

Cahiers de la Métropole Bordelaise | a'urba

main, les yeux se lèvent et suivent les escadrons bruyants des oies migratrices le cœur serré, c'est le départ de la chaleur, reviendra-t-elle, reviendront-elles ?

Autour de nous, des messages

Étonnamment, le sentiment de surprise est toujours présent, bien qu'il s'agisse de phénomènes cycliques, répétitifs, attendus, c'est comme si notre esprit les effaçait chaque année et s'endormait.

C'est un message de l'ordre universel qui résonne en nous, nous transforme, parle à notre corps lui commande de se réveiller, provoque la saison de l'amour, du sommeil, et les murs érigés n'y peuvent rien.

C'est un médium général qui permet aux hommes, depuis la nuit des temps, de communiquer avec l'univers et de perdurer parce qu'ils y trouvent une source d'inspiration et de désir. La nature et son expression à travers les saisons sont une question de survie de la ville.

C'est une piqure de rappel, nous sommes vivants, plus besoin de miroirs pour nous rassurer sur notre existence, notre présence, nous sommes, tout simplement.

« Pourquoi voyager ? Je fais dix mètres dehors et je suis envahi de visions, submergé : je ne marche pas sous le ciel mais au fond de lui, avec sur mon crâne des tonnes de ciel bleu. Je suffoque de tant respirer, rassasié d'air et de lumière. En dix secondes, j'ai fait une promenade de dix siècles. La vie a une densité explosive. Un minuscule caillou contient tous les royaumes » (Christian Bobin, *Les ruines du ciel*).

Cependant, la ville peut choisir de les ignorer, endormir nos corps dans l'air conditionné, évacuer le vent, le soleil, la pluie, nous ôter nos sens et nous précipiter dans un état de souffrance.

Quelques pas avant la bouche du métro, il fait nuit, on dévale des escaliers, pressé, lumière blafarde, odeur de souffre, trois-quarts d'heure de trajet. Sortie dans le centre commercial, lumières électriques criardes, cacophonie des bandes sonores de chacune des boutiques, aucune fenêtre sur l'extérieur. Après une journée passée ainsi, retour sur Paris, arrivée dans la nuit chez soi.

Le corps et l'esprit se mettent sur veille, se retirent de ce monde, on est « vidé ».

Le pacte ville-saison, c'est une cité qui s'adresse aussi bien au cerveau, aux sens, qu'à l'âme. C'est une ville qui se construit à la mesure de nos corps, récepteurs de tous ces messages et de toutes ces émotions. Une ville qui accepte que l'on jouisse des choses et pas seulement qu'on en use.

« La politesse d'usage du monde »

L'objet du pacte ville-saison, c'est une ville qui reconnaît son sol et le découvre. Le sol est ce qui est avant nous, ce qui nous porte. Elle doit l'enrichir et le cultiver. Cultiver est le plus grand des pactes passés entre l'homme et la nature. La ville doit faire de la place au sauvage, à la spontanéité, à la surprise, à l'éphémère, à l'accident, car elle devient ainsi adaptable aux phénomènes et au vivant, elle devient viable.

La ville ne doit plus regarder l'eau comme une contrainte mais l'envisager comme une ressource et lui rendre sa fluidité, son mouvement, humble et intelligente face à sa violence. L'eau est le sang de la terre, on ne peut l'empêcher de circuler.

La ville sans le paysage peut être comparée à un écorché, puisque c'est bien sur la peau que les échanges ont lieu, que les parfums s'accrochent, que l'on ressent la chaleur, la lumière. Certains morceaux de villes exhibent leurs artères ouvertes, à vif.

Il s'agit de la matrice qui nous façonne, tout autant que nous la façonnons.

Mettre en place la peau avant l'habit, installer des atmosphères, ouvertes et claires, sombres, protectrices, rafraîchissantes.

Une canopée qui protège la déambulation de la pluie, du soleil, du vent, de la lumière trop forte.

Un sol qui absorbe l'eau et qui, par sa nature, fait descendre de quelques degrés la température estivale.

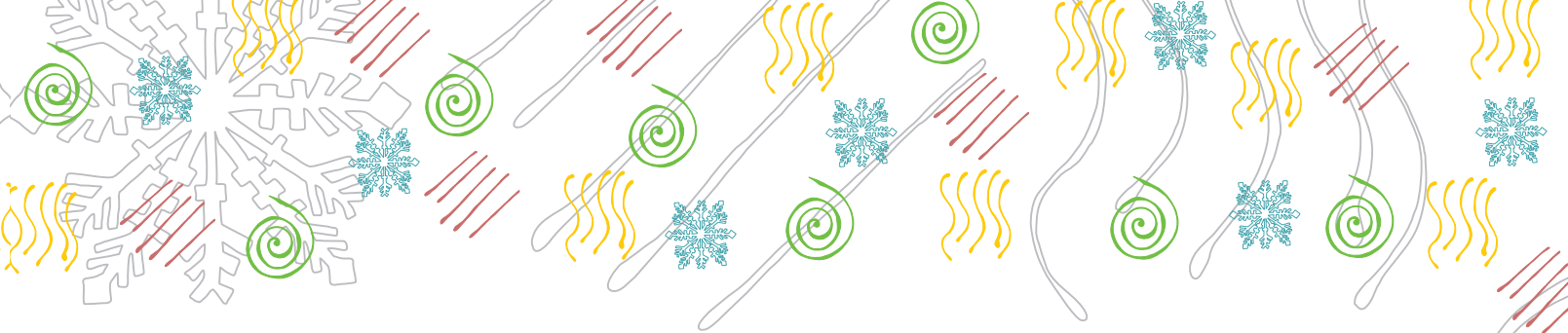
Un sol qui accueille toute une faune capable de réguler la prolifération de moustiques. Un sol qui offre une palette de parfums suivant les phénomènes atmosphériques : de l'herbe sèche à la terre mouillée.

Des plantes qui accueillent des hôtes, insectes, oiseaux, chauves-souris, écureuils, et accrochent nos sens, nos souvenirs.

Des végétaux qui protègent l'intimité, l'enceinte privée, mais qui font le lien avec le collectif, qui fédèrent, autour d'un usage, d'un entretien, d'une attention.

Le pacte retourne la ville sur elle-même, ouvre ses façades sur les endroits et les instants précieux : les parcs, les chemins. Il propose à la ville d'accueillir plus de diversité, plus de fragilité. Entre les immeubles, entre les équipements, entre son appartement et l'école des enfants, il y a des espaces d'expériences, des espaces de rencontre, des espaces pour le rêve. Des mini-mondes. Il fabrique du temps et de l'espace.

Les nouveaux quartiers ne devraient se fonder que sur la recherche de lumières en flaque, en taches, en cascade de points scintillants et sur la façon d'attraper le peintre, l'enfant, le poète, l'écureuil...



© Marion Vaconsin ▲





DOSSIER

36 | CaMBo/Mai 2015

a'urba | Cahiers de la Métropole Bordelaise

La roue des saisons



Deux phénomènes sont à l'origine de la saisonnalité : la rotation de la Terre autour du Soleil et l'inclinaison de l'axe nord-sud par rapport au plan de l'orbite terrestre autour du Soleil. La saisonnalité a induit chez l'ensemble des espèces de faune et de flore des adaptations spécifiques.

Quelle que soit la saison, hiver, printemps, été, automne, la nature évolue et les espèces franchissent une nouvelle étape dans leur cycle de vie. Comme l'illustre la figure (page suivante), l'observation à l'échelle de la métropole bordelaise de certaines espèces faunistiques ou floristiques permet de percevoir le passage d'une saison à l'autre.

L'exemple des grues cendrées (*grus grus*) symbolise particulièrement bien cette alternance des saisons. Deux fois par an, il est possible de contempler et d'entendre le passage de ces grues cendrées : à l'automne, période postnuptiale, les individus migrent vers le sud pour passer l'hiver dans des contrées plus chaudes (France, sud de l'Espagne et Afrique du nord). Puis, à la fin du mois de février, ils rejoignent les pays de la mer baltique pour se reproduire, annonçant ainsi la venue du printemps. Les grues empruntent ainsi le couloir migratoire international traversant l'Aquitaine, favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux.

Concernant la flore, l'angélique des estuaires (*angelica heterocarpa*) est également représentative de notre territoire métropolitain. Endémique¹ de France, 75 % de sa population mondiale est située en Aquitaine. C'est une plante qui entretient une relation particulière avec l'estuaire de la Gironde. Durant sa courte vie, la plante ne fleurira qu'une seule fois, en été. Ses fruits atteindront ainsi leur maturité lors des grandes marées d'équinoxe de septembre auxquelles elle livrera ses graines, s'assurant ainsi une dispersion la plus large possible dans l'estuaire.

L'ensemble des espèces présentées dans cet article peut être observé sur la métropole bordelaise. Chacun d'entre nous est à même d'entendre le coassement des Rainettes vertes (*Hyla arborea*) au crépuscule, le chant des criquets, tels l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*) en été, ou encore le brame du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) à l'automne. Mais il est également possible de scruter les vols de papillons tels le (rare et protégé) Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*), au printemps au cœur des landes girondines entre autres, et les deux Faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) venant passer l'hiver sur les plus hauts édifices de Bordeaux.

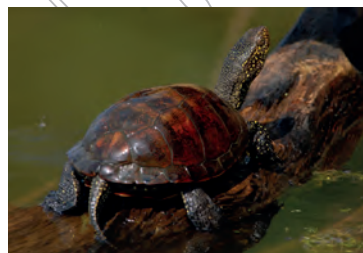


¹ | Espèce dont la distribution naturelle est restreinte au seul territoire français.

► L'un des principaux facteurs régulant le cycle de vie des espèces est hormonal, lui-même modifié en fonction de la photopériode. En effet, c'est selon la durée de l'ensoleillement que les animaux changent de comportement. La figure montre bien que le printemps est la saison la plus dynamique, l'effervescence étant visible pour de nombreuses espèces au moment de la période de reproduction.

Une telle saisonnalité serait-elle également observable chez les êtres humains (*homo sapiens*) ? Certaines études scientifiques² se sont plus particulièrement intéressées à une potentielle saisonnalité dans notre reproduction. De nos jours, un « pic de naissance » est observé aux alentours du 23 septembre, faisant état d'une ébullition autour du 31 décembre ! Cependant, elles montrent également que ce pic se déplace en continu depuis de nombreuses années, fluctuant selon les siècles en fonction de rites religieux ou des catégories socio-professionnelles. L'homme s'affranchirait ainsi des saisons, plus sensible aux facteurs culturels et sociaux qu'aux rythmes de la nature. Mais lorsque ceux-ci s'imposent à lui *via* le changement climatique en cours c'est toute la société humaine qui cherche cahin-caha les moyens de s'y adapter. La leçon de Charles Darwin pour qui « ce ne sont pas les plus forts qui survivent, ni les plus intelligents, mais ceux qui sont les plus rapides à s'adapter au changement » est à méditer de ce point de vue.

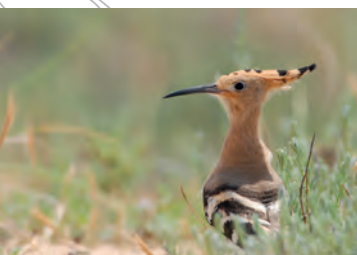
2 | Arnaud Régnier-Loilier, Jean-Marc Rohrbasse, *Évolution de la saisonnalité des naissances en France de 1975 à nos jours. Y a-t-il une saison pour faire des enfants ?*



Cistude d'Europe / *Emys orbicularis*
© Mickael Dia



Ophrys abeille / *Ophrys apifera*
© Liliane Roubaud / www.tela-botanica.org



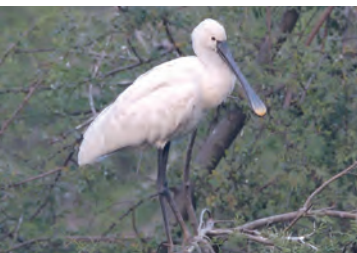
Huppe fasciée / *Upupa epops*
© Mickael Dia



Angélique des estuaires / *Angelica heterocarpa*
© Claude Figureau / www.tela-botanica.org



Anax empereur / *Anax imperator*
© Nicolas Gent



Spatule blanche / *Platalea leucorodia*
© Lip Kee



Chevêche d'Athéna / *Atene noctua*
© Jorge Goicochea



Hérisson / *Erinaceus europaeus*
© Josef Wenzel

20 décembre

Grue cendrée / *Grus grus*
Faucon pèlerin / *Falco peregrinus*

Halte migratoire / hivernage
 Mise bas
 Floraison
 Période de vol
 développement appelé papillon)
 Reproduction



Ombres et lumières

Le terme d'ambiance recouvre plusieurs acceptions : au singulier, il traduit le ressenti d'une personne dans un contexte particulier (« l'ambiance est bonne », « il n'y a pas d'ambiance ») ; au pluriel, il explique d'une part les données physiques que des instruments peuvent mesurer (la température est de 20°C, l'éclairement est de 10 000 lux, le niveau sonore de 80 dB...) et d'autre part, les informations sensibles se rapportant au confort que notre cerveau en déduit (il fait chaud ou frais, c'est éblouissant, il y a trop de bruit...). C'est donc une notion qui croise différentes disciplines et que nous éprouvons quotidiennement comme M. Jourdain faisant de la prose sans le savoir. Elles peuvent être analysées et évaluées selon trois capteurs sensoriels : les ambiances hygrothermiques (la peau), les ambiances lumineuses (les yeux), les ambiances sonores (les oreilles), qui ne se compensent pas les unes les autres (on peut être dans un endroit calme et avoir froid !) mais doivent toutes atteindre un degré satisfaisant pour que nous ressentions un sentiment de confort global. Les ambiances olfactives, bien que très importantes pour la sensation de bien-être, étant difficilement objectivables, ne sont prises en compte qu'à travers l'estimation de la qualité de l'air.

Lorsque nous traversons la ville, nous expérimentons les ambiances urbaines à travers la présence ou l'absence du soleil, de l'ombre, du vent, de la pluie, du bruit des véhicules, des passants... Tous ces éléments vont varier avec les saisons. En

hiver, les arbres dépouillés procureront moins d'ombre, le vent ne fera pas bruiter les feuilles, les pas claqueront sur le sol gelé, alors que par une journée d'été chaude et ensoleillée, nous rechercherons l'ombre protectrice, si possible à la proximité de fontaines jaillissantes.

Prenons comme exemple la place Jean Moulin à deux saisons : en hiver [1] et au printemps [2]. Pour évaluer les ambiances physiques, il faudrait se munir d'appareils pour mesurer l'ensoleillement, la vitesse du vent, la température et l'hygrométrie de l'air, le niveau sonore, la quantité de lumière, ce qui n'est pas à la portée de tout à chacun. Intéressons-nous d'abord à ce que chaque usager de la ville peut faire et commentons à travers ces photos les ambiances ressenties.

Si nous tous, usagers de la ville, passants ou habitants, sommes en capacité de ressentir les ambiances urbaines et si elles déterminent l'agrément ou l'inconfort que nous éprouvons à pratiquer l'espace urbain, c'est qu'elles jouent un rôle primordial pour la qualité du cadre de vie. Pour réaliser un projet de (ré-)aménagement urbain, leur évaluation, leur modification en fonction des objectifs à atteindre entrent donc dans les actions à mettre en œuvre. D'autant qu'une bonne maîtrise des ambiances extérieures détermine des conditions optimales de confort intérieur grâce à une conception architecturale réfléchie et adaptée au contexte.

[1] Place Jean Moulin en hiver

En hiver, malgré la présence d'un beau soleil il y a peu de monde, ce qui laisse penser qu'il fait plutôt froid, les ombres sont allongées, le soleil est donc bas sur l'horizon alors que nous sommes en milieu de journée comme l'indique la luminosité du ciel. Comme il y a peu d'activités, le paysage sonore est marqué par le passage des véhicules, voitures, tram, motocyclettes plutôt que par les bruits de la nature et des personnes.



[2] Place Jean Moulin au printemps

Au printemps, les arbres retrouvent leurs feuilles, il y a plus d'oiseaux et de présence humaine ce qui va se traduire par un paysage sonore plus complexe et plus riche, l'ombrage apporté par le feuillage est recherché par les flâneurs qui s'asseyent plus volontiers sur les bancs, le soleil est plus haut sur l'horizon comme le montrent les ombres sur le sol, la température est plus douce et la lumière plus vive, à la limite d'être éblouissante.



Quels sont les éléments à maîtriser ?

Tout d'abord l'ensoleillement, dont on connaît la variabilité au cours des saisons. Outre son rôle vu précédemment dans l'espace public, il est important d'en tenir compte pour gérer les apports solaires en façade et en toiture ainsi que la lumière naturelle en fonction de l'existence d'obstacles naturels ou construits. Ensuite, les effets aérauliques liés à la morphologie urbaine, la température de l'air en relation avec le degré hygrométrique qui dépend de la nature et de la couleur des matériaux de sol, des bâtiments et de la présence ou non de végétation et d'eau (fontaine, bassin...). Cet ensemble va définir ce que l'on appelle le microclimat urbain. Vient enfin le paysage sonore résultant des différentes activités urbaines (trafic, commerces, loisirs, industrie...), de la composition du tissu urbain (formes, matériaux), de la faune et de la flore.

Comment l'aménagement urbain va-t-il influencer sur les ambiances physiques ?

Basons-nous sur deux morphologies urbaines de référence : la rue en U (appelée également rue canyon) et la place. La géométrie de la première est caractérisée par une faible largeur, avec des bâtiments souvent de grande hauteur qui la bordent. Sa chaussée peut être en enrobé noir ou revêtue de pavés, elle peut être piétonne ou parcourue par un trafic important aux heures ouvrées. Du fait de son profil, en période hivernale, le soleil pénétrera difficilement pour apporter lumière et chaleur dans la rue et à l'intérieur des bâtiments. En fonction de son orientation par rapport aux vents dominants, on observera soit un effet d'accélération de l'air (effet Venturi), favorable en été mais pas en hiver, soit une mauvaise

circulation aéraulique, ce qui sera pénalisant en période estivale, période durant laquelle les surfaces minérales et sombres absorbent la chaleur, provoquant une élévation importante de la température. La sensation auditive sera celle que l'on aurait dans une grande salle vide (phénomène de réverbération) sans pouvoir définir de façon précise la provenance d'un son. L'étroitesse de la rue et les façades réfléchissantes vont alors amplifier le bruit du trafic quand les véhicules vont circuler ou celui des conversations et des pas des piétons.

A contrario, la place se présente comme une étendue plutôt ouverte qui peut être occupée ou non sur une partie de sa surface par du mobilier urbain, de la végétation, un bassin... Selon l'existence et la taille des obstacles, naturels ou pas, on disposera d'un espace partiellement ou totalement ombragé en fonction des saisons, dans lequel l'air circulera librement, parfois en tourbillonnant. Suivant la couleur et la nature des revêtements de sol la lumière pourra se réfléchir, le son des pas sera perceptible. Il sera relativement aisé de repérer l'origine des bruits.

À partir de la connaissance physique du site (situation géographique, topologie du terrain, emplacement dans la ville, dimensions, matérialité...) et du contexte local (climat, infrastructures, activités, carte de bruit, plan lumière...) l'aménageur urbain dispose d'un grand nombre de données qui vont lui permettre d'analyser au cours des saisons les ambiances urbaines existantes, de déterminer par l'intermédiaire d'enquêtes auprès des usagers celles qui sont considérées comme agréables (et donc à conserver) et celles qui doivent être améliorées à l'occasion de la modification ou de la création d'un morceau de ville.



DEUX DEGRÉS

Le ciel sera-t-il toujours bleu...

Oui, dès que les promoteurs mettent en image leurs projets, le ciel derrière les immeubles est bleu. Le ciel bleu, c'est l'été, la convivialité, l'insouciance. C'est fédérateur. Tous unis vers un même objectif : être chez soi, ouvrir les fenêtres, entendre le chant des oiseaux, les enfants qui jouent... même s'il est vrai que les gosses du 3^e sont un peu bruyants. Tiens, une odeur de barbecue ? Ouh, l'emmerdeur du rez-de-chaussée fait cuire des sardines. Bon, on va refermer les fenêtres. On va même baisser les stores parce que le soleil tape trop fort. Saloperies d'été et de ciel bleu ! Vous voilà coincés dans votre appart à attendre que le temps se fasse plus clément et espérer sortir un peu. Au moins, vous aurez du temps pour débattre de la météo, un sujet ô combien brûlant.

#Février 2016

#les promoteurs se lancent dans les réseaux sociaux pour faire la promotion de leur programme.

Grave erreur !



Lulu_59 - @lulu_59 07 : 26 - 02 Février 2016
Ça donne envie. Vu du nord de la France, Bordeaux et son ciel bleu semble être un paradis.

Bernard_Bx - @bernard_bx 11 : 08 - 05 Février 2016
Détrompe-toi Lulu, je fais l'amère expérience de Bordeaux depuis 2 ans maintenant. Et il faut savoir qu'il pleut tout le temps. Des journées entières coincés chez nous à attendre que la pluie cesse !

Jojo - @jojo 19 : 46 - 15 Février 2016
Tout à fait d'accord Bernard_BX ! JE ME SUIS FAIT DUPER PAR **#LES PROMOTEURS** qui m'ont vendu un climat bordelais constitué de ciel bleu mais j'ai vite déchanté. La vérité est que le climat bordelais est horrible de novembre à avril ! JE SUIS EXCÉDÉ !

Petit-Ange - @petit-ange 01 : 08 - 16 Février 2016
Moi aussi trompée par une plaquette de **#promoteur** qui m'a vendu un ciel bleu continu. Ce sont des méthodes scandaleuses. Le promoteur ne nous a jamais dit qu'il pleuvait à Bordeaux tout le temps !

Sunshine66 - @sunshine66 10 : 36 - 23 Février 2016
#les promoteurs mentent partout. J'ai déménagé à Perpignan pour avoir du ciel bleu toute l'année comme il était convenu sur la plaquette du projet. Je ne suis pas déçue. Par contre, ils ne m'ont jamais dit qu'il y avait 200 jours de vent par an. Je deviens folle. **#PROMOTEURS ESCROCS** !

Patrick06 - @patrick06 15 : 15 - 28 Février 2016
Fuyez le ciel bleu ! L'été c'est invivable. Je ne peux plus ouvrir mes fenêtres sans être victime de nuisances insupportables : cris d'enfant, bruit de tondeuse, irrespect total des gens qui font l'apéro dehors. Je ne peux même plus regarder par les fenêtres sans voir une personne âgée en maillot de bain ou un touriste obèse torse-nu. Gare à la pollution estivale !

#Avril 2016

#face à cette crise, un groupe de pression réussit à mettre en place une nouvelle norme pour les plaquettes de #promoteurs. Celles-ci devront représenter fidèlement le climat local pour ne pas duper le futur acheteur. L'application de cette nouvelle norme fut catastrophique pour le marché immobilier et, surtout, l'image de certains territoires.



sur les plaquettes des promoteurs ?

#Novembre 2016

#apparition de revendications régionales pour la fierté de saisons non estivales. Les #promoteurs alsaciens, après avoir mené un sondage, décident de représenter leur projet avec un fond hivernal.



Hans67 - @hans67 07 : 26 - 02 Novembre 2016
Bravo, beau projet et belle représentation de notre belle région lors de sa plus belle saison : l'hiver. Il me tarde d'emménager dans mon nouvel appartement au mois de novembre !

Stras_Muller - @stras_muller 09 : 40 - 05 Novembre 2016
Ça donne envie d'être chez soi pendant l'hiver. Quelle belle région ! Et de toute façon, l'été alsacien n'est pas agréable.

BXboy - @bxboy 11 : 08 - 05 Novembre 2016
Je dois dire que ça fait rêver vu depuis Bordeaux. Nos hivers sont bien tristes, les paysages aussi.

Schnaps_67 - @schnaps_67 12 : 48 - 05 Novembre 2016
Je ne vous permets pas Stras_Muller de décrier l'été alsacien. Vous faites du tort à votre région ! Je milite pour les étés alsaciens et les hivers doux de Bretagne.

Katylove - @katylove 06 : 01 - 11 Novembre 2016
J'ai 78 ans et je peux vous certifier, avec sagesse, que ma saison préférée est l'automne. J'aimerais que les promoteurs valorisent plus l'automne sur leurs images de projet. Les belles couleurs acajou, la lumière du soleil, la douceur du climat.

Stras_Muller - @stras_muller 06 : 02 - 11 Novembre 2016
Chère Katylove, vos propos prouvent seulement que l'automne est une saison crépusculaire, comme vous ! Je m'opposerai à ce qu'on fasse la promotion de l'immobilier alsacien sur un fond de ciel automnal. DEVANT LES TRIBUNAUX S'IL LE FAUT.

#Janvier 2017

#des promoteurs essaient de contourner le problème en représentant leurs immeubles de nuit (après tout, si vous avez un logement c'est avant tout pour dormir à l'abri la nuit). L'échec fut total.



#Février 2017

#le débat sur les saisons était trop houleux mais il avait eu le mérite de mettre une chose en évidence : la couleur du ciel est associée à une saison, à ses activités et à ses ambiances. C'est cela qu'il faut mettre en avant. Reste alors à savoir quel est le moment le plus rassembleur en France. L'étude menée fut unanime : ce sont les jours fériés et les ponts du mois de mai. Toutes les perspectives de #promoteurs seront dorénavant représentatives du climat au 1^{er} mai.



L'économie hors du temps ?

L'idée courante veut que l'économie mondialisée, structurée par l'optimisation des coûts de production, ait la capacité de s'affranchir des cadres sociétaux ou des systèmes territoriaux. Le temps, les rythmes saisonniers n'échappent pas à cette idée. Il est vrai que la mondialisation et l'abondance de biens qu'elle génère donnent le sentiment d'une économie qui avance de manière autonome. Tout est disponible à 8 h 30.

Il existe pourtant un certain nombre de signaux révélateurs de l'influence contemporaine des saisons sur l'économie. Selon Clim'act-Metnext (entreprise spécialisée dans la gestion des risques météo-climatiques), 25 % du PIB de la France (50 % de son activité) est « météo sensible ».

« Quand Madame Soleil se fait scientifique »

Une expertise (et un marché) du risque météorologique se développe afin de permettre aux entreprises d'anticiper les aléas climatiques pouvant affecter leur activité. Une expertise qui ne réside pas dans la prévision à court terme de catastrophes naturelles mais dans celle de phénomènes issus de la météo du quotidien et des saisons.

Cette tendance est liée au fonctionnement de nombre de secteurs dont la production et le chiffre d'affaires sont calibrés en fonction des saisons. On pense bien sûr au tourisme ou à l'agriculture, mais l'agroalimentaire, le textile,

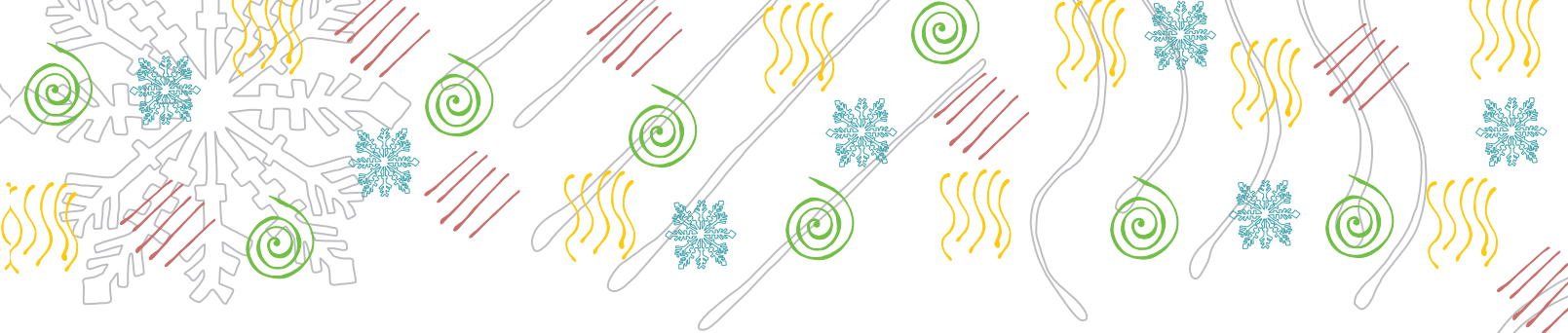
l'énergie, les transports, la grande distribution... sont directement concernés. Quelques degrés de plus ou de moins peuvent impacter lourdement une entreprise et l'épisode neigeux de 2010 a coûté plus de 380 millions d'euros à la seule grande distribution.

Longtemps considéré comme une fatalité, ce risque est de plus en plus intégré par les entreprises et laisse apparaître une sensibilité aux rythmes saisonniers de mieux en mieux maîtrisée par certains secteurs de l'économie.

Loin de ces soubresauts « climatiques », le lien économie-saison prend une autre forme, évidente et trop souvent oubliée : le territoire. Si l'image immédiate que génère l'« Économie » représente une hydre a-spatiale faite de réseaux et de connexions immatérielles, elle n'en demeure pas moins connectée à un territoire : si elle lui permet de vivre, elle se développe aussi grâce à lui, à ses caractéristiques, à son potentiel et à ses faiblesses.

Pour le territoire girondin, ce facteur territorial est palpable et le lien économie-saison bien visible. Sans parler de captivité, la Gironde, de par sa spécialisation, est influencée par les saisons, puisque le poids du secteur agricole y est quasiment deux fois plus important que sur la France métropolitaine (l'indice de spécialisation¹ du secteur agri-

1 | Part des emplois du secteur agricole dans l'emploi total girondin / part du secteur agricole dans l'emploi total en France métropolitaine.



cole en Gironde est de 1,8). Une influence encore plus parlante à l'échelle régionale tant le secteur agricole y cumule les premières places dans la production agricole française : première forêt cultivée d'Europe, première région viticole mondiale en vins d'appellation, première région maïsicole d'Europe, premier producteur mondial de palmipèdes gras, première région piscicole de France...

L'agriculture, la pêche, l'ostréiculture, comme la sylviculture et la viticulture se travaillent avec le temps quotidien et les cycles naturels. Si les évolutions technologiques permettent à ces activités de se protéger des caprices saisonniers, elles ne les écartent pas : un été trop pluvieux aura un impact sur la qualité du raisin, trop chaud, il fragilisera l'activité ostréicole ou agricole. À chaque saison correspond une étape dans le processus de mise en culture et cette interaction concerne toute une chaîne de production allant du semencier à l'industrie agroalimentaire, en passant par l'agriculteur.

Ce lien territorial économie-saison se renforce et devient une réalité encore plus prégnante lorsqu'une importante économie touristique se développe, comme c'est le cas sur l'Aquitaine où plus de 65 000 salariés, dont près de 40 400 emplois directs, sont concernés à travers les territoires littoraux, montagnards et ruraux.

L'économie a-saisonnière

L'impact de ce facteur territorial sur l'économie locale est cependant à relativiser car il varie fortement selon les contextes. Regardons la région parisienne : le lien ne semble pas déterminant et l'économie apparaît comme réellement a-saisonnière. Mis à part des événements climatiques exceptionnels ou sociétaux (vacances, grèves...), l'économie parisienne fonctionne indépendamment des cycles saisonniers.

Cette réalité est encore renforcée si l'on prend en compte une structure productive dans son ensemble, et cela quel que soit le territoire. La déconnexion entre l'économie et les saisons, voire entre l'économie et le territoire est bien réelle. Elle est liée au développement des villes et d'une économie majoritairement urbaine centrée sur les activités tertiaires et une activité productive technologiquement a-saisonnalisée. Le secteur agricole constitue une faible part en termes d'emplois ou d'activités. Son poids se réduit régulièrement depuis quelques décennies. De plus, la vie urbaine a cette particularité, contrairement aux espaces ruraux, d'imposer un niveau constant de besoins en biens et services. Aidée par une production mondialisée et le développement de la mobilité, la satisfaction de ces besoins est aujourd'hui possible. Elle donne naissance à un rythme urbain propre, éloigné des cycles naturels et dont l'économie s'est saisie, allant même jusqu'à inverser le lien avec les saisons.

« La ville saisonnière ou les invasions barbares »

Les saisons au service de l'économie : voici un phénomène lié à l'avènement de la société de consommation, durant les Trente Glorieuses. Les hommes étaient en mesure d'exploiter tout ce qui semblait bon pour leur épanouissement, loin des problématiques d'épuisement des ressources. L'un des symboles de cette conquête humaine est le développement des politiques touristiques des années 1960-70, où de grandes stations balnéaires ont été créées ou développées. Sur la côte girondine : le bassin d'Arcachon, Lacanau, Montalivet... sont concernés et si la mission interministérielle à l'aménagement de la côte atlantique (MIACA) a limité les dégâts, la même logique de (sur) exploitation du territoire n'a pas épargné la dune du Pilat.

Si l'économie utilise ici le potentiel économique des saisons pour développer un territoire, l'exercice se confronte à plusieurs limites sur les territoires balnéaires. Ces politiques ont généré une hyper-dépendance saisonnière de par la nature quasi industrielle et spécialisée de l'activité économique qu'elles ont entraînée. Les stations balnéaires du bassin d'Arcachon et de la côte océanique sont conçues et marketées pour accueillir massivement une population estivale. Une spécialisation spatiale, mais également temporelle, comme le montre l'évolution des emplois touristiques sur ces territoires qui atteint son pic en juillet-août (20 % de l'emploi salarié privé) d'après le syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon.

Des villes saisonnières, temporaires, parfois fantômes en hiver, ont émergé de ces politiques. Exploitées en été, elles fonctionnent au ralenti le reste de l'année. Elles voient leur dépendance au tourisme, à une saison, renforcée, et la faiblesse de leur socle productif accroît cette dépendance, contrairement aux stations de montagne qui ont su valoriser leur potentiel touristique sur l'ensemble de l'année.

Les retombées économiques sont également à relativiser car les activités et les emplois sont pour beaucoup saisonniers, donc temporaires et précaires. Même si ce phénomène est difficilement quantifiable, nombre de salariés saisonniers ne sont présents que l'été, voire les quatre mois de l'année correspondant au temps d'ouverture des établissements à vocation touristique. Une fois la saison finie, salariés et exploitants quittent les lieux, entraînant avec eux les fruits récoltés puisqu'ils ne dépensent pas sur place l'argent ainsi gagné.

De plus, le surplus de population estivale, qui soumet ces territoires à une forte pression anthropique, oblige les collectivités locales à procéder à une nécessaire mise à niveau des équipements, engendre des surcoûts d'aménagement et pose des problèmes de logements saisonniers.

En somme, la priorité donnée à la valorisation du potentiel balnéaire sur une seule saison a généré une marchandisation estivale des territoires côtiers qui ne sont plus maîtres ▶



► de leur développement économique et en deviennent le support plus que l'acteur.

Si la valorisation économique d'une saison est un fait, le territoire – hors métropoles – montre les limites de ces processus qui ne peuvent être maîtrisés par des collectivités qui n'ont pas les capacités financières, ou un tissu économique suffisamment diversifié pour s'en affranchir.

L'économie apparaît détachée des saisons, omnipotente. Son évolution en France, en Europe ou dans nombre de pays développés, orientée vers les services et le secteur tertiaire, loin des activités traditionnelles, accentue ce phénomène sans toutefois concerner tous les territoires au même degré. Les réseaux urbains mondialisés développent leur propre rythme, contrôlent et maîtrisent les facteurs du développement. Ils répondent aux évolutions, aux besoins, aux desiderata de sociétés contemporaines et urbaines, toujours plus pressées et a-saisonnées. Le secteur de la construction

en est un bon exemple : autrefois rythmé par les saisons, il est aujourd'hui aidé par les évolutions technologiques et lié aux rythmes urbains. Il avance désormais hiver comme été, à des cadences toujours plus élevées, loin des cycles qui nous ont façonnés.

Ce n'est pas l'économie qui est a-saisonnée, c'est notre société urbaine et contemporaine. L'économie n'est que son reflet. Certaines évolutions sociétales, qui prônent un retour à la « terre nourricière » et aux productions locales de biens et services, apaiseront peut-être le rythme d'une ville acceptant alors les variations de son territoire. Ou faudrait-il au contraire que les habitants eux-mêmes réinvestissent l'ensemble des territoires non-urbains pour que l'économie réapprenne à vivre aux rythmes des saisons ?

■■■■■■■■■■



Vacances à la belle étoile ?

Le marché du logement ne se comporte pas de la même manière partout. En milieu littoral, l'effet « saison » a un impact fort sur les modes et rythmes de vie, et l'héliotropisme constaté en Aquitaine déséquilibre les mécanismes naturels de peuplement et engendre des problématiques spécifiques de formes urbaines (étalement urbain), de typologies d'habitat (maisons individuelles) et de déplacement (saturation des réseaux viaires en période touristique).

L'émergence des stations côtières aquitaines

Le nombre de vacanciers français étant passé de deux millions en 1937 à 14,6 millions en 1965¹, l'État a initié, dans les années soixante-dix, une politique d'aménagement des espaces naturels présentant une forte attractivité touristique. L'enjeu était à la fois d'organiser spatialement le phénomène de massification du tourisme balnéaire (et de montagne), de façon à préserver ces espaces sensibles, et de profiter de l'opportunité économique que représentait pour le pays le marché productif de la construction standardisée de résidences secondaires. Moins « bétonneuse » que les autres missions ne l'ont été en Languedoc-Roussillon et en Corse, la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine (MIACA), créée en 1967, a néanmoins, ancré

un véritable « modèle local » de station balnéaire sur ces territoires côtiers. Des villages se sont vus projetés au pied des dunes, créant souvent deux polarités aux intitulés explicites (ex. : Biscarosse-plage et Biscarosse-bourg), séparés par quelques kilomètres de forêt de pins. Les secteurs déjà urbanisés de la côte aquitaine comme Arcachon, le sud des Landes et le Pays basque, ont eu pour leur part tendance à se densifier et à repousser l'urbanisation à vocation résidentielle vers « l'arrière-pays ».

Du « lit marchand » au logement des actifs, permanents et saisonniers

Les collectivités locales et l'État doivent aujourd'hui faire face aux pressions foncières et immobilières entraînées par la plus-value saisonnière et liées à un fort solde migratoire. En Aquitaine, ces dynamiques impactent de plus en plus l'économie locale et la fluidité des parcours résidentiels en rendant difficile la construction de logements sociaux pour ceux des résidents permanents qui pourraient y accéder. Le vieillissement du parc touristique, dont l'obsolescence se conjugue avec l'évolution rapide de la demande, rend également urgente une réflexion portant à la fois sur l'optimisation des temps d'usage de ce patrimoine immobilier et la limitation de la part consacrée aux résidences secondaires. L'État exprime la volonté de désaisonnaliser leur occupa-

¹ Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, conseil général des Ponts et Chaussées, 5^e Section Aménagement des territoires, Rapport sur le dysfonctionnement des marchés du logement en zone touristique, janvier 2008.

tion afin d'étendre le champ de l'économie touristique et loger les actifs permanents et saisonniers. S'il considère que la constitution d'intercommunalités et la mise en place de programmes locaux de l'habitat sont une clé du problème, il se montre également favorable à la réhabilitation de cet habitat « de saison » et à la production d'opérations mixtes de lits marchands et de logements. La mobilisation de son foncier est désormais amorcée dans cette perspective.

Le logement des saisonniers reste cependant le laissé-pour-compte des politiques nationales. Son déficit impacte pourtant l'activité locale et crée une difficulté croissante des employeurs à recruter, les saisonniers ne parvenant pas à se loger en haute saison du fait des loyers pratiqués par les propriétaires bailleurs. D'autre part, les collectivités locales peinent à trouver un montage financier adéquat pour pallier le déficit d'exploitation d'équipements dédiés qui ne fonctionneraient que deux mois de l'année. Le plan régional des saisonniers en Aquitaine², produit en 2012, propose des pistes d'action, pour certaines d'ores et déjà en phase de montage ou d'aboutissement. En cohérence avec la volonté nationale, il préconise la mutualisation et l'optimisation de l'existant.

Faire cohabiter l'été avec le reste de l'année

Sur la côte aquitaine, les configurations touristiques sont diverses. Audenge (33), la communauté de communes de Mimizan (40) et Bidart (64), trois territoires d'environ 7 000 habitants, ont chacun des problématiques d'aménagement spécifiques analysées et gérées par le groupement d'intérêt public (GIP) littoral. Ainsi, entre 1999 et 2010, la population d'Audenge a augmenté de 53 %, en grande partie du fait de la proximité de l'agglomération bordelaise. Cette commune se différencie de ses voisins par une offre faible en résidences secondaires et en lits marchands. L'articulation entre offre de logement et développement touristique doit être consolidée par une réflexion sur la densification du foncier en centre-bourg et la mise en œuvre d'un projet urbain³. La communauté de communes de Mimizan possède quant à elle une capacité de 2 000 lits marchands et 53 % de résidences secondaires. Le développement d'un tourisme de nature, l'amélioration de l'accessibilité et des déplacements au sein de la commune en période estivale et la constitution d'une « culture de l'habiter » dans un espace en archipel, sont les objectifs visés. Ce travail sur « la chaîne de valeur de la production de logements » est également engagé sur la côte basque, à Bidart, territoire rotule entre Bayonne et Biarritz. Avec 42 % de résidences secondaires, le territoire

est paralysé par des axes de déplacement saturés durant l'été et « soumis à de nombreux risques naturels et à des pressions humaines très fortes sur ses milieux [...], [il] doit faire l'objet d'une stratégie d'aménagement et de développement rétro-littoral exemplaire ».

Le bassin d'Arcachon : une forte saisonnalité « lissée » par la proximité de la métropole bordelaise

Le bassin d'Arcachon est un pôle touristique majeur proche de la métropole bordelaise et d'envergure désormais internationale. Sa population a doublé depuis les années cinquante. Michel Mayenc, responsable du SCoT du bassin d'Arcachon au Sybarval, et Laurent Trijoulet, directeur général de la communauté de communes du bassin d'Arcachon nord (Coban) font aujourd'hui le même constat d'une plus grande perméabilité de l'emploi avec l'agglomération bordelaise. Si le Val de l'Eyre à l'est et la Coban au nord sont les territoires qui croissent le plus rapidement, le premier, plus forestier que maritime, est moins soumis à la saisonnalité que le second ou que le sud du bassin d'Arcachon (Cobas). Le territoire s'éloigne progressivement de sa vocation majoritairement touristique et les rythmes socioéconomiques s'alignent progressivement sur ceux de l'agglomération bordelaise. Ce phénomène se ressent aujourd'hui particulièrement dans les secteurs de la Coban et du Val de l'Eyre avec lesquels les liens résidentiels et de loisirs se resserrent. Gérer cette attractivité et organiser la densification sont aujourd'hui les missions des élus locaux de ces territoires désormais métropolitains.

Un marché du logement peu accessible aux publics en situation de fragilité

Des biens immobiliers parmi les plus chers de Gironde, peu d'offres locatives et des baux qui s'arrêtent avant l'été, rendent les parcours résidentiels difficiles. Pour le directeur de la Coban, le pavillon individuel a répondu et répond encore à des attentes, mais cette seule offre crée des déséquilibres sur le territoire. « Quand les ménages se desserrent, si vous n'avez pas la capacité de trouver du logement adapté à leur taille, vous excluez du logement et du parcours résidentiel localement. » Très orientée par l'activité économique saisonnière, la typologie des emplois conduit à un revenu net distribué aux ménages peu élevé : « Il y a bien un actif, mais pas douze mois de rémunération. Or, vous avez un logement cher et assez monotypique. » Malgré quelques initiatives comme la Maison des saisonniers établie depuis 2002 dans le sud bassin et une charte du logement saisonnier, la réponse reste marginale selon Michel Mayenc. Laurent Trijoulet rappelle pour sa part que la profession de saisonnier est un métier à part entière et nécessite une offre adéquate : « Les habitudes de vie ne sont pas les mêmes que pour un étudiant qui fera cela deux mois dans sa vie. »

2 | Conseil régional d'Aquitaine, Plan régional des saisonniers, propositions d'actions en vue de l'amélioration de la situation des travailleurs saisonniers en Aquitaine, octobre 2012.

3 | GIP littoral, « Aménagement durable des stations », appel à projets, juin 2013.

**Les résidences secondaires,
un fond de commerce pour le bassin d'Arcachon ?**

Pour le directeur du Sybarval, si les résidences secondaires compensent une offre d'hôtellerie faible, elles sont aussi de plus en plus porteuses d'une économie présentielle toute l'année. Bordeaux est proche et, conjuguée à la croissance démographique, leur part tend à diminuer au profit des résidences principales. Palier intermédiaire entre résidence secondaire et résidence principale, la bi-résidentialité est en plein essor. Le défi posé par le Sybarval est de parvenir à en mesurer l'importance « en équivalent temps plein ». Une étude mobilisant des indicateurs factuels, tels que consommation d'eau, déchets, etc., a été lancée pour poser les bases des futures orientations en matière de logement et d'aménagement pour un bassin d'Arcachon où il fasse bon vivre, travailler et se détendre pour chacun et en bonne intelligence.



DOSSIER

Mai 2015 CaMBa | 49

Cahiers de la Métropole Bordelaise | a'urba

Cultivons les saisons

entretien avec Éloïse Bloit et Émilie Pascal¹

**Comment avez-vous perçu la commande
55 000 hectares et comment le calendrier
que vous avez élaboré a-t-il nourri votre démarche ?**

La commande posée par la communauté urbaine de Bordeaux en 2012 à notre groupement concernant la place de la nature dans son territoire était une opportunité formidable de repenser les rapports homme-nature au sein d'une agglomération majeure. Sur un territoire urbain et périurbain de 55 000 hectares, comment affirmer une place forte pour la nature tant dans la vie quotidienne des citoyens que dans les opérations d'aménagement, alors qu'aujourd'hui sa place est souvent limitée à une fonction d'embellissement, d'hygiène ou de loisirs ?

La nature est largement perçue dans nos sociétés occidentales comme « à côté » du monde civilisé par l'homme, celui-ci étant communément placé au centre d'un espace dans lequel il vit et prélève ses ressources. Si cette vision ethno-centrée de la nature tend aujourd'hui à être officiellement remise en cause, force est de constater que l'homme moderne urbain mène une vie largement déconnectée de la nature.

Souhaitant renverser ce rapport et replacer l'homme dans un rapport co-évolutif avec la nature, notre groupement s'est notamment appuyé sur un calendrier des saisons qui replace les temps des hommes et de la ville dans les rythmes naturels. Cette entrée temporelle devait être aisément appropriable et compréhensible par tous, pédagogique.

Les grands cycles naturels trouvent-ils encore une place dans la vie des habitants de l'agglomération bordelaise ?

Ces cycles influencent l'agriculture, et notamment la viticulture, pratique emblématique du territoire bordelais. Le cycle de la vigne, les vendanges et les célébrations festives qui y sont associées construisent un lien fort et largement partagé entre activité humaine, identité d'un territoire et nature. Ce vecteur simple, consistant à reconnecter le citadin aux cycles naturels par ce qu'il boit ou mange, a été largement observé avec l'essor des « paniers bio ». Les abonnés, soumis aux rythmes de chaque légume, ont réappris à manger selon les saisons : cuisiner les légumes d'hiver, parfois méconnus, et l'été, retrouver les tomates avec un plaisir intense. Mais la nature ne se limite pas aux plantes potagères. Le fleuve, les bois, les grands parcs, mais aussi le jardin de pied d'immeubles, les pieds d'arbres sont autant d'espaces ou d'interstices où la nature peut trouver sa place.

¹ | Urbanistes, elles font partie de l'agence A et cetera à Paris.
www.aetc.eu

Ce calendrier des saisons permet la mise en co-visibilité des différentes formes de temporalité de la nature : les saisons, les migrations, les grandes marées et les pleines lunes, la période de floraison de l'angélique des estuaires... et de constater que la vie des Bordelais, principalement urbaine, s'inscrit toujours dans ces grands cycles. Différents événements traditionnels rythment leurs activités : le surf sur la vague du mascaret liée aux grandes marées, la fête des vendanges, la « saison » de l'aloise... mais aussi des pratiques plus récentes comme « l'été métropolitain », la baignade dans les lacs urbains, la « mise en fête » de transhumances... Si des pratiques se perdent, de nouvelles s'inventent en continu et le quotidien des Bordelais reste rythmé par la nature, bien plus qu'ils n'en ont conscience.

Comment ces pratiques qui persistent et s'inscrivent dans ces rythmes naturels ont-elles influencé votre travail ?

Ce constat a guidé nos différentes propositions : encourager des pratiques existantes, en générer de nouvelles... banales ou exceptionnelles, ces pratiques marquent l'identité des lieux, participent de leur qualité.

Pour conserver la concordance des temps entre l'homme urbain et la nature, le lien physique, l'expérience de la nature sont essentiels. La proposition faite à Bordeaux d'un parc-archipel du domaine de Luchey au Bois des sources du Peugue en passant par le Bois du Burck, le parc du Bourghail, le futur zoo de Pessac répondait à une demande

toujours plus forte des citoyens pour la pratique des loisirs de plein air. Il offre un ensemble d'espaces supports de nombreuses pratiques qui fédèrent un territoire et permet l'expérience de ce lien homme-nature, ville-saisons en coordonnant et valorisant le « déjà là ».

En région parisienne, un événement estival « l'été du Canal » s'appuie sur un élément naturel fort, le canal de l'Ourcq, pour développer un ensemble de pratiques et offrir une image renouvelée d'un territoire souvent mal perçu. Le comité départemental du tourisme, chef d'orchestre de la manifestation, met en place des navettes fluviales et coordonne des initiatives associatives, culturelles ou marchandes, portées par les villes, pour construire un programme largement apprécié par les habitants.

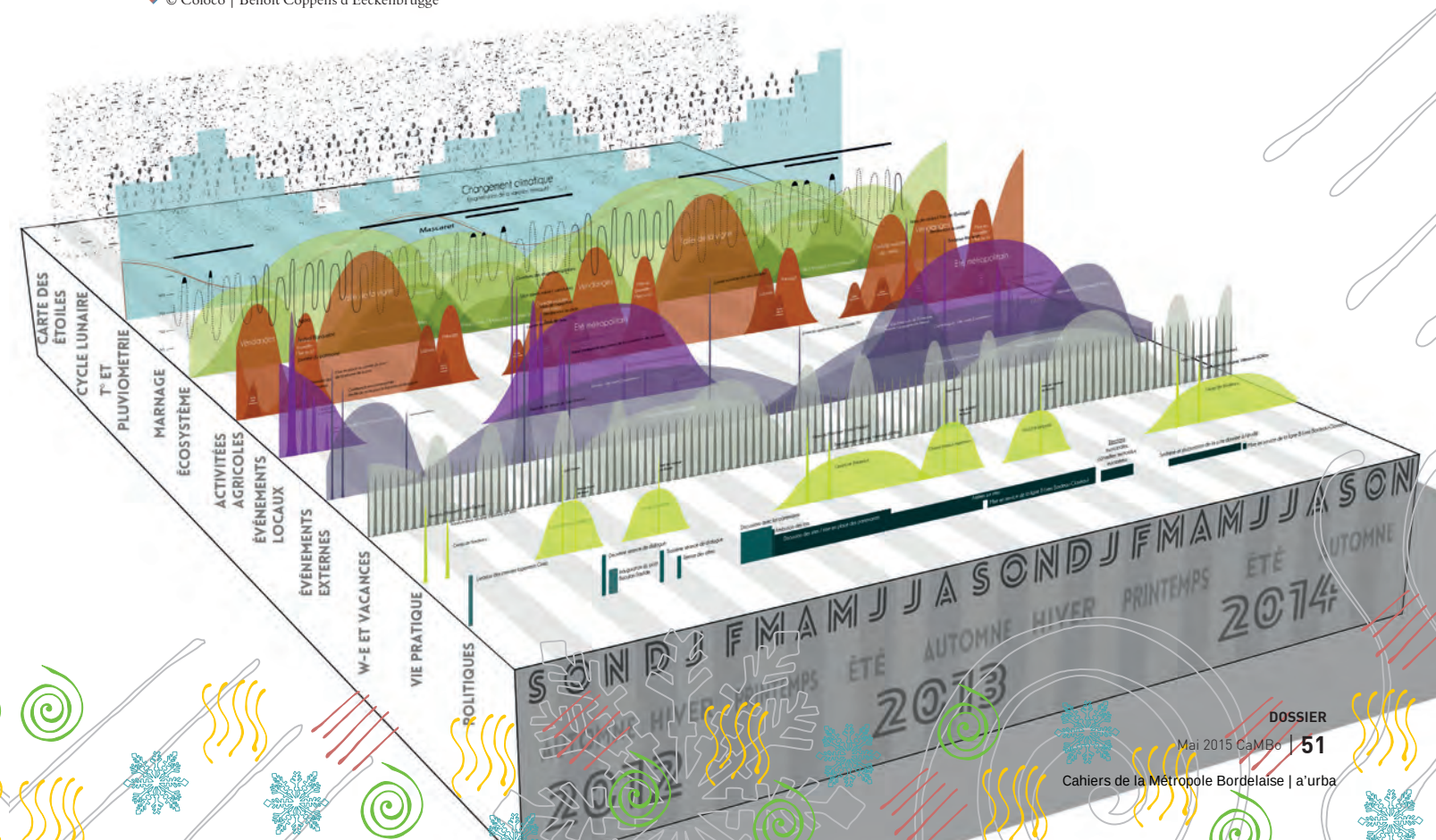
Faire une place à la nature en ville dans sa diversité et même son exubérance, c'est autant répondre à une demande de loisirs, de qualité du cadre de vie que de permettre à l'homme de renouer avec des fondamentaux, de se connecter à des rythmes naturels.

Cet enjeu vous semble-t-il pris en compte dans les opérations d'aménagement du territoire ?

La nature et ses rythmes sont trop souvent les parents pauvres des opérations d'aménagement. La nature est vue tour à tour comme un espace vert, une contrainte réglementaire, un vide à remplir, une friche.

Le calendrier des saisons fait apparaître la temporalité de grands projets urbains de l'agglomération, eux-mêmes toujours basés sur un calendrier rigide, nourri des contraintes techniques et réglementaires, voire des temps politiques.

© Coloco | Benoit Coppens d'Eeckenbrugge



► L'opération urbaine est largement déconnectée des rythmes naturels. Ces opérations pourraient pourtant se construire sur une trame temporelle plus « naturelle », plus organique. C'est ce que le calendrier des saisons voulait montrer.

Comment inscrire alors ces opérations d'aménagement dans les cycles naturels ?

En organisant des « dynamiques » qui combinent les temporalités opérationnelles classiques des opérations d'aménagement et des événements fédérateurs, des opérations de communication, une gestion au quotidien, une attention à l'évolution des pratiques. L'urbanisme de « management », notion qui commence à s'affirmer, est un urbanisme ouvert aux opportunités, aux expérimentations. La société civile s'est d'ores et déjà saisie de ces nouveaux modes de faire la ville qui associent les dimensions du vivant et du vivre ensemble : du repas de quartier au jardin co-construit, comme « le jardin de ta sœur » à Bordeaux, un aménagement « léger » qui vient transformer rapidement l'usage d'un site et qui peut s'imposer à terme. Ce processus permet de « mettre en vie » des lieux, des projets, d'affirmer leurs qualités, de créer du lien et du sens.

Les dynamiques d'acteurs ne se décrètent pas. Elles impliquent un travail de mise en réseau et de prise en compte du terreau social et associatif. C'est un travail qui nécessite du temps, mais également des budgets de fonctionnement pour inscrire ces dynamiques dans la durée. Cette vision de l'urbanisme nécessite souvent une réorganisation des services techniques, des modes de faire et

la définition de nouvelles lignes budgétaires. Il ne s'agit pas forcément d'ajouter des coûts, mais de ventiler différemment l'investissement. À titre d'exemple, nous travaillons sur le projet du futur grand parc de l'agglomération rouennaise. La collectivité souhaite avoir une démarche intégrant les initiatives de la société civile tout en mettant en place un processus progressif d'aménagement du site. Bien qu'un travail de concertation poussé a été mené en phase de programmation, il n'est pour le moment pas envisageable d'allouer un budget de fonctionnement pour l'animation du réseau local et la mise en vie progressive de ce parc. Le désir de faire autrement, de penser ce projet d'aménagement avec le temps, avec les habitants existe bien, mais ce désir est bloqué par des lignes budgétaires pré-affectées en investissement, dans lesquelles « l'événementiel », « l'animation et la mise en réseau » ne trouvent pas leur place.

Un dernier mot ?

La nature ne peut pas être simplement « aménagée », elle est forcément « gérée » dans le temps, un temps qui s'inscrit dans un rythme saisonnier et des cycles naturels. De même, des processus d'aménagement plus souples, laissant la vie, qu'elle soit humaine, végétale ou animale prendre peu à peu sa place, permettraient de faire la ville par étape. La nature en ville porte depuis toujours une valeur sociale et immatérielle forte. Lui laisser le temps, s'appuyer sur l'existant, planter à la bonne saison, faire avec les habitants, c'est aussi se donner les moyens de construire une ville où chaque système vivant trouve sa place, où les rythmes naturels résonnent et font sens.



Saisonnalités de la ville et des lieux habités

Dans la présentation de la republication en 1966 de son livre *Marcovaldo ovvero le stagioni in città*, Italo Calvino propose différentes lectures du recueil d'histoires de cet étrange citadin. « S'agit-il de nostalgie, du regret d'un monde idyllique perdu ? [...] Si nous observons plus attentivement, nous verrons que la critique de la "civilisation industrielle" s'accompagne ici d'une autre critique, tout aussi incisive, à tout rêve d'un "paradis perdu". L'idylle "industrielle" est prise en cible tout autant que l'idylle "champêtre" : non seulement un "retour en arrière" dans l'histoire n'est pas possible, mais cet "en arrière" n'a jamais existé, c'est une illusion. L'amour pour la nature de Marcovaldo est de ceux qui ne peuvent naître que chez un homme de la ville : c'est pour cela qu'on ne sait rien de ses origines extra-citadines ; cet étranger à la ville est le citoyen par excellence. »¹ Que cherche Marcovaldo ? Accorder ses activités citadines aux changements saisonniers dont il retrouve de petites traces en ville qui constituent des périodes de temps identifiées et récurrentes.

Le terme de saison correspond à une construction culturelle associant les faits de la nature et ceux de la culture. Sa racine latine, *satio*, renvoie à la semence, c'est-à-dire à l'association opportune d'une activité humaine au rythme

propre d'une dynamique végétale exploitée pour l'alimentation. C'est ainsi l'accord temporel entre des pratiques et les cycles et rythmes propres de la végétation qui « fait saison ». Chris Younès insiste à ce propos sur le fait que « ce sont ces co-rythmes entre nature et culture qui constituent l'enjeu des reliances régénératrices des milieux urbains »². D'une manière plus large, la saison a été étudiée dans les sciences humaines et sociales à travers une approche relationnelle qui lie l'homme en société à son milieu physique et géographique.

À l'occasion de l'organisation d'une journée d'étude sur les saisons des villes, Alain Guez et Hélène Subrémon proposent l'approche suivante : « Il ne s'agit pas tant de comprendre les liens entre variations climatiques et activités et organisations humaines, mais bien de chercher à déceler les accords et disjonctions entre des temporalités autonomes les unes des autres, bien qu'interagissant entre elles. En d'autres termes, la question ne serait pas seulement d'explorer les relations de l'homme à son milieu, mais plutôt d'essayer de comprendre comment il est possible de « faire milieu », en proposant comme hypothèse que ce « faire milieu » dépend de l'accord entre ces différentes temporalités. »³

2 | C. Younès, « À la recherche d'éco-rythmes urbains », in *La ville adaptable* /1, Résultats *Europas 12*, European Europe, Paris-La Défense, 2014.

3 | Voir l'avant propos d'A. Guez et H. Subrémon (dir.), 2013, *Saisons des villes*, éd. Donner lieu, Paris.

1 | I. Calvino, 1997, *Marcovaldo ou les saisons en ville*, éd. L'École des Loisirs, Paris.



Adaptabilité : installations culturelles, sportives ou de loisirs,

2K24 © Anaïs Godefroy-Rieb, Thibaut Muller, Charles Mannenc, Hugo Alzingre, Arthur Poirer

► Cette perspective conduit à observer, d'une part, la prise en compte des phénomènes saisonniers dans la conception d'espaces urbains a-temporels, c'est-à-dire conçus d'abord pour se libérer des rythmes structurés par la nature, émancipés, et, d'autre part, la façon dont les activités humaines s'accordent en ville pour « faire milieu » et constituent des périodes de temps identifiables et récurrentes dans un territoire spécifique.

Les projets présentés en 2014 à la 12^e édition du concours European présentent un corpus intéressant d'explorations stimulées par le thème de la session : « La ville adaptable. Insérer les rythmes urbains ». European est un concours international destiné aux jeunes architectes, urbanistes, paysagistes de moins de quarante ans qui se situe entre la réflexion théorique et opérationnelle. Un thème commun est défini et proposé à des collectivités qui sont partenaires du concours avec le double objectif de faire émerger des idées nouvelles et de les mettre en œuvre dans des projets opérationnels. La 12^e session, dont nous proposons ici une lecture thématique, s'appuie sur un constat alarmant. « Les villes d'Europe sont engagées dans une transformation radicale : elles doivent au plus vite diminuer leur empreinte écologique pour contribuer à la résolution de la crise énergétique, à la lutte contre l'effet de serre, à la sauvegarde des ressources non renouvelables. Cette transformation

concerne à la fois leur morphologie (forme) et leur métabolisme (entre autres l'ensemble des dépenses énergétiques) et est fortement dépendante des modes de vie qu'elle propose. »⁴ Le titre de la 12^e session de ce concours, quelque peu énigmatique au premier abord, a permis d'ouvrir des pistes de réflexion concrètes et utiles. Sortir du printemps permanent, concevoir des infrastructures éco-systémiques, dépasser l'approche fonctionnelle pour explorer des usages alternés de l'espace habité sont les trois voies explorées ici sous la forme d'une relecture de ces projets afin d'accompagner la réflexion sur les enjeux temporels des transformations territoriales.

Sortir du printemps permanent

Si le « printemps permanent » s'impose depuis longtemps dans les représentations des projets d'architecture – proposant une homogénéité climatique qui serait synonyme de confort⁵ –, l'étude des propositions réunies dans le catalogue d'European 12 fait apparaître l'expression de périodes climatiques différentes. Selon la localisation géographique de certains sites, l'hiver s'impose parfois, comme dans les projets situés dans les pays nordiques, alors que l'été apparaît comme saison de référence dans les pays méditerranéens. Mais le plus souvent ces nouvelles représentations semblent ►

⁴ Extrait du thème European 12, *La ville adaptable* /1, Résultats European 12, European Europe, Paris-La Défense.

⁵ Ph. Rahm, 2009, *Architecture météorologique*, Archibooks, Paris.



Nouvelle image urbaine de la Plaza de España, Ombre © Jorge Ruiz Boluda et F. Javier Cortina Maruenda ▼



se réduire à un nouveau « fond » qui reste un élément de décor, et n'interrogent pas véritablement les temporalités de la ville.

Ce n'est pas le cas du projet 2K24⁶. Le thème de la ville adaptable, développé sur le site frontalier de Konstanz en Allemagne et de Kreuzlingen en Suisse, y est *a contrario* décliné par une conception riche et « flexible » d'usages variant dans les différents temps de la journée et de l'année. Le bord du lac devient un espace de destination intensifié par des équipements qui s'alternent selon les saisons. Étonnamment, ce projet est le seul parmi les projets retenus à présenter de façon explicite une série de représentations montrant systématiquement les différents usages, configurations et équipements de l'espace selon les différents moments de l'année.

Le projet Ombre⁷, mentionné sur le site de Don Benito dans la moitié sud de l'Espagne, fait référence de manière explicite au contexte actuel de crise économique. Il utilise un dispositif léger qui construit une nouvelle ambiance sensorielle rafraîchissante de cet espace minéral de centre ville et compose une nouvelle attractivité. Les saisons chaudes sont ici naturellement privilégiées pour développer des réponses « thermodynamiques » associant ambiance et pratiques urbaines.

6 | Équipe mentionnée constituée de : Anaïs Godefroy-Rieb, Thibaut Muller, Charles Mannenc, Hugo Alzingre, Arthur Poirer.

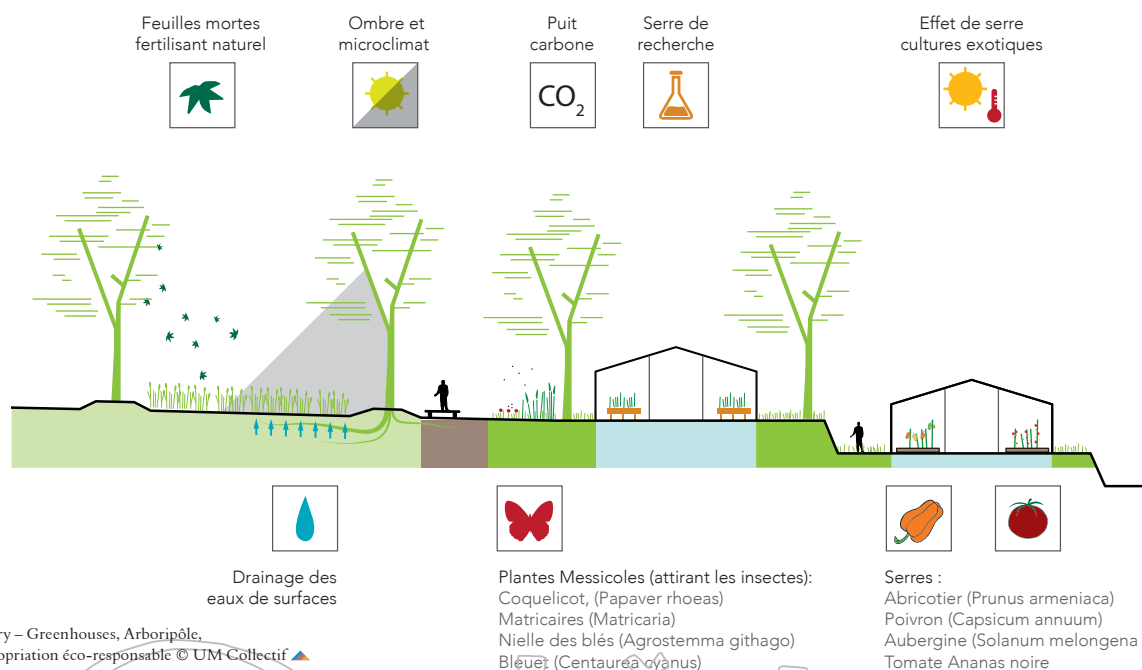
7 | Équipe mentionnée constituée de : Jorge Ruiz Boluda et F. Javier Cortina Maruenda.

Concevoir des infrastructures écosystémiques

Les propositions formulées pour cette session d'European abordent également une question récurrente dans l'histoire de l'urbanisme : comment repérer et distinguer les formes stables de celles plus changeantes ? Se pose ici l'enjeu des échelles et des horizons temporels dans la mesure où le caractère de stabilité et de variation dépend des durées prises en considération. Ceci étant, les problématiques contemporaines de gestion et d'économie des ressources expriment différemment ces questions et la réponse géométrique n'est pas le seul élément de structuration à explorer. En effet, de nombreux projets insistent sur la nécessité de construire une « infrastructure paysagère et écosystémique »⁸ comme socle des projets à venir. Nous désignons par ce terme une infrastructure territoriale qui permet de produire des ressources et d'en absorber les restes tout en limitant les déperditions. Plus que de forme, il s'agit ici de métabolisme. Ces nouvelles infrastructures permettent d'explorer les capacités d'adaptation et de réponse à l'incertitude programmatique en valorisant le site comme un système naturellement équilibré dont l'activité agricole productive est calibrée en accord avec les cycles de production/consommation du milieu habité. Ainsi, dans le cas de Franges pionnières⁹, les différents éléments du projet sont dimensionnés pour définir une capacité du sol et de la végétation à gérer les eaux pluviales et usées mais aussi à produire de l'énergie. Un

8 | Alain Guez, 2014, « Une interprétation chronotopique des enjeux de la ville adaptable », in dossier European 12, supplément à la revue *Traits Urbains*, n° 72, Paris.

9 | Équipe lauréate constituée de : Anne-Laure Marchal, Mathieu Delmas, Léa Hommage, Sébastien Deldique.



Agroforestry – Greenhouses, Arboripôle, une réappropriation éco-responsable © UM Collectif

« espace capable » est ainsi proposé, qui compose un cadre pour de futures installations possibles, encore indéfinies. Dans cette logique, le projet Arboripôle, une réappropriation éco-responsable¹⁰ « se fixe un objectif intemporel de fonctionnement éco-responsable » en associant les principes de l'économie circulaire à une production d'énergie adossée aux ressources locales.

La construction d'un accord entre des cycles différents de productions et de consommations illustre la quête d'un équilibre territorial articulant intimement les dimensions spatiales et temporelles d'un territoire. Le développement d'un savoir-faire éco-systémique intègre les rythmes pluriels de renouvellement des ressources locales et les constitue en « structure saisonnière » du territoire capable d'accueillir une activité humaine.

Sur un autre registre, le projet Système réactif¹¹, développé sur le site de Kristinehamn en Suède, propose un aménagement intégrant les rythmes de crues de la rivière par un dispositif en terrasses qui tamponne les eaux de pluies et limite ainsi les risques saisonniers d'inondation.

Dépasser l'approche fonctionnelle pour explorer des usages alternés de l'espace habité

La thématique de la ville adaptable d'European 12 a également permis d'explorer une autre forme de saisonnalité plus orientée vers une attention portée aux rythmes sociaux susceptibles de se synchroniser avec ceux des phénomènes naturels, ou de s'en affranchir en partie. En insistant sur des organisations spatiales favorisant l'expression d'une polyrythmie sociale, cette démarche permet de dépasser une approche fonctionnelle et statique des espaces urbains contemporains et de révéler leur complexité.

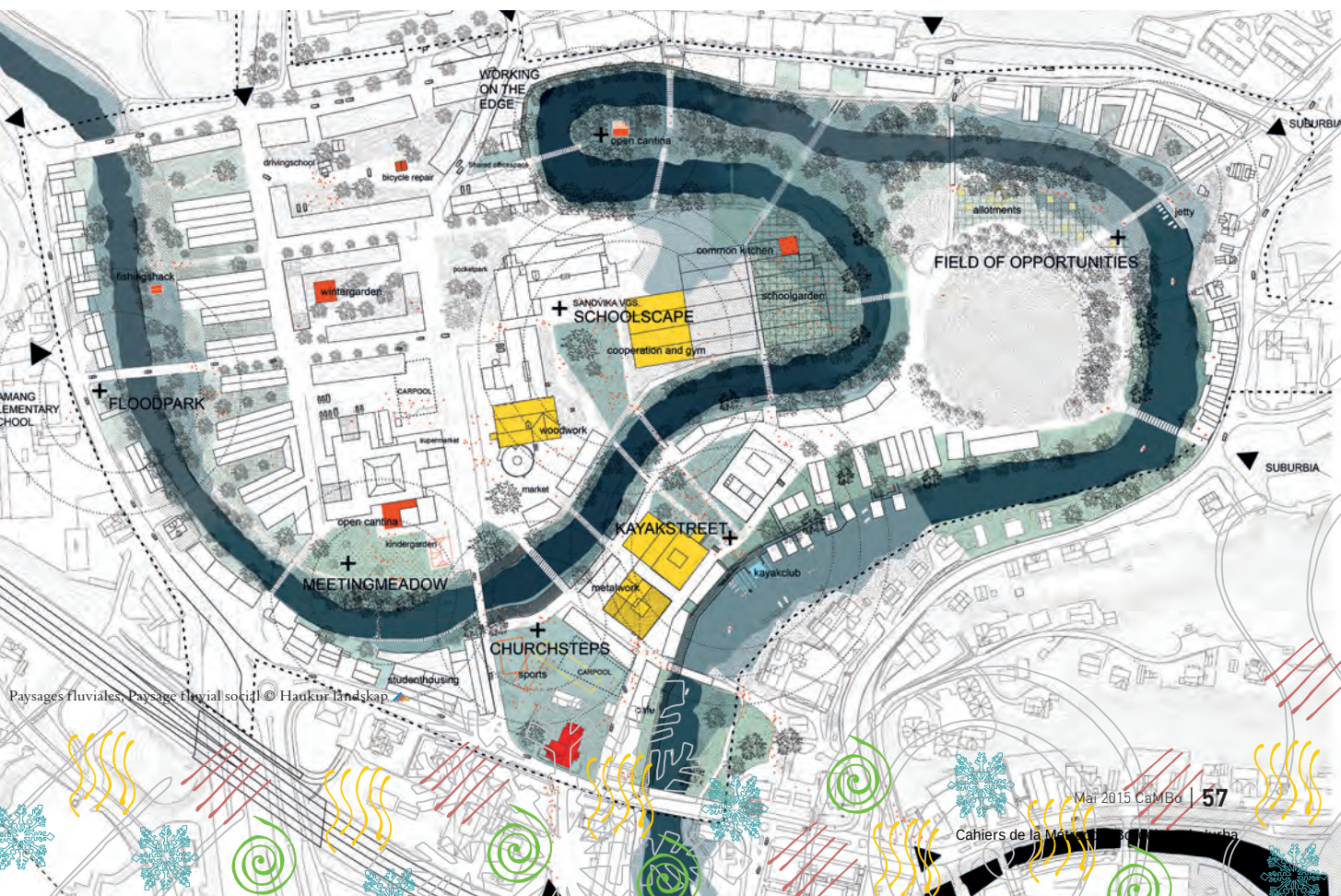
La prise en compte des différents moments de la ville et des territoires offre l'occasion de penser des usages alternés selon les moments, où l'intensité spatiale et sociale se définit par la multiplicité des pratiques simultanées et/ou alternées de mêmes lieux et espaces.

Le projet Paysage social fluvial¹² ; développé par l'équipe lauréate sur le site de Baerun en Norvège, procède à la reconnaissance méticuleuse des différents espaces générés par les anses de la rivière pour développer des programmes adaptés aux différentes situations et ambiances ainsi identifiées. Tel un parc équipé sinueux, la rivière est intégrée dans le tissu urbain et offre une ressource à contre-temps ▶

10 | UM Collectif, équipe ayant obtenu une mention spéciale constituée de : Nils Le Bot, Mathilde Busca, Laurent Naud, Lucille Thierry.

11 | Équipe lauréate constituée de : Mario Benedetto Assisi, Irene Toselli, Giuseppe Cispino, Valentina Milani.

12 | Haukur landskap, équipe lauréate constituée de : Hanna Haukøya Storemyr et Sigrid Urnes.



► des rythmes urbains (cabane de pêcheur, club de kayak, cuisine de plein air, etc.).

Sur ce même site de projet, l'équipe ayant reçu la mention spéciale du jury pour la proposition Zone riveraine de Hamang¹³ développe une stratégie où « l'aspect temporel des usages et les cycles saisonniers forment la structure du programme. La flexibilité est fondamentale : chaque endroit du site peut être utilisé différemment selon les moments, grâce à l'idée de programmation basée sur le temps »¹⁴. Cette stratégie est exprimée par des diagrammes temporels et une coupe multiscale originale. Ces outils permettent d'appréhender simultanément le projet d'ensemble et ses détails et de mettre en évidence certains moments singuliers de la journée et de l'année auxquels sont associées les pratiques des lieux.

Ces explorations proposent d'aller au-delà du couple lieu-fonction pour penser des architectures temporelles plus complexes où les pratiques peuvent s'alterner. Une telle approche implique la mise au point de nouveaux outils articulant espaces et temps. L'équipe mentionnée sur le site de Wien-Kagran en Autriche pour le projet En pointe !¹⁵ présente un diagramme de programmation des surfaces projetées mettant en correspondance les heures, les semaines et les saisons pour déployer les usages de façon alternée selon les temps des espaces proposés.

13 | Moxon architects, équipe ayant obtenu une mention spéciale constituée de : Ben Addy et Pauline Marcombe.

14 | La ville adaptable /1, 2014, Résultats European 12, European Europe, Paris-La Défense.

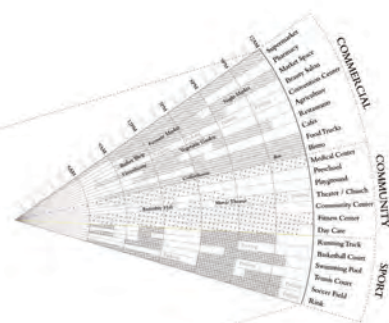
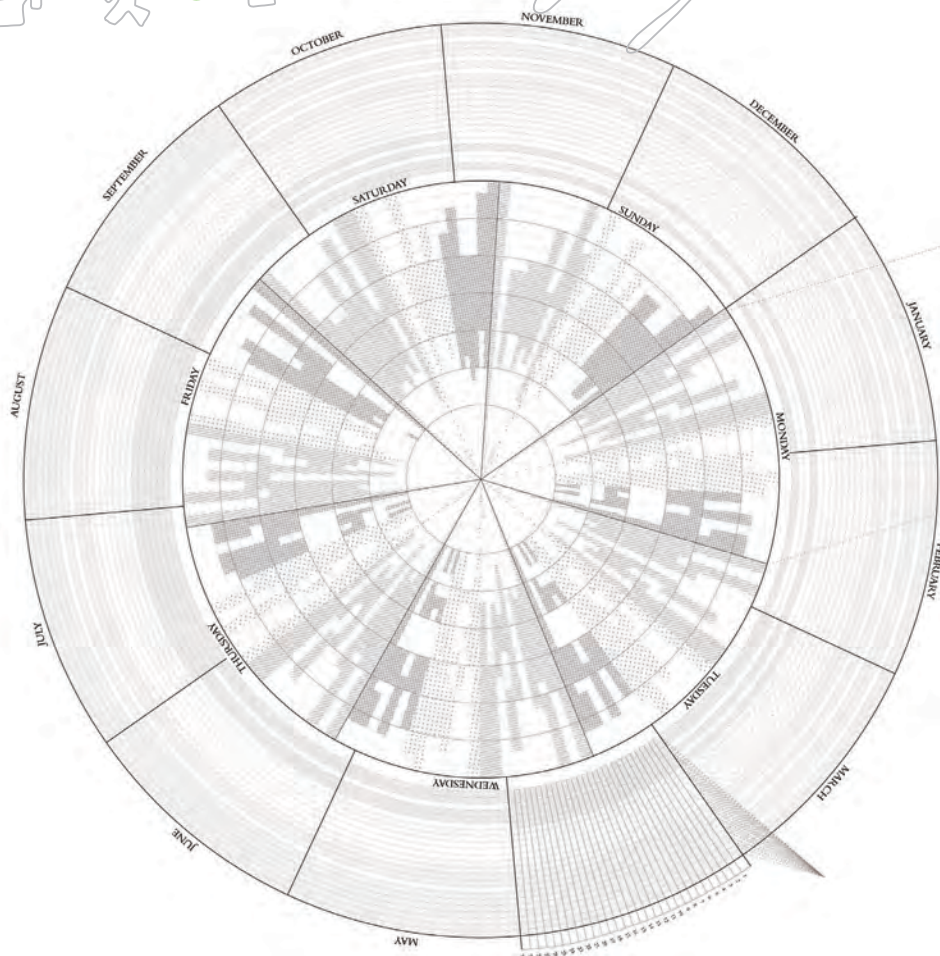
15 | The Open Workshop + Lorena Del Rio Architects, mention spéciale.

Le titre du projet Champs polyrythmiques¹⁶, mentionné sur le site de Graz en Autriche, est pour sa part explicite. Il insiste sur la définition d'un concept de projet visant à produire un paysage composé de lieux organisés en échiquier, fait d'alternances de pleins et de vides. La polyrythmie des équipements proposés cherche à mettre en adéquation les rythmes des habitants en intégrant leurs différentes pratiques de l'espace sur 24 heures.

Cette brève relecture de certaines des propositions formulées pour European 12 met en évidence la richesse de l'approche saisonnalisée de la ville et des territoires contemporains. Comme on aura pu le comprendre, il s'agit plus ici de penser les saisonnalités que les saisons de la ville et des territoires. Cette approche des espaces et des phénomènes temporalisés permet une appréhension critique et opérationnelle d'une série d'injonctions contemporaines liées au durable, au soutenable, à la transition. Ces injonctions nous invitent de fait à repenser les régimes temporels de l'action collective et des mondes qu'on imagine et à trouver de nouveaux accords entre nos modes de vie et les capacités limitées de notre planète et des territoires.

16 | Projet mentionné de Katja Aljaž.





- COMMUNITY
- COMMERCIAL
- SPORT

Calendrier et programmation de la surface par année, par semaine et par heure, En pointe ! © The Open Workshop + Lorena Del Rio Architects ▲
Coupe narrative, Zone riveraine de Hamang © Moxon architects ▼



12.08.13



Persister

Le thuya n'est pas le végétal le plus esthétique ni le plus accueillant pour la biodiversité, mais il a l'avantage de jouer très efficacement un rôle de brise-vue. Toujours vert, il forme une pyramide de vingt mètres de haut lorsqu'il croît en liberté. On le mène facilement à angle droit et à la hauteur désirée à l'aide d'une bonne cisaille au printemps et à la fin de l'été. De croissance rapide, il se satisfait de tout type de sol et se plaît aussi bien à l'ombre qu'à la lumière. Le thuya est la plante idéale pour la haie de votre jardin. Demandez à votre voisin, il a planté la sienne il y a quelques années déjà : personne ne connaît la couleur de ses volets tellement le feuillage est dense. Personne ne s'intéresse d'ailleurs à la couleur de ses volets, sa haie de deux mètres douze ajustée à la limite de la rue semble signifier depuis tout ce temps qu'il n'y a rien à voir au delà. Le végétal persistant en haie brise la vue.

La haie de sapinettes ordonnance un paysage bien connu aujourd'hui, celui des lotissements. Le plan de géomètre a délimité le domaine de nouvelles propriétés plus ou moins étendues sur les traces d'activités agricoles affaiblies par la spéculation immobilière. Les haies vite plantées en traduisent l'agencement vite ordonné. La croissance rapide du thuya est plébiscitée pour construire ces nouveaux murs de la ville. Un labyrinthe de maisonnettes en vert camouflées protège désormais la ville de pierre de cette « nature » avec laquelle on n'a pas encore fini de négocier les termes du contrat.

La haie est le signe persistant de ce paysage de la « ville diffuse », son trait répétitif, comme un traité de géométrie

urbaine. En suivant les courbes sèches du cadastre, la sapinette en grossit la ligne et gomme les défauts d'implantation de constructions qui ne cherchent plus l'alignement. À la place du mur mitoyen, elle organise de nouvelles sociabilités dont témoigne la diversité des formes. Sa première fonction de brise-vue, tout de go affichée pour l'achat du plus beau thuya, s'ajuste à l'usage. Ici, la haie séparative d'un mètre vingt de hauteur dira l'entente probablement cordiale des voisins. Là, une haie de deux mètres de large et de haut évoquera un quelconque désaccord persistant entre les habitants d'un même lotissement. Le mode de plantation, en haie simple ou double, et la fréquence d'entretien, plus ou moins régulière, traduisent le goût de ces jardiniers bien lotis à habiter ensemble à proximité d'une nature pas bien urbaine. La haie persistante situe son homme dans un geste clair de séparation. À travers elle, on s'impose et on s'expose, on aménage une juste distance à son environnement. Ultime façade de l'habitation, remodelée par la taille régulière, les variations de sa forme adoptent l'humeur et le caractère de citadins attentifs à leur intimité, soucieux de bon voisinage et concernés par ce qui pousse sur leur terrain.

Si le Code civil règle les contours de l'implantation des haies¹, ce sont les règlements de lotissement qui en arrêtent les spécificités locales. Le règlement des Pierrettes, à Cestas, impose ainsi la clôture de toute parcelle dans les deux mois suivant l'acquisition d'un lot et préconise l'emploi « d'arbustes ornementaux à feuillage persistant » ▶

¹ Article 671 du Code civil : les haies et plantations – Loi 1804-03-19 du 29 mars 1804.

► sur une « hauteur maximale de 1,60 m ». Sous ce plafond qui relativise la fonction de brise-vue de manière presque conviviale mais que la cisaille récurrente devra veiller à ne pas dépasser, tous les états de la haie persistante pourront être autorisés. Mixte et austère ou droite et libre, épaisse et colorée ou fine et parfumée, la sapinette de thuya côtoie le laurier palme, la viorne, l'osmanthus, le photinia, le coto-neaster, le troène, l'oranger, le rhododendron, le fusain, le PVC parfois, pour tirer les lignes grossières et décidément appréciées d'une figure toute locale.

La conduite donnée à la haie par le parcellaire et son enveloppe maximale modelée par les règlements définissent la plastique des murs de la ville. Constante dans ses apprêts, c'est la végétation persistante qui se rapproche peut-être le plus du matériau des constructions qu'elle enrobe. Sa plasticité verte armée d'un épais branchage serait malléable comme le béton si la taille appelée par sa croissance rapide ne rappelait pas sa dure réalité d'être vivant en ville.

Les confins de la ville s'organisent en archipels selon cette architecture bien ancrée de la nature. Les habitations, mais aussi les infrastructures et les équipements, les zones d'activité ou commerciales s'en inspirent. La sapinette en tête, avec son rapport qualité/prix/entretien défiant toute concurrence, s'érige mur anti-bruit le long des autoroutes, colonise les rond-points et les abords des voies. Une nature persistante s'élève en rideaux le long des territoires de la mobilité, marquant le parcours et les arrêts, rythmant le voyage quotidien, affirmant la proximité de vastes labyrinthes verdoyants et portant la promesse d'une nature XXL peut-être sauvage, certainement exotique. Ici encore, la sapinette est le signe clair d'une limite territoriale et celui plus touffu d'une nature toute proche. Mais si la végétation protégeait réellement du bruit des voitures qui défilent, on imagine aisément la place que les citadins des plus grandes métropoles mondiales laisseraient à la nature : les rues seraient de longs tunnels de végétation dense, les murs mitoyens couverts de plantes grimpantes, les maisons perdues sous l'ombre noire de grands arbres agglutinés. Non, le long de l'autoroute, la haie persistante protège du bruit surtout parce qu'elle ultra-signifie la proximité de la nature. La sapinette, dont les plantations en série font persister sur la rétine une image clignotante, inspire la même confiance qu'une enseigne de magasin : elle vous parle à vous personnellement et dit qu'on se rapproche de quelque chose qu'on cherche, qu'on est à proximité de quelque chose qu'on apprécie, qu'on est au cœur de quelque chose qu'on désire. Si la haie persistante du lotissement brise la vue en même temps qu'elle ordonne un lieu collectif d'habitations de toute la variété des attentions que ses habitants lui portent, sa puissance évocatrice domine le long des infrastructures, au pied des équipements, au cœur des *malls*. La sapinette, dans un malin retour, rappelle peut-être la maison quand on est au volant de sa voiture pour rentrer chez soi, ou qu'on fait ses courses chez Auchan le samedi matin. Elle



© Laure Matthieussent



est devenue familière. Familière aux habitants de lotissements, aux concessionnaires d'autoroutes, aux architectes de supermarchés (qui habitent éventuellement une maison individuelle avec jardin). La sabinette, riche de toutes ses adaptations locales, cocasses parfois à force d'être coquettes souvent, est en même temps investie d'une nature qui la dépasse : c'est un élément de patrimoine vivant, contagieux, reproductible, bardé d'images de nature et témoin inconditionnel de notre besoin d'aménager notre lieu de vie et de nous situer dans la ville.

Si on imagine mal un ABF² statuer sur la remise en état d'une haie peu entretenue au 134 allée des Troènes dans le quartier des épica, ce patrimoine vernaculaire vif et présent colonise pourtant toute la ville. Sa bonhomie persistante, petit cône descendu de son talus et fiché dans en pot à l'entrée d'un grand théâtre un jour de printemps, de la salle du conseil municipal en hiver, de festivals de musique en été, a déjà dû interpeller les plus durs tenants de l'intégrité architecturale des villes historiques. Mais leur inconfort n'a pas dû persister bien longtemps devant les dégâts causés: la sabinette en ville est furtive. Elle fait son apparition le temps des festivités, distillant une goutte presque imperceptible de parfum de nature, et disparaît rapidement, libérée de son ancrage dans un sol, qui de toute façon ne serait pas ici propice à son enracinement. La sabinette a ça de sympathique : on en fait ce qu'on en veut. On la dispose, on la sculpte, on la déplace, pour mieux marquer notre territoire et délimiter notre lieu de vie, en affichant notre goût pour une nature ordonnée à moindre frais, tantôt strictement cadastrale, tantôt mollement festive, mais toujours affectueusement architecturale. La sabinette est la reine de la ville-nature, comme le sapin, certes plus clinquant mais tout aussi travaillé, est le roi de nos maisons le temps des fêtes de Noël.

Au-delà des saisons qui se succèdent, la sabinette, et à travers elle toute végétation persistante qui passe gels et canicules avec succès, parle au fond des gestes quotidiens qu'on est prêts à faire pour penser par le menu notre rapport à la nature. Cadastrale, festive, souvent potempkine, et décidément investie d'une conception contemporaine et hautement pratique de la nature, la sabinette n'en finit pas de passer chez le coiffeur deux fois par an, de croître à angle droit, de faire marcher les rotatifs, et de créer une saine émulation chez les inventeurs de taille-haie, tout en se rêvant conique à plus de 20 mètres de hauteur. Les petites attentions persistantes du quotidien écrivent les articles de notre contrat avec une nature dont on saisit la puissance aménageuse moins sur la limite parcellaire du jardin, à la lisière de la ville, ou à chaque stand d'une foire d'exposition, que dans le désir impétueux de la sabinette d'atteindre sa pleine croissance.

La sabinette persiste, la cisaille aussi. C'est dans le contrat.

21 Architecte des Bâtiments de France.



DOSSIER
Mai 2015 CaMBa | 63

Cahiers de la Métropole Bordelaise | a'urba

Pour aller plus loin

- Brochet Béatrice, Racine Jean-Bernard, *Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse*, 2002, Géocarrefour, Vol. 77, n° 2, p. 117-132
- Calvino Italo, *Marcovaldo*, 1958, (1979, traduction Roland Stragliati), Julliard, collection Médium, Paris, 181 p.
- Clément Gilles, Rahm Philippe, *Environ(ne)ment : manières d'agir pour demain*, 2006, Montréal, Centre canadien d'architecture, Skira, Milan, 160 p.
- Guez Alain, Subrémon Hélène (ss. dir.), Linke Armin (photographe), *Saisons des villes*, 2013, éditions Donner lieu, Paris, 223 p.
- Jullien François, *Vivre de paysage ou L'impensé de la Raison*, 2014, Gallimard, coll. Bibliothèque des idées, 272 p.
- Paquot Thierry (ss. dir.), *Le quotidien urbain, Essais sur les temps des villes*, 2001, La Découverte/Institut des villes, coll. Cahiers libres, Paris, 192 p.
- « Les saisons dans la ville », *Annales de la recherche urbaine*, 1994, n° 61, 152 p.



Quand le numérique rebat les cartes

Alors que les Nations unies ont décrété 2015-2016 comme l'année internationale de la cartographie¹, on assiste depuis une dizaine d'années à une démultiplication des cartes dans notre quotidien : les GPS ont envahi voitures et téléphones portables, jamais les atlas thématiques n'ont été aussi nombreux, la presse profite de l'arrivée de journalistes de données pour proposer des visualisations cartographiques interactives ; sur le web, les géoportails se multiplient pour donner accès aux informations institutionnelles, de nouvelles formes de contre-cartographie émergent de mouvements contestataires, le web 2.0 permet de repenser la cartographie participative... Ainsi, près de dix ans après la sortie de Google Maps², le paysage de la cartographie numérique a considérablement évolué. Les mutations technologiques associées aux changements d'usages ont conduit à l'émergence de nouveaux modes de production et de diffusion des cartes. Ces nouveaux registres de fabrique cartographique modifient aujourd'hui en profondeur la façon dont la ville est représentée.

Complexification de l'offre : brouiller les cartes

Pendant longtemps, la palette des référentiels cartographiques disponibles consistait pour l'essentiel en des produits « sur étagère » présentant un caractère à

la fois scientifique et institutionnel. On peut citer, à titre d'exemple, le plan cadastral dans les communes, les cartes topographiques de l'Institut géographique national (IGN), la base européenne d'occupation des sols CORINE Land Cover ou encore le modèle numérique de terrain planétaire issu de la Shuttle Radar Topography Mission (SRTM). Ces fonds de plan sont aujourd'hui encore les référentiels qui servent de base à la plupart des dispositifs de cartographies institutionnelles. Mais les progrès technologiques et l'écrasante domination de quelques géants du web ont conduit à une banalisation à la fois des usages de l'information géographique, de l'offre en données et des formes de référentiels géographiques. La forme de banalisation la plus évidente tient dans la fonction, assignée aux fonds cartographiques, de simple interface de recherche de services web de toute nature. Ainsi, le contenu de ces nouveaux référentiels géographiques et leurs modalités inédites de production et d'utilisation donnent à voir l'espace d'une manière qui modèle (ou révèle) les représentations mentales des usagers/clients/citoyens, autant sinon plus qu'ont pu le faire en leur temps la carte de la France accrochée au mur de la classe, la carte topo au 1/25 000^e au cours des randonnées familiales ou encore la carte d'état-major. Conjugés aux effets de la globalisation, les progrès techniques permettent désormais à des acteurs économiques, sociaux, territoriaux et communautaires de toute nature et de toutes origines de produire

des référentiels dédiés, autonomes, malléables... rendant potentiellement caducs les impératifs de responsabilité et de stabilité jadis affirmés par les référentiels institutionnels.

L'accélération de la circulation de l'information géographique, la généralisation de son utilisation et la diversification de ses usages mettent donc en tension de nouveaux enjeux sur la place de la cartographie dans le débat public. En effet, ces évolutions conjuguées modifient les paramètres qui assuraient aux cartographes autorité et légitimité dans le champ de la production de connaissance sur le territoire. Alors que cette autorité était exclusivement fondée sur les expertises techniques et scientifiques, elle se construit de plus en plus sur une capacité à agencer des sources hétérogènes. Les institutions, principalement locales ou nationales, qui avaient jusqu'alors conçu, produit et fourni les figures cartographiques de référence sont désormais interpellées, contournées voire concurrencées par des acteurs aux statuts et motivations très diverses : des multinationales comme Google à des communautés de pratique comme OpenStreetMap. Ces nouveaux acteurs appuient leur reconnaissance sur leur proximité vis-à-vis de l'ensemble des usagers et citoyens, favorisée par le développement et la diffusion des technologies web. ►

////////

1 | <http://internationalmapyear.org/>

2 | Le service gratuit de cartographie de la firme de Google a été mis en ligne en 2004 aux États-Unis, 2006 en France : <https://www.google.fr/maps>

► Hybridation plutôt qu'opposition : en finir avec le combat des cartes

À la rigueur des protocoles de production des données institutionnelles est souvent opposée la réactivité des systèmes collaboratifs comme OpenStreetMap (OSM). Ainsi, les professionnels de la cartographie tendent à dénoncer le manque de fiabilité des contenus issus des « amateurs », compris ici dans son acception péjorative de « non-professionnels » et non au sens de celui qui aime et le revendique. Dans le même temps, les partisans d'OSM insistent sur la souplesse des dispositifs cartographiques mis en œuvre et sur la « force de frappe » que constituerait les milliers de contributeurs bénévoles. Nos analyses tendent à démontrer que ces propos doivent être nuancés et la déconstruction des systèmes tant institutionnels qu'amateurs révèle plus une tendance à l'hybridation des contenus qu'à leur opposition (voir encadré). La gouvernance à trois (Etalab, le groupe La Poste et OpenStreetMap) pour la mise en œuvre de la base d'adresses nationale ouverte³ en est un bon exemple.

Dès lors, il devient essentiel d'analyser l'émergence des multiples formes intermédiaires entre les productions spontanées de données et les formes plus encadrées. Elles apparaissent potentiellement comme des espaces de négociation où se construisent, en s'hybridant, des représentations partagées de l'espace. Les controverses et les consensus produits par ces cartographies com-

posites, qui ne s'assument pas encore comme telles, peuvent potentiellement bousculer les limites des cartes conventionnelles qui faisaient jusque-là autorité... tout en en créant de nouvelles qu'il convient alors d'analyser.

De la nécessité d'un regard critique renouvelé : jouer cartes sur table

La place majeure qu'occupe désormais l'iconographie dans les projets de territoires, associée à la facilité de remobilisation des données numériques qui se diffusent de façon exponentielle sur le web, conduit à renforcer la fascination pour l'objet « carte ». Les usages de la carte se diversifient sans pour autant que ses modes de fabrique ne soient interrogés. Pourtant, le croisement des données institutionnelles et des contributions volontaires (et demain, des traces involontaires) soulèvent des enjeux méthodologiques importants. La question de la qualité des données est ainsi au cœur de nombreux projets de recherche en géomatique⁴ qui ne se satisfont pas des oppositions binaires entre « amateurs » et « professionnels » ou entre « producteurs » et « utilisateurs ». Les travaux dans le domaine de la « cartographie critique » ont établi, depuis les années 1990, plusieurs constats qui rendent compte du rôle politique et sociétal de l'usage de la carte en proposant un décryptage du média cartographique (Harvey, 1989).

⁴ | Contraction des termes « géographie » et « informatique », la « géomatique » regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

Mais les acquis des courants critiques de la cartographie peinent aujourd'hui à saisir le contexte lié à ces nouveaux modes de production et de diffusion de l'information géographique : leur inclusion dans l'élaboration d'études territoriales met en évidence des transformations inédites des référentiels de l'action publique. Au-delà de la qualité de l'objet « carte » (*map*), c'est la crédibilité et la légitimité des processus de mise en carte (*map making*) qui sont désormais questionnées. Il est donc nécessaire d'engager un renouvellement partiel des cadres méthodologiques de la cartographie critique afin d'approfondir la description des nouvelles manières de faire des cartes, des étapes de leur fabrication et des rapports de pouvoir qui accompagnent cette fabrication aussi bien dans la conception que dans les usages.

À lire

■ Joliveau T., Noucher M., Roche S.
« Cartographie 2.0 : vers une approche critique d'un nouveau régime cartographique », *L'Information Géographique*, vol. 77 (4), 2013, p. 29-46.

³ | <http://openstreetmap.fr/bano>

Nouvelles formes de fabrique cartographique l'exemple d'OpenStreetMap (OSM)

OpenStreetMap (OSM) est un projet qui a pour but de constituer une cartographie libre du monde. Cette démarche de création de contenus géolocalisés bénévoles et spontanés par des citoyens devenus capteurs de leur environnement illustre la notion de « *volunteered geographic information* » (VGI) proposée par M. Goodchild (2007).

Une base de données géographiques

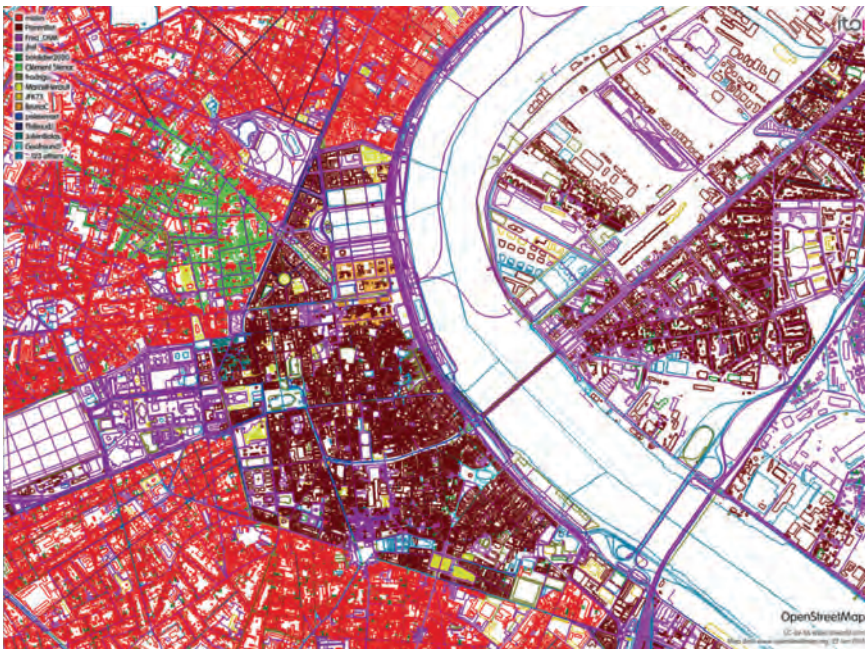
issues des contributions d'amateurs...



Source : OpenStreetMap - <http://www.openstreetmap.org> - consulté le 9 février 2015.

Munis de leurs GPS, appareil photo numérique, carnet et crayon, voire même dictaphone, les contributeurs d'OpenStreetMap parcourent les rues pour cartographier la planète et améliorer la qualité et la quantité de données déjà disponibles. La capture d'écran présentée ci-dessus est centrée sur la ville de Bordeaux. Elle ne témoigne ici que partiellement de la richesse du contenu proposé par OSM puisqu'au-delà de la carte c'est une véritable base de données géographiques (avec une série de champs descriptifs - des attributs) qui est renseignée et accessible : les données sont libres, téléchargeables, diffusables et utilisables gratuitement (licence ODbL). OSM n'est donc pas qu'une carte.

...dont une part conséquente provient de l'importation de base de données institutionnelles



Source : OSM Mapper - <http://www.itoworld.com/product/osm/map> - consulté le 9 février 2015.

Cette représentation par contributeur rend visible le patchwork de contributeurs. Celui-ci apparaît cependant comme très organisé car une part importante du contenu provient de l'importation de données institutionnelles en libre-accès issues des portails opendata de la ville ou de la métropole. OSM n'est donc pas qu'une production d'amateurs mais un produit composite où données institutionnelles et contributions volontaires s'hybrident.

Tags, incivilités urbaines, ville idéale...

objets de recherche en psychologie sociale

Alors que vient de se tenir à Bordeaux une grande exposition proposant une rétrospective de *street art* et *graffiti*¹, il est intéressant de revenir sur une recherche bordelaise portant sur « tags et grafs », qui a été conduite il y a 15 ans sous la responsabilité de Marie-Line Felonneau. C'est aussi l'occasion de revenir sur quelques étapes d'un parcours de recherche en psychologie sociale, dans lequel elle a suivi un fil conducteur : quels sont les rapports entre l'individu et ce qui l'environne ? Après avoir publié une étude sur « l'étudiant dans la ville », elle s'est effectivement intéressée aux pratiques de taggage, un mouvement venant d'outre-Atlantique qui était alors en pleine expansion en Europe. Elle a ensuite travaillé sur les incivilités dans l'espace public urbain ou sur les représentations de la ville idéale, pour approcher, sous un angle psychologique, les relations des individus à leurs espaces de vie, à leurs environnements.

Quelles motivations pour les tagueurs ?

Avant que les *american graffiti*s ne soient reconnus comme des œuvres d'art, les premiers tags des années 1960 sont apparus dans les ghettos ou les quartiers new-yorkais les plus défavorisés, comme signatures dans les bandes, signes identitaires de minorités ou signes ethniques. Qu'en était-il quand ce phénomène est arrivé à Bordeaux dans les années 1990 ? Il ne s'agissait pas encore

de grafs ou encore moins de fresques, mais de signatures apposées sur les murs de la ville. Dans sa recherche pour comprendre les motivations des tagueurs, l'équipe de Marie-Line Felonneau a combiné deux méthodes : l'étude des affaires de tags dans les archives judiciaires et une enquête de terrain pour retrouver des auteurs de tags et les interroger sur les raisons pour lesquelles ils avaient adopté ce comportement (entretiens semi-directifs). Il est alors apparu que, contrairement aux idées reçues, les tagueurs n'étaient pas des jeunes de banlieues, en échec scolaire, issus de l'immigration ou de milieux défavorisés. Il s'agissait d'adolescents ou de jeunes hommes, provenant de tous les milieux sociaux ; les plus nombreux étaient mineurs, scolarisés dans tous les lycées de la ville. En revanche, le lien avec la dimension esthétique a bien pu être établi, les lycéens en filière artistique et les étudiants des Beaux-Arts étant surreprésentés dans l'échantillon étudié. Finalement, les éléments explicatifs les plus marquants étaient liés, d'une part, à la beauté d'un geste artistique et, d'autre part, aux valeurs de l'adolescence : identité dans un groupe, audace et performance, défi de l'interdit et contestation de l'ordre des adultes.

Quels sens donner aux incivilités urbaines ?

Par la suite, Marie-Line Felonneau a conduit une étude sur les incivilités commises par des jeunes dans leur établissement scolaire ou en ville. 842 lycéens bordelais et 121 adultes ont été inter-

Marie-Line Felonneau est enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'université de Bordeaux, habilitée à diriger des recherches, elle est l'animatrice scientifique de l'axe « Identités, Insertions & Société » du laboratoire de Psychologie, Santé & Qualité de Vie. Elle s'intéresse plus particulièrement à la psychologie sociale de l'environnement.

rogés sur les incivilités physiques et sociales, sur les dégradations matérielles et les formes d'irrespect d'autrui. Leurs réponses graduées (échelle de Likert) et leurs traitements quantitatifs ont montré que les variables socioéconomiques n'étaient pas déterminantes : les auteurs d'incivilités n'agissaient pas par manque de repères, mais le faisaient sciemment, par opposition aux règles de bonne conduite. À noter que les lycéens des établissements les plus favorisés jugeaient les incivilités moins graves que leurs homologues des établissements scolaires plus défavorisés. Élargissant son étude des incivilités aux perceptions que l'on en a, et, insistant sur le contexte dans lequel ces représentations sont situées, elle a ensuite montré que plus on s'identifiait à une ville, plus on en sous-estimait les nuisances et les incivilités. Ceux qui appréciaient le plus le mode de vie urbain, les plus urbanophiles, supportaient mieux les incivilités urbaines ; à l'inverse, ces

1 | « Expressions urbaines, Street Art, Graffiti et Lowbrow », organisée par l'Institut culturel Bernard Magrez (septembre 2014 - mai 2015).



dernières étaient moins tolérées par les plus urbanophobes. Ces catégories méritaient aussi d'être explorées par les méthodes de la psychologie sociale ; cela a permis à M.-L. Felonneau d'approcher les représentations sociales de la ville idéale.

Quelles représentations de la ville idéale ?

Partant du postulat qu'il existait une représentation consensuelle de la ville idéale, un protocole de recherche en plusieurs étapes a été établi. Tout d'abord, un panel d'une centaine d'étudiants a proposé les termes qu'ils associaient spontanément à l'idée de « ville idéale » : 350 mots ont été proposés. Ensuite, ce registre a été analysé et réduit à 17 items. Cette série de 17 items a fait l'objet de deux traitements : d'une part, un groupe de 80 personnes (non étudiants) a trié ces items en deux catégories « ville » ou « non-ville » ; et d'autre part, un panel représentatif de 120 adultes vivant depuis cinq ans en milieu urbain a sélectionné, dans ces 17 items, les 10 caractéristiques qu'une ville doit posséder pour être qualifiée d'idéale. Le résultat a été paradoxal : la représentation sociale de la ville idéale est centrée sur l'item espaces verts (un item pourtant classé comme non-ville). La ville idéale, lieu d'ancrage du lien social, semble inconcevable en l'absence d'éléments naturels.

Dans ses travaux de recherche fondamentale en psychologie sociale de l'environnement, Marie-Line Felonneau étudie la spatialisation de l'identité et la façon dont l'environnement devient une composante de cette identité. Comparant les identités liées aux différents territoires de vie, elle met en évidence des identités multiples, des identités multiniveaux. Pour elle, une des missions du psychologue social est de proposer des outils intellectuels, pour aider à désamorcer la charge émotionnelle associée à la question des territoires et des identités, pour un traitement scientifique d'une question qui peut être brûlante.

À lire

- M.L. Felonneau et S. Busquets, *Tags et grafs, les jeunes à la conquête de la ville...*, L'Harmattan, 2001, 205 p.
- M.L. Felonneau et L. Lannegrand-Willems, « Normes adolescentes, normes adultes, percevoir et juger les incivilités urbaines », *Bulletin de psychologie*, 2005/2006, n° 480, p. 695-704.
- M.L. Felonneau et A. Lecigne, « Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale », *Bulletin de psychologie*, 2006/2007, n° 492, p. 567-579.

Méthode

Psychologie sociale et psychologie sociale de l'environnement

Depuis les années 1970 aux États-Unis et les années 1980 en Europe, se développent des recherches en psychologie sociale qui mettent l'accent non sur la personnalité, mais sur le contexte dans lequel se trouve l'individu ou le groupe. Au sein de cette discipline, la psychologie de l'environnement étudie plus précisément les relations qu'entretiennent les individus et les groupes avec leur environnement privatif, de proximité, public, global. Les travaux de Marie-Line Felonneau portent sur plusieurs types d'espaces : résidentiel, scolaire, urbain, régional, national et européen.

Échelles de Likert

ou échelle de jugement : les réponses aux questions sont positionnées sur des échelles de mesure (de 1 à 5 ou de 1 à 7). Par exemple, il s'agit pour l'enquête de donner un degré pour chaque incivilité, entre « pas du tout grave » et « très grave ». Cette méthode permet un traitement quantitatif des réponses, permet de calculer des scores...

Les conférences de citoyens



Notre système de santé est-il viable à terme ? Quel tracé doit prendre un projet d'autoroute ? Toutes les innovations technologiques sont-elles acceptables ? Lorsque les espaces politiques habituels de débat et de validation peinent à répondre à certaines questions, il existe une démarche de concertation, appelée conférence de citoyen, qui offre la possibilité aux habitants de participer à la construction d'un avis indépendant. Cet avis est ensuite soumis aux acteurs politiques en charge de décider. L'originalité et la valeur démocratique de ce type de démarche justifient leur présentation.

C'est au Danemark, à l'initiative du *Danish Board of Technology* que cette démarche a vu le jour. La motivation était alors de faire participer les citoyens aux conférences de consensus médical (en charge de l'évaluation de l'efficacité et de la sécurité des technologies médicales) qui ne réunissaient auparavant que des professionnels du milieu médical. En Belgique et en Suisse, la démarche s'appelle publiforum. En France, c'est en 1998 qu'elle est appliquée pour la première fois à propos d'un débat sur les organismes génétiquement modifiés.

Des critères spécifiques

La conférence des citoyens est une démarche de concertation aux caractéristiques précises. Elle se base sur la composition d'un groupe de citoyens, quelques dizaines de personnes, chargées de produire des propositions ou

des avis sur une décision publique. Choisis de manière à ce qu'ils soient représentatifs de la société (âge, sexe, types de métiers, catégories sociales), les citoyens retenus doivent aussi faire preuve d'indépendance vis-à-vis des acteurs impliqués par la future décision. Pour les aider à formuler leur avis, plusieurs conditions sont à remplir. Tout d'abord, des formations sont mises en place pour sensibiliser et cultiver les citoyens au sujet abordé. Un comité de pilotage est constitué. Il réunit des spécialistes de la concertation et des experts dans le domaine traité. Ensemble, ils déterminent la ou les formations à suivre par les citoyens. Ils choisissent également les formateurs et désignent un acteur facilitateur mis à la disposition des citoyens.

Deux jours sont mobilisés lors de la phase d'information et de formation. Cette formation doit garantir des présentations diversifiées et contradictoires. Deux jours supplémentaires sont utilisés afin que de nouveaux experts, cette fois choisis par les citoyens, viennent répondre aux questions qu'ils se posent. Au final, lors d'une ultime journée, les citoyens débattent entre eux et rédigent un avis collectif. Un vote à bulletin secret vient confirmer le niveau d'accord des participants à cet avis collectif.

Un exemple d'application : un avis citoyen sur le système de santé

En décembre 2012, l'Institut Montaigne (*Think tank* spécialisé dans les champs

de l'action publique, de la cohésion sociale, de la compétitivité et des finances publiques) avec l'aide d'Harris Interactive (surtout connu pour ses sondages d'opinion) et de Res publica (conseiller en stratégie de concertation) ont organisé une conférence des citoyens. Des citoyens ont été formés aux questions de la santé, bénéficiant d'une présentation de l'organisation du système de santé, des problèmes économiques liés à son financement, du rôle de l'hôpital et des médecins. Les débats ont porté à la fois sur les moyens d'informer et de sensibiliser les acteurs du système de santé, sur les manières de faire évoluer l'organisation des soins entre l'hôpital et la médecine de ville, et sur qui devait payer quoi. Suite à la rédaction de cet avis, l'Institut Montaigne a également rédigé un rapport qui formule ses propositions concernant l'évolution du système de santé.

Un citoyen acteur éclairé

Les qualités de cette démarche sont nombreuses. Le citoyen est acteur plutôt que spectateur du débat. Il dispose d'informations variées voire contradictoires, se libérant ainsi du savoir des experts dominants. Il participe à l'expression d'un avis collectif.

Les qualités de cette démarche font justement défaut à la démarche dite de débat public qui est l'unique démarche participative définie par la loi. Concernant essentiellement des projets portant sur des équipements industriels (à l'exemple d'un projet de terminal méthanier), ou



de projets concernant des infrastructures de transport (à l'exemple du débat public sur le contournement autoroutier de Bordeaux qui s'est déroulé il y a quelques années), la commission nationale du débat public décide d'engager une démarche de débat public. Lorsque le coût d'un projet est supérieur à 300 millions d'euros, la saisine de la CNDP est automatique. Dans le cas où elle décide qu'un débat public n'est pas nécessaire, elle peut recommander au maître d'ouvrage l'organisation d'une concertation. Pendant ce type de démarche, le bilan est formulé par un rédacteur de la CNDP. Par ailleurs, les participants à ces débats ne disposent que des présentations des experts choisis par l'organisateur de la démarche.

Une démarche complexe

En l'absence de protocole de référence, la dénomination « conférence des citoyens » est parfois utilisée pour désigner des simples débats dans lesquels les citoyens sont appelés à s'exprimer avec plus ou moins de liberté.

La difficulté à organiser ce type de démarche est aussi à noter : l'objectivité se fait au prix d'une nécessaire distinction entre, d'une part, l'auteur de l'initiative et son organisateur, et d'autre part, entre son organisateur et son animateur. Il faut également veiller à ce que les experts ne présentent pas un poids trop important et qu'ils n'orientent pas la formulation du diagnostic et des enjeux.

La séparation des rôles entre chaque acteur de la démarche peut cependant générer des difficultés de dialogue et de compréhension entre les différents acteurs. De fait, même dans un type de démarche aussi démocratique que les conférences de citoyens, il peut toujours exister des doutes concernant la pertinence de la question posée, le type d'expert choisi, le niveau de proximité entre l'animateur et l'organisateur, la capacité d'écoute et de respect des uns et des autres dans la construction d'un avis. Ce n'est toutefois pas une raison pour se priver d'une démarche utile lorsque des questions politico-techniques compliquées se posent.

La concertation : une question d'actualité

Revenant sur le drame de Sivens, celui du décès d'un jeune homme de 21 ans dans le cadre d'une manifestation contre un projet de barrage, le président François Hollande a évoqué, le 27 novembre 2014, durant la 3^e conférence environnementale, la nécessité d'améliorer les démarches de débat public afin que les projets d'aménagement soient plus consensuels et moins générateurs de contestation et de violence. Renforcer les procédures, sans les alourdir, assurer la transparence sans allonger les délais et faire en sorte que les autorités qui décident puissent le faire en toute transparence et indépendance sont les trois principes fixés par le président de la République et qui devront guider le gouvernement dans l'établissement de ses propositions.

Des exemples de conférences citoyennes

En 2009, l'Institut de la gestion déléguée, fondation qui a pour objet de promouvoir l'amélioration de la qualité des services publics en situation de gestion déléguée, a organisé une conférence dont la question adressée à quatorze citoyens était la suivante : « Comment les usagers-citoyens pourraient-ils prendre part à l'amélioration de services publics locaux ? »

En 2006, la région Île-de-France a choisi cette méthode pour consulter sa population dans le cadre de la révision de son schéma directeur. Trois groupes de citoyens ont répondu à trois questions :

- Habitat, activités, mobilités : quels modes et rythmes de vie souhaitons-nous d'ici 2030 en Île-de-France ?
- Quelle qualité de vie souhaitons-nous en 2030 dans notre environnement quotidien ?
- Dans quelle métropole mondiale souhaitons-nous vivre en 2030 ?

Pour en savoir plus

- Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.
- *Des Conférences de citoyens en droit français*, Rapport de Florence Jacquemot.
www.sciencescitoyennes.org
www.conferencedecitoyens.fr
www.institut.montaigne.org

CHIFFRAGE

CAROLINE DE VELLIS

1 000 000



Le million, le million, le million ! Qui veut gagner le million ? À ce jeu, la métropole bordelaise pourrait être l'une des grandes participantes. Utopie ou réalité ? La question est loin d'être aussi simple.

Procédons par étape. Pourquoi parlons-nous de l'objectif d'atteindre un million d'habitants au sein de la métropole bordelaise ? En fait, le million fait rêver depuis bien longtemps. Si l'on remonte aux années 1970, entre l'affaire du *Watergate*, les chocs pétroliers et le *Bloody Sunday*, l'agglomération bordelaise élabore son schéma directeur d'aménagement urbain. Et on peut y lire des perspectives de population atteignant le million en l'an 2000. Certes, le périmètre d'étude est presque celui du Schéma de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise (98 communes) actuel et il s'agit d'une hypothèse haute. Cependant, la volonté d'atteindre cette taille critique se fait déjà sentir.

Si le million est à nouveau sur le devant de la scène ces derniers temps, c'est du fait que le projet métropolitain de la communauté urbaine de Bordeaux (désormais Bordeaux Métropole), voté en novembre 2011, y fait référence. On peut y lire que « la Cub s'est fixée comme objectif de devenir une métropole d'un million d'habitants à l'horizon 2030 ». Pourquoi donc cet objectif ? Tout d'abord, il s'agit d'un prochain grand palier démographique à atteindre. Les seuils de 900 000, ou dans une version plus réaliste de 800 000, habitants

auraient pu être évoqués mais ce n'était visiblement pas suffisant. Afin que la métropole devienne une référence au niveau européen, il faut qu'elle atteigne ce seuil symbolique du million qui lui permettra d'être lisible. Atteindre le million pour jouer dans la cour des grands... Et ce n'est pas le seul argument. Derrière l'ambition du million d'habitants sur le territoire de l'agglomération, c'est en réalité la lutte contre l'étalement urbain qui est en jeu. La volonté de recentrer et de densifier sur un espace défini une population importante permettra de limiter la périurbanisation et de maximiser l'efficacité de la ville.

Certes, les objectifs sont là, mais peut-on y arriver ? Combien serons-nous réellement en 2030, si les paramètres restaient les mêmes que ces dernières années ? La Gironde fait partie des départements les plus attractifs. Cependant, toutes choses étant égales par ailleurs (scénario du fil de l'eau), il manquerait à la métropole encore 180 000 personnes pour atteindre le million en 2030. Le taux de croissance annuel moyen de la population était de 1 % sur la période 1999-2006 et s'est réduit de moitié (0,5 %) entre 2006 et 2011. Or, pour atteindre un million d'habitants, il faudrait pour la métropole une croissance annuelle moyenne de 1,7 % à partir de 2011. Ce chiffre n'est certes pas irréaliste : entre 1962 et 1968, les 28 communes qui composent aujourd'hui Bordeaux métropole avaient enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,8 %. Et la métropole peut espérer. Les derniers

résultats du recensement montrent que l'accroissement 2007-2012 est meilleur que celui de 2006-2011. On ressent un léger frémissement et au vu des constructions en cours sur le territoire, la métropole se donne les moyens de son ambition. La volonté politique est là. Parviendra-t-elle à maintenir ce nouveau rythme sur les 15 prochaines années ? Car c'est peut-être l'échelle temporelle qui est moins réaliste. Et pour atteindre cet objectif la question du périmètre pourrait être soulevée.

Comme beaucoup de métropoles, elle s'est transformée suite à la loi MAPAM, par transformation de l'EPCI déjà existant. Cependant, en regardant les métropoles françaises conséquentes, atteignant le million d'habitants, elles ont toutes des périmètres englobant plus de communes. Le Grand Lyon, qui est pourtant en termes de nombre de communes le plus faible, en comptabilise 59. La métropole européenne de Lille se compose quant à elle de 85 communes. Bordeaux Métropole pourrait donc envisager une nouvelle échelle de lecture et, au vu de l'évolution des dernières années des communes girondines hors métropole bordelaise, répondre à cet objectif du million d'habitants à 2030. Seulement, cela implique de choisir entre atteindre le million ou limiter l'étalement urbain...

////////

Bio-diversité

{ Bios (grec) = vie – Diversus (latin) = opposé, contraire, divers }

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie définit la biodiversité comme étant la diversité des êtres vivants et des écosystèmes. C'est aussi la diversité des interactions entre ces différents êtres vivants, et des interactions entre les organismes et leurs milieux de vie.

Du point de vue des acteurs de l'aménagement du territoire, la notion de biodiversité est l'une des nombreuses variables à prendre en compte dans la démarche de projet. Les projets se confrontent à diverses postures : des décideurs s'engagent dans une approche réparatrice, à travers des démarches de compensation d'actions conséquentes sur les milieux (principe de restauration sur le site endommagé ou ailleurs) ; d'autres se confrontent au contexte actuel de densification des villes et utilisent la biodiversité comme prétexte pour stopper l'évolution¹ de certains quartiers...

En 2005, les Nations unies publient une évaluation des écosystèmes pour le millénaire. L'un des constats majeurs, largement relayé par les médias, est « qu'au cours de ces cinquante dernières années, les activités humaines ont entraîné des modifications des écosystèmes plus rapides et plus étendues qu'à aucune autre période de l'humanité ». La diversité biologique a ainsi connu de graves pertes, largement irréversibles. Diverses démarches ont été mises en place pour inverser cette tendance. En 2014, l'État a notamment amorcé un projet de loi sur la diversité « pour mieux la protéger et la valoriser ».

1 | « La biodiversité des abeilles explose en zones semi-urbaines. » Constat issu du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) publié dans la revue *Science&Vie* en octobre 2014.

À l'origine et par sa définition, la biodiversité renvoie directement au domaine scientifique de la biologie/écologie. De fait, sa prise en compte apparaît comme régie par des considérations quantitatives. Pour les concepteurs de l'aménagement, la prise en compte de la biodiversité va de pair avec des préoccupations liées à la valorisation du cadre de vie. Cette démarche repose quant à elle sur des valeurs qualitatives.

La difficulté réside ainsi dans la mesure de l'amélioration ou du maintien d'un niveau de biodiversité, variable en constante évolution, et difficilement maîtrisable en termes d'accroissement. La logique des chiffres est-elle compatible avec des objectifs de cadre de vie, d'économie, etc. ?

Devant la multiplication des positions alarmistes, les écologistes mettent en garde contre la vision d'une nature à l'équilibre statique. Ces dernières décennies, elles sont tempérées par la mise en avant du nombre d'espèces à l'échelle mondiale qui, lui, se serait maintenu ou aurait même augmenté².

Une autre difficulté provient de la détermination de ce que pourrait être une « bonne » ou une « mauvaise » biodiversité. Davantage de végétal n'est pas systématiquement synonyme d'une biodiversité accrue. Et quelle variable a le plus de valeur : doit-on relever le nombre d'individus par espèce ? La diversité des espèces ? Le nombre d'interactions ? À quel moment et à quel endroit commence et se finit un écosystème ?

2 | « Le nombre d'espèces vivantes s'est maintenu ou a augmenté sur les dernières décennies. » Issu d'une étude de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publiée dans la revue *Science* en 2014.

En tant que concepteur, on peut s'interroger sur la hiérarchisation des espaces urbains sources de biodiversité ? Et de ce fait, doit-on maintenir tous les espaces potentiellement supports de faune et de flore ? Un avant-toit, un délaissé routier, une souche d'arbre ?

Le rapprochement des notions de préservation et de biodiversité soulève de fait des contradictions. D'un côté, la préservation implique d'empêcher l'altération ou la perte de quelque chose. De l'autre, la première syllabe de biodiversité, *bios* est synonyme de vie, impliquant ainsi l'idée d'un commencement et d'une fin.

Les efforts entrepris pour le maintien d'un écosystème peuvent alors apparaître comme une cause vaine. Ces démarches ont par ailleurs tendance à oublier les capacités incroyables de résilience des écosystèmes (capacité à résister à des perturbations extérieures et d'évoluer pour retrouver un équilibre), tout autant que le rôle, souvent indirect, de l'homme dans ces interactions³.

Afin de dépasser les principes de valorisation et de préservation d'une certaine biodiversité, l'objectif de toute réflexion sur l'évolution des villes pourrait se concentrer sur la mise en place d'outils permettant de favoriser les capacités d'adaptation des êtres vivants.

3 | « Avec l'empreinte humaine croissante sur la planète, nous trouverons de nombreux « nouveaux éco-systèmes » [...] ils présenteront un assemblage d'espèces que nous n'avions jamais vu auparavant, et ils continueront d'interroger notre perception de ce qui est naturel. » Propos de S. Bhagwat, du laboratoire d'écologie à long terme d'Oxford, publiés dans la revue *Science&Vie* en octobre 2014.

« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »

un transfert de compétence « salé » ?

C'est en réaction aux événements dramatiques survenus suite à la tempête Xynthia et aux inondations à répétition dans le Sud-Est depuis novembre 2011 que le législateur s'est attelé à répartir autrement les compétences entre l'État et les différents niveaux de collectivités territoriales dans le domaine de l'eau. Comme l'affirme une responsable du ministère de l'Écologie, « il s'agit de pouvoir disposer d'une maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble du territoire et de remédier au problème des territoires orphelins ».

Il revient à la loi du 27 janvier 2014¹ de créer une compétence obligatoire des communes pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations (GEMAPI). Et la loi de préciser, au terme d'une formule alambiquée, que cette compétence sera transférée de plein droit aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et de métropoles à compter du 1^{er} janvier 2016 bien qu'ils puissent en faire usage par anticipation dès le 29 janvier 2014.

Ce n'est pas tant le contenu de cette nouvelle compétence qui interpelle que le flot de critiques qui l'entoure.

Le choix est clairement opéré de privilégier l'échelon intercommunal et de lui confier de nouvelles missions. Il s'agit principalement de l'aménagement des bassins hydrographiques ; de l'entretien et de l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau ; de la défense contre les inondations et contre la mer ; et enfin de la protection et de la restauration

des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines².

Et la loi de prévoir un dispositif spécifique et renforcé en matière de prévention des inondations. La mise à disposition des digues des personnes publiques est facilitée de sorte que l'exécution de travaux d'entretien ou de restauration de digues en mauvais état ou détériorées est désormais possible lorsque les collectivités sont dans l'incapacité d'y répondre seules³.

À leur initiative, les collectivités peuvent demander au préfet de créer des servitudes pour la défense contre les inondations et contre la mer sur les terrains d'assiette ou d'accès à des ouvrages construits en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Si la loi ajoute aux compétences des collectivités territoriales, ce n'est pas sans poser de questions et s'accompagner de critiques. La première émane des associations d'élus inquiètes à l'idée des responsabilités et autres coûts qu'induit le transfert des ouvrages de prévention des inondations et submersions⁴. Et de dénoncer l'absence de chiffrage de cette mesure et les projections financières sous-estimées pour y faire face. Ils souhaitent des expertises sur les digues et une étude d'impact financier de la compétence tandis que se profilent et se cumulent une réduction du budget des agences de l'eau, une majoration de 10 % du taux de TVA des services de l'eau et de l'assainissement et un désengage-

ment financier des conseils généraux et régionaux qui abondaient jusqu'alors les travaux à hauteur de 40 %.

Dans ces conditions, on comprendra aisément que les élus se demandent si la nouvelle taxe permettra de répondre à l'ampleur de la tâche dans la mesure où elle est fonction de la population qui doit être protégée. Et le risque est grand de voir les inégalités territoriales se creuser et les moyens se diluer car les ouvrages de protection sont très différents d'un territoire à l'autre.

La seconde vise à demander une remise à plat complète de la gouvernance et du financement de la politique de l'eau et une meilleure articulation avec, d'une part, la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation lancée par le Grenelle de l'environnement et, d'autre part, le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

En effet, si le schéma cible proposé par la loi comporte trois échelles cohérentes de gestion et de prévention (bloc communal, établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau, et établissement public territorial de bassin), la nouvelle planification régionale telle qu'elle se dessine fait des régions des collectivités de premier plan en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Leur seraient confiés la compétence exclusive d'élaborer le schéma régional d'aménagement du territoire et de développement durable et un droit à l'expérimentation dans le domaine de la gestion de l'eau.

À l'heure des choix, problèmes de gouvernance et baisse des dotations auront-ils raison de la compétence GEMAPI ?

1 | Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, JO, 28 janv. 2014, art. 56 à 59 ; C. env., art. L. 211-7s.

2 | Dans le dessein de financer ces travaux, les collectivités peuvent mettre en place une taxe plafonnée à 40 euros par habitant et par an ; CGI, art. L. 1530 bis.

3 | Avec là aussi la création d'un nouveau fonds pour la réparation des dommages causés aux collectivités par les calamités publiques ; CGCT, art. L. 1613-7.

4 | Près de 3 000 km de digues pourraient leur être transférés.

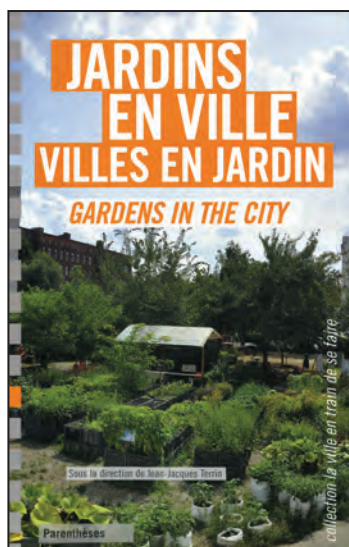
Jardins en ville. Villes en jardin

sous la direction de Jean-Jacques Terrin

Parenthèses, 2013, 317 p.

Tiré de la collection « La ville en train de se faire », l'ouvrage présente les réflexions issues d'un séminaire ayant eu lieu en avril 2013 sur le thème de « la place des jardins dans la métropole ». Dans *Jardins en ville. Villes en jardin*, il est question du jardin planétaire de Gilles Clément plutôt que de l'enclos domestique (le *garten*). Interrogeant la place de la nature en ville au travers d'un jeu d'échelles emboîtées, ce livre montre l'articulation qui réunit le brin d'herbe de la rue à la forêt périurbaine. Le rapprochement ville-nature était déjà soutenu par Howard, avec son projet de cité-jardin, ou encore Cerdà, mais penser l'une sans l'autre n'est aujourd'hui plus tenable. Si la progression urbaine sur les espaces naturels a entraîné beaucoup de destructions, elle a néanmoins contribué à la pénétration de la nature dans ses espaces en creux et à sa prise en considération. Le végétal ne répond pas à des besoins de décoration ou de mobilier, mais à des urgences plus contemporaines : enjeux de société, liés à l'insertion et au partage ; enjeux environnementaux, avec la prise en compte de la biodiversité (corridors écologiques) et des îlots de chaleur urbain ; ou encore enjeux économiques en termes d'agriculture (urbaine et péri-urbaine), de jardins vivriers ou de dépaysement à moindre coût.

La partie introductive replace ces enjeux de la nature en milieu urbain et propose des pistes de réflexion transversales aux différents niveaux d'appréhension : échelle de territoire, niveau de gouvernance et différentiel de temporalités. La deuxième partie illustre ces pistes de réflexion : elle passe en revue des actions menées par des métropoles européennes pour intégrer la nature au projet de territoire. D'un réseau de jardins communautaires à Lyon à la reconversion d'une friche aéroportuaire berlinoise en parc multi-paysages (productif, naturel, vitrine), en passant par les stratégies de ville verte à Strasbourg, Toulouse ou Amsterdam, l'étude embrasse un panel varié d'expérimentations locales toujours liées au contexte historique et géographique.



Dans une troisième partie en forme d'« ouverture », quatre auteurs proposent leurs « regards » sur la question de la nature en lien avec l'urbanisme opérationnel. Au-delà de la prise en compte de la nature en ville, ils évoquent la nécessité d'intégrer la nature aux projets métropolitains, en termes d'usage, de forme, d'environnement, mais surtout d'acteurs. Certes, les expérimentations lyonnaises de mise en réseaux de jardins communautaires ou de Toulouse avec son parc Garonne ouvrent des pistes intéressantes pour la ville nature de demain, mais quelle place pour les citoyens jardiniers dans les jeux de gouvernance ? Quelle est la réponse des experts de la ville à la pression foncière qui pèse sur les parcelles cultivées dans les zones résidentielles ? Quelles solutions peuvent apporter les jardins communautaires dans les quartiers défavorisés, de nos grands ensembles à l'« autre ville », les bidonvilles du quart-monde ?

Pour rendre la ville plus verte, y développer de la (bio)diversité, il faut penser en termes d'hybridation, de « nouvelles alliances » : l'architecture végétale (« aciers et [...] figuiers étrangleurs »), usagers-acteurs ou encore « paysagistes médiateurs » sont les composantes essentielles d'agglomérations fertiles aux espaces plus inclusifs et partagés.

Ces rapports symbiotiques transparaissent en filigrane dans la définition stratégique des « 55 000 hectares pour la nature », démarche engagée par la Bordeaux Métropole. En replaçant l'homme au cœur de la biodiversité à l'échelle du territoire métropolitain bordelais, les cinq équipes lauréates soulignent l'importance des écosystèmes dans la ville. Les sites qui feront l'objet de projets opérationnels dans ce cadre sont d'ores et déjà à considérer comme de véritables laboratoires où ces nouvelles alliances expérimentales pourraient trouver leur place.

////////

Terres agricoles périurbaines. Une gouvernance foncière en construction

Nathalie Bertrand

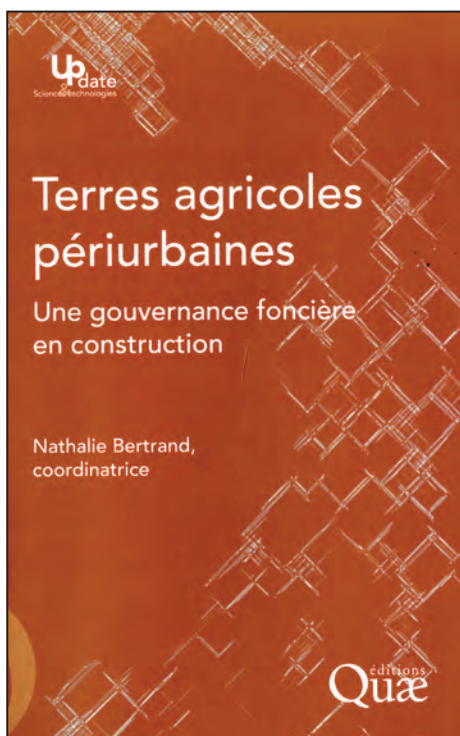
Éditions Quæ, coll. « Update Sciences & technologies », 2013, 250 p.

Les évolutions démographiques et économiques ont contribué depuis de nombreuses années à modifier les paysages de nos campagnes. De nouveaux espaces ont émergé : les espaces périurbains. Ces derniers sont de plus en plus convoités. Si historiquement ces terres étaient dédiées à l'agriculture, leur utilisation a une finalité plus large aujourd'hui.

Cet ouvrage aborde la gestion des espaces périurbains sous l'angle de la préservation des terres agricoles. Les textes, issus d'un travail de recherche pluridisciplinaire mené sur les territoires de onze SCoT de la région Rhône-Alpes, dressent un état des lieux en matière d'action publique foncière pour la préservation des terres agricoles périurbaines : « Quels sont les dispositifs et les expériences en matière d'action publique foncière qui émergent aujourd'hui à l'échelle des territoires ? Peut-on voir des modes de gouvernance innovants ?... »

L'ouvrage regroupe ainsi plusieurs études, abordées sous deux aspects : les dispositifs et les instrumentations de l'action publique foncière et les acteurs participant à la gouvernance foncière. S'il existe de nombreux outils pour faciliter la gouvernance du foncier agricole, leur mobilisation est complexe et nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés.

Une première partie témoigne, au travers de l'analyse d'indicateurs, d'une pression foncière croissante sur les terres agricoles. Les transactions foncières, encore dominées par les acteurs de l'agriculture, sont pour une part non négligeable désormais le fait de nouveaux investisseurs. Sont rappelés les dispositifs existants pour y faire face : outils relatifs à la préservation des espaces agricoles, dispositifs réglementaires utilisés dans les documents de planification, chartes et outils



d'intervention foncière. Les documents de planification sont ainsi déterminants dans la protection des espaces agricoles mais l'analyse montre qu'un usage détourné peut en affaiblir la portée et l'efficacité. Ils restent en outre dépendants de la volonté d'agir des acteurs concernés.

Dans une seconde partie, les études mettent en valeur « l'appropriation » de ces outils par l'ensemble des acteurs. Ainsi, sont abordées les divergences d'interprétation de textes encadrant les espaces agricoles, en particulier dans les documents d'urbanisme, et notamment les rôles attribués au foncier disponible. La multiplicité des acteurs et la diversité des destinations des espaces agricoles constituent un imbroglio pour la mise en application des réglementations. Les dernières études abordent les relations conflictuelles que peuvent rencontrer les agriculteurs au sein de leurs espaces, compte tenu des mutations en cours et de conditions d'exploitation difficiles.

L'observation généralisée dans la région Rhône-Alpes montre la faible participation des principaux concernés, les agriculteurs, dans la préservation des terres agricoles. Cela interroge aussi le rôle de l'agriculture au sein des espaces périurbains, entre « une agriculture de service ou une agriculture productive ».

À l'heure de la métropolisation de l'agglomération bordelaise, cet ouvrage apporte des éclairages sur l'évolution des outils et des institutions vis-à-vis de l'organisation de la gouvernance foncière. L'ensemble des questions soulevées peut en effet également être posé sur le territoire girondin. L'innovation potentielle de cette gouvernance nécessite une implication et une volonté des acteurs de « faire ensemble ».

////////

La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun

Alberto Magnaghi (traduction d'Emmanuelle Bonneau)

Édition Eterotopia France, 2014, 176 p.

Le bien commun est un sujet cher à Alberto Magnaghi, architecte urbaniste et professeur à l'université de Florence. Après son *Projet local* qui a rencontré un grand succès à sa sortie en 2003, préfacé par Françoise Choay, l'auteur propose un étalon du bien vivre local, la biorégion urbaine. Magnaghi poursuit dans cet ouvrage sa théorie territorialiste, à partir de nombreuses observations sur le territoire italien et plus particulièrement florentin. Le terme « biorégion » veut désigner le cadre d'une relation harmonieuse entre l'humanité et son environnement, empreinte politique des mouvements écologiques des années 1970. La nature n'est pas appréhendée comme victime et passive mais dans un échange positif avec les installations humaines.

Magnaghi introduit son propos par une définition du bien commun et des problématiques qui l'entourent depuis plusieurs années, soutenant une complémentarité entre les biens communs naturels et les biens communs territoriaux. Est considéré comme bien commun le milieu essentiel à la reproduction matérielle de la vie humaine et à la réalisation des relations socioculturelles et de la vie publique. Il explique que nous ne sommes plus dans une relation de co-évolution avec notre environnement et que l'air de la ville ne rend plus si libre, prenant l'exemple des mouvements de population vers les mégapoles asiatiques... L'appréhension actuelle de l'espace, *via* le système cartographique par exemple, fait perdre de la profondeur aux lieux, réduisant l'espace à un support. On ne laisse pas le lieu donner sa réponse... Magnaghi est favorable à une « reterritorialisation » et à la lutte contre l'homogénéisation des lieux. Le local, en tant que système de relations, serait la porte de sortie de crise, comme Keynes l'avait revendiqué après la crise de 1929. Face à un exode rural continu, la destruction des communautés locales, la disparition des savoir-faire et finalement la monétarisation des biens naturels, l'auteur prône le contre-exode. Il s'agit de « re-identifier le territoire comme bien commun collectif non



privatisé et inaliénable ». Il énonce ce retour selon quatre axes : requalifier le métabolisme urbain à travers la restitution à la ville de sa campagne ; la montagne s'étant désertifiée en Italie suite à l'essor industriel, développer de nouvelles filières sur ce territoire ; favoriser la re-identification des habitants à leur ville et la re-identification de la ville à son territoire. Enfin, cette reterritorialisation dépend de l'instauration de systèmes socio-économiques locaux et d'une gouvernance locale. L'harmonie territoriale se joue au-delà des métropoles. L'auteur incite à penser à long terme, citant Philippe Madec : « L'échelon régional est bien l'étape à venir de l'écocité. Celui où peuvent se résoudre les questions de l'équilibre des territoires comme de la possible relation éco-responsable entre métropoles et territoires ruraux. C'est dans l'écorégion que

se pensera et se réalisera véritablement l'équité territoriale. » Après avoir posé les fondements de son traité, Magnaghi développe le projet sous la forme d'un glossaire. Il y a les fondations cognitives et matérielles du territoire, son système productif local, ses ressources énergétiques ; ses centralités urbaines et leurs systèmes polycentriques ; ses structures agroforestières ; et enfin l'autogouvernement grâce à un système fédéral participatif. Les fondations sont entendues comme bases culturelles et environnementales de la biorégion. Un « mix énergétique » résulterait d'une analyse des valeurs énergétiques du patrimoine local. La biorégion est un système vivant de haute complexité.

Le sujet de cet ouvrage est assurément d'actualité. C'était le thème de la 35^e rencontre nationale des agences d'urbanisme fin 2014 : « Le bien commun territorial ». Plus localement, si l'on applique les principes de l'auteur, quelles seraient les limites naturelles et culturelles d'une biorégion à laquelle appartiendrait Bordeaux ? La Gironde ? L'Aquitaine ? Et comment donner à voir les interdépendances entre territoires ?

////////

Bordeaux, Patrimoine mondial. Vol. 2 - Habiter le patrimoine

Chantal Callais et Thierry Jeanmonnod

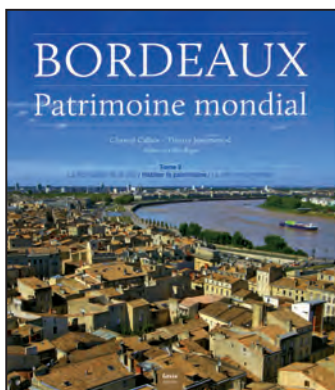
Geste éditions, 2014, 504 p.

La ville, lieu de vie et d'échanges quotidiens, peut-elle éviter la muséification en étant consacrée Patrimoine mondial ? Comment ses usagers quotidiens la façonnent-ils par leurs pratiques ? Peut-elle avoir les mêmes valeurs pour des publics occasionnels ou permanents ? En préserve-t-on la forme ou l'épaisseur vécue ? En prenant l'exemple de l'habitat, expression de la quotidienneté, ce livre tente de répondre à ces questions.

La description détaillée de l'évolution de l'habitat en fait un ouvrage de référence. Celui-ci montre que derrière l'apparente homogénéité de la « ville de pierre » se cache une diversité de formes témoins du contexte socio-économique de chaque époque. Il témoigne aussi de la capacité de la ville à s'adapter à son temps en démolissant, en complétant, en transformant, en réutilisant le cadre bâti existant.

La question posée à l'échelle bordelaise, un des plus importants centres urbains reconnu par l'Unesco, se pose de manière accrue à l'échelle des paysages culturels historiques. Lorsque la qualification d'un lieu, pour entrer dans une élite patrimoniale mondiale, passe par une réduction de ses valeurs, de ses pratiques et de la complexité de ses réseaux d'acteurs, il devient tentant d'en assurer la transmission en en figeant l'image et ce, faute d'avoir su ou pu en faire émerger les valeurs collectives préalablement. Un paysage, un espace urbain, s'ils peuvent être décrétés « historiques » à la suite d'inventaires, ne sont pas pour autant « patrimoniaux ». À des échelles qui font intervenir tant d'individus, devenir « patrimoine » c'est être reconnu par tous comme bien commun.

L'exemple de l'habitat montre qu'au-delà de la forme bâtie, d'autres qualités fondent le patrimoine bordelais : la maison en bande et l'immeuble de rapport, la présence du ciel, une adresse à l'alignement, une progression de l'intimité entre la rue et le cœur d'îlot, une nature par petites touches qui s'intensifie dans les parties privatives, une altane ou la lumière jouant avec des décors sculptés ponctuels en façade. Ces éléments fondent le bien-vivre dans l'espace urbain et en constituent la valeur pour les habitants. Les quartiers d'échoppes en sont un archétype.



Faire évoluer la ville patrimoniale sans la figer, pour lui permettre de s'adapter aux besoins actuels des usagers, consiste certainement plus à reprendre ces valeurs partagées qu'à copier une forme. L'ouvrage montre que le pastiche architectural, qui fut très utilisé, n'est pas une réponse adaptée. Néanmoins, ponctuellement, lorsqu'il accompagne la transformation d'un espace public dont l'architecture forme le cadre homogène, il peut avoir du sens : il fut utilisé comme tel depuis le XVIII^e siècle.

Pour des projets ponctuels, au sein d'espaces bâtis homogènes, ni la modernité affirmée par une rupture de forme et de matériaux ni

la copie ne sont des solutions généralisables. La référence à des formes produites par des pratiques anciennes mais encore actuelles sont certainement des éléments qui permettent une transformation de la ville adaptée aux attentes d'aujourd'hui mais qui en préservent aussi les caractères ancestraux.

Les opérations les plus récentes conduites sur des friches urbaines, sur la rive droite, autour de la gare, aux bassins à flot ou au bord du lac, s'inspirent de ce mode d'habiter traditionnel. Toutefois, le rapport à la rue est souvent modifié. Souvent bordée d'importants socles dédiés au stationnement masqués en partie par des locaux d'activités, la rue s'éloigne de l'habitant, son rôle étant à réinventer. Les opérations de Mériadeck ou des Aubiers en témoignent. La connexion de ces très grands îlots aux espaces environnants n'est pas aussi systématique que dans la ville ancienne, les voiries internes étant privatives.

Enfin, la capacité d'adaptation de la ville ancienne passe par une structure parcellaire et bâtie malléable. Les nouvelles formes urbaines produites sont des blocs bâtis à l'échelle de vastes îlots, assemblage complexe de copropriétés horizontales et verticales. L'entretien de telles structures, la mutabilité et la réversibilité du cadre bâti et de ses usages peuvent se révéler difficiles.

Ainsi, au-delà de la pérennisation d'une forme urbaine ou d'un mode d'habiter, la gestion d'une ville patrimoniale ne passe-t-elle pas aussi par une réflexion systématique sur sa capacité à bien vieillir et à s'adapter aux mutations socio-économiques à venir ?

////////

L'urbanisme de la vie privée

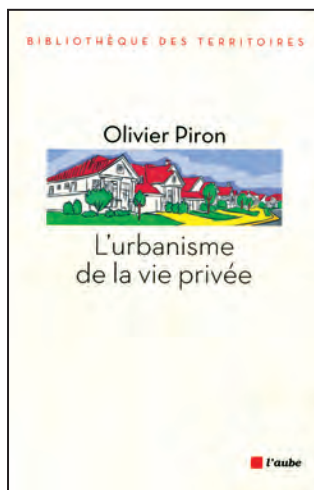
Olivier Piron

Éditions De L'Aube, coll. « Urgence De Comprendre », 2014, 208 p.

L'urbanisme de la vie privée est un plaidoyer pour de nouvelles pratiques de l'urbanisme. L'idéologie du « tout urbain » prônant la lutte contre l'étalement urbain et les aménagements favorisant la ville dense est vivement critiquée car ce « discours englobant » revient à nier les différences entre territoires, entre modes de vie et ne s'interroge pas sur son adéquation aux aspirations des habitants. Selon cette idéologie – une ville pedestre, compacte et organisée autour des arrêts de transports collectifs mailés – la ville est pensée pour des adultes actifs, bien portants, avec des moyens économiques suffisants pour s'y loger. Familles, personnes âgées, salariés modestes aspirent à d'autres aménités, ou n'ont pas les moyens d'y résider, et vont de ce fait habiter ailleurs. Partir des souhaits, besoins et moyens des habitants serait une autre manière, plus lucide et réaliste, d'aménager la pratique de l'urbanisme. Car nombreux sont les signes qui devraient nous alerter sur les limites de ce dogmatisme descendant : coûts des logements, mal-logement, saturation des réseaux de transport, insatisfaction de la population, développement marqué des territoires ruraux et baisse du poids démographique des grandes agglomérations en sont autant d'exemples.

Pourtant les habitants, en raison des choix qu'ils réalisent, participent pleinement de l'univers des décideurs urbains. Depuis une trentaine d'années, avec la montée progressive des questions environnementales, le point de vue des habitants est davantage recueilli (concertations, enquêtes publiques...). Pour autant, les décisions urbaines relèvent peu de la prise en compte de ces choix. Ceci s'explique, selon O. Piron, ancien secrétaire général du plan Urbanisme Construction Architecture, à la fois parce que ces points de vue ont du mal à dépasser des visions de court terme et parce que l'idéologie urbaine repose sur des valeurs collectives, des intérêts généraux qui s'imposent aux intérêts particuliers.

L'auteur parle de « d'urbanocentrisme triomphant » pour cette forme d'autorité descendante. L'aménagement est dominé par la vision instituée par les aires et unités urbaines, qui gom-



ment une réalité rurale. La France n'est pas devenue urbaine parce qu'il y a une continuité dite urbaine. Cette continuité ne peut pas être le seul indicateur. Et Olivier Piron pourrait avoir des idées à partager avec l'essai d'Éric Chauvier intitulé *Contre Télérama*. Il dénonce en effet, comme lui, la stigmatisation des territoires qui se sont développés « sans grand plan d'ensemble, par accumulation de décisions répondant à des demandes individuelles ou collectives ponctuelles », et qui faisaient l'objet de la recherche sur « la ville émergente », lancée par le plan Construction et Architecture il y a 20 ans, appelée ici urbanisme de la vie privée ou urbanisme des choix.

Chiffres et statistiques à l'appui, Olivier Piron analyse les territoires français (répartition démographique, densité, typologie de logements, part de maisons individuelles, diplômés...) et démontre que les discours habituels de l'urbanisme ne s'appuient pas sur la réalité des phénomènes en cours. S'agirait-il d'une forme de déni ? Il met également en valeur ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe : on parle souvent de simplifier l'urbanisme mais on n'a jamais produit autant de règles, y compris afin d'encadrer les libertés individuelles.

Pourtant, cette idéologie urbaine dispose de vrais domaines de pertinence et a été, selon l'auteur, à la base d'opérations réussies de centre-ville telles que celles de La Défense, de Lyon Confluence ou encore d'Euroméditerranée.

Gageons qu'à Bordeaux, agglomération attractive et en croissance, les grands projets urbains en cours pourront être de la même manière salués dans quelques années. L'auteur cite à ce titre Alain Juppé, maire de Bordeaux et aujourd'hui président de Bordeaux Métropole, interpellé sur la politique de densification qu'il souhaite conduire pour sa commune, et qui expliquait en 2013 que « pour être acceptable, la densité suppose que soit garantie la qualité d'usage du logement. Et pour faire de la densité, il faut considérer que nos habitants sont des personnes qui ont toutes des besoins singuliers ».

////////

L'énergie au cœur du projet urbain

Ariella Masboungi

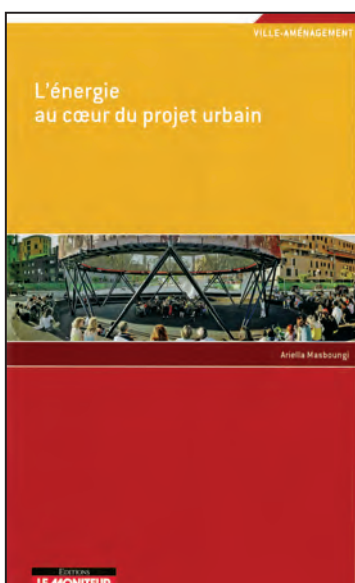
Éditions du Moniteur, 2014, 159 p.

Fruit d'une étude conduite au sein du Club ville-aménagement¹, cet ouvrage part d'un constat frappant : si la transition énergétique est désormais bien engagée au niveau du bâtiment (neuf), elle l'est beaucoup moins à l'échelle de la ville dans son ensemble. Et pourtant, comme le souligne Ariella Masboungi dans son propos introductif, « l'évolution des contraintes de gestion des réseaux conduit à rapprocher la production des lieux de consommation, donc à régionaliser la question de l'énergie. D'autant que les collectivités se voient confier une responsabilité croissante dans la planification énergétique et la mise en œuvre d'une politique locale de l'énergie ».

Démontrer que « villes et territoires sont la clé de la sobriété énergétique » constitue donc le fil rouge des quatre chapitres du livre, chacun d'eux étant introduit par un texte clair et synthétique puis illustré par de nombreuses études de cas, donnant la parole tant à des architectes de renom qu'à des aménageurs ou des opérateurs énergétiques.

Après avoir interrogé quelques idées reçues (la densité est-elle l'unique paramètre de la consommation énergétique urbaine ? Les normes et labels sont-ils la bonne réponse ? *Quid* des comportements des usagers ?), l'auteur propose un certain nombre d'axes de changements, d'abord dans la façon de penser l'énergie, puis dans la façon de concevoir le projet urbain.

Sur le second point, il peut s'agir de revisiter des solutions anciennes (comme intégrer le bio-climatisme à l'échelle du plan masse d'une opération), d'intégrer la production d'énergies renouvelables au sein des projets ou, de façon plus innovante, d'interpeller des concepts tels que le recyclage urbain ou la mutualisation.



Mettre le recyclage urbain au service de l'énergie, c'est donner une seconde vie à des bâtiments existants pour éviter les coûts énergétiques de la démolition/reconstruction mais aussi pratiquer le *reskinning*² à l'échelle d'un tissu dans son ensemble. Quant à la mutualisation, elle se joue tant dans la valorisation d'un « en-commun énergétique » (imaginer des complémentarités d'usages de l'énergie entre éléments d'un même programme ou d'un même quartier) que dans le développement des *smart grids* (réseaux intelligents) pour « écrêter les pointes » de consommation (forme de « mutualisation de la non-consommation »).

Sans oublier les pistes en matières de réduction des dépenses énergétiques liées à la mobilité, à l'instar des concepts de « ville cohérente » ou de « ville désirée », développés respectivement par Jean-Pierre Orfeuill

et Philippe Madec, et visant à réduire tant les distances domicile-travail que les distances entre lieux de production et lieux de consommation.

Ainsi, sur différents plans, des solutions émergent pour opérer, au sein de la transition énergétique, ce saut d'échelle « du bâtiment à la ville ». Pour autant, la pierre de touche pourrait bien être, comme souvent, la nécessaire reconfiguration du jeu d'acteurs, objet du dernier chapitre. Car, comme le déplore Thierry Salomon, président de l'association Négawatt, « la conception énergétique suit un schéma linéaire et séquentiel qui fait s'enchaîner l'urbaniste, l'architecte et l'énergéticien ». Créer de la transversalité entre ces compétences en amont des projets, tel est bien l'enjeu du rapprochement opéré depuis 2011 entre l'a-urba et l'Alec³ pour construire une « Planification énergétique Facteur 4 de l'agglomération bordelaise ».

1 | Le Club ville-aménagement est une instance de réflexion réunissant des aménageurs responsables de grandes opérations urbaines françaises et travaillant en partenariat avec l'administration du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

2 | Le *reskinning* (littéralement « nouvelle peau ») consiste à imaginer des dispositifs d'isolation par l'extérieur engendrant une évolution architecturale assumée et innovante des bâtiments.

3 | Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole bordelaise et de la Gironde.

Du Far West à la ville. L'urbanisme commercial en questions

Cristina Garcez et David Mangin

Parenthèses, 2014, 238 p.

Hérités des Trente Glorieuses et du modèle « tout voiture », les pôles commerciaux constituent des pièces urbaines imposantes et structurantes. Le développement du commerce a été porté, depuis les années 1950, par une dynamique de consommation des ménages très forte, résultant d'une hausse continue du pouvoir d'achat. Mais, depuis 2007, l'évolution du pouvoir d'achat et du PIB est quasi nulle, la dette publique explose, le nombre de chômeurs se stabilise à un très haut niveau et la croissance de la consommation est par conséquent inexistante. Cet effet « crise » semble durable et ne permet pas d'envisager un retour aux rythmes passés de croissance. Il questionne le devenir du commerce et de ses grands ensembles. Leur capacité d'évolution est source d'inquiétudes et nécessite une analyse sur le long terme pour déterminer le champ des possibles, tant d'un point de vue commercial qu'urbain.

Conçu comme un « guide d'apprentissage », le livre aborde tout d'abord les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain, ainsi que l'évolution urbaine et économique du commerce au sein des villes et de leur périphérie. Il offre ensuite des clefs de lecture et des pistes d'action sur la base des résultats tirés de l'expérience « concrète » de l'Atelier national « territoires économiques ». Mené par le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, cet atelier avait pour objectif d'analyser le potentiel de requalification urbaine de huit sites commerciaux en France. L'ouvrage du *Far West à la ville*, auquel une dizaine d'experts ont participé, amène le lecteur à comprendre les problématiques de ces espaces monofonctionnels à l'imbrication complexe, afin de saisir l'importance de ces morceaux de ville, à la fois sources d'échanges, de flux et d'animation.



Ce sujet est éminemment d'actualité, comme en témoigne localement la volonté de réappropriation des grands sites commerciaux au sein de la métropole bordelaise, repositionnant l'insertion de ces espaces au cœur de leur environnement. De grands projets, tels que « 50 000 logements », ne peuvent faire l'économie de leur questionnement. Situés en plein cœur de l'agglomération bordelaise, ces grands ensembles commerciaux imposent de penser une « intensification urbaine » et l'animation des espaces publics est un enjeu de premier ordre.

Cette réflexion est enfin le reflet d'évolutions commerciales récentes profondes, dont l'ouvrage se fait l'écho. On voit émerger de nouvelles logiques, une « alter-consommation », basée sur un principe fort : la valeur d'usage. Ainsi, les modes de consommation, qui étaient jusqu'à présent fondés sur la possession d'un bien, sont et seront de plus en plus liés à l'usage que l'on en retire, aux besoins qu'il satisfait, aux services qu'il rend. On n'achète plus un bien, mais l'usage qu'il offre, usage qui peut être temporaire ou rendu par un bien de seconde main.

Ce livre permet d'appréhender ces principes. Ils constituent le fondement de nouvelles économies en plein essor, comme l'économie servicielle et circulaire, remettant en cause radicalement les schémas guidant les modes de consommer, la façon de commercer et les modes de distribution. Quels impacts auront ces changements sur la forme des espaces commerciaux et la ville de demain ?

////////

Sur la métropole bordelaise

Médoc : les valeurs du lieu et autres textes

Christian Coulon, éd. Confluences, 2014, 456 p.

Du Médoc, on peut facilement parler de ses grands vignobles, de son cordon de sable doré côté atlantique, de ses marais et ports côté estuaire mais aussi de ses préjugés sur les mœurs soit disant « primitives »... Pour tordre le cou à ces clichés, Christian Coulon offre sa vision de la presqu'île qu'il connaît dans ses moindres recoins. Elle regorge d'histoires, de personnages illustres, de traditions séculaires, d'une gastronomie particulière, d'un parlé original.

Médoc, les valeurs du lieu et autres textes est l'illustration même de ce qu'est le terroir, résultat de l'exploitation par une société humaine des potentialités d'un espace physique qui dépend étroitement des caractères de la civilisation qui occupe les terres. Le décryptage de cette identité multiple, offre une véritable immersion au cœur de ce pays encore trop secret et méconnu, et qui, à l'image des territoires périphériques aux grandes agglomérations, doit savoir prendre sa place et jouer un rôle subtil et indispensable dans le phénomène de la métropolisation.

//////////

La forme de Bordeaux - années 1990 - années 2010

Sous la direction d'Éric Audinet, éd. Confluences, 2014, 300 p.

En 1994, la création de la collection « La forme de Bordeaux » avait pour projet de réunir un écrivain et un photographe afin d'évoquer des sites et des monuments emblématiques de la ville. Le temps d'un septennat, du jardin public (1994) au Grand Théâtre (2001), 18 textes furent publiés par une quinzaine d'écrivains, racontant le Bordeaux d'alors, à l'aube de sa profonde transformation. Le résultat, qualifié « d'archéologie littéraire » par Éric Audinet, se retrouve aujourd'hui compilé dans cet ouvrage qui tente de ranimer ce Bordeaux si proche dans le temps et pourtant si loin dans son visage. À la lumière de l'évocation littéraire de ces lieux emblématiques, Alain Juppé vient éclairer son projet de ville élaboré en prise avec l'héritage historique et la réalité géographique qui ont fondé l'identité de la ville, aujourd'hui modernisée et tournée vers l'avenir.

//////////

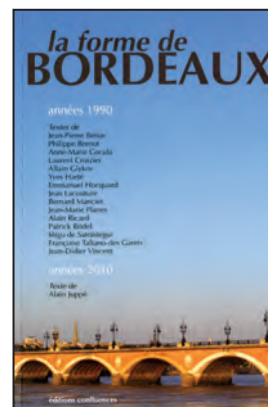
Portrait de quartier[s] n° 7 - Saint-Augustin

Direction générale de l'aménagement de la mairie de Bordeaux,
éd. Sud-Ouest, 2014, 199 p.

Ce document s'adresse à tous ceux qui souhaitent retenir et extraire les éléments-clés du quartier Saint-Augustin à Bordeaux. Faisant suite à six autres portraits publiés par la mairie de Bordeaux et les éditions du *Sud-Ouest*, le 7^e volet de ces promenades-témoignages traite, avec les gens qui le font vivre, de ce quartier ouest de Bordeaux à cheval sur les boulevards : petite et grande histoires, patrimoine architectural, figures emblématiques, réseau associatif, perspectives de développement.

En lien étroit avec la ville-centre, entre grands équipements – hôpitaux Pellegrin et Charles Perrens, université Victor Segalen, stade Chaban-Delmas, casernes d'Ornano, Xaintrailles, Faucher, Carayon-Latour – et tissu d'échoppes traditionnelles, entre quartiers populaires – cités HBM Gallieni, Loucheur, Carreire – et dépôt de bus historique, le quartier de Saint-Augustin recèle de multiples facettes au sein d'une vie sociale diversifiée, solidaire et dynamique.

//////////



Bordeaux Métropole #2

Le Festin, hors série, 2014, 128 p.

Ce nouvel hors série de la revue *Le Festin* dresse un portrait hétéroclite de l'agglomération bordelaise, mettant en avant la participation d'hommes et de femmes à la vie locale et qui engagent de nouveaux projets. Un guide sous la forme de rencontres et de promenades richement illustré, à feuilleter pour éveiller les sens (et les papilles) du simple lecteur ou du plus expert. Il offre un tour d'horizon du territoire métropolitain entre présent et avenir : des clins d'œil artistiques, des idées de sorties culturelles, de belles réalisations architecturales résolument contemporaines, des bonnes adresses pour aller se rassasier ou bien grignoter sur le pouce, partir à la rencontre des travailleurs du fleuve Garonne, humm... les senteurs et couleurs variées des étalages des marchés, des beaux jours métropolitains en perspective !

//////////



Atlas de l'éducation en Aquitaine du XVI^e siècle à nos jours

Sous la direction de Marguerite Figeac-Monthus,
Presses Universitaires de Bordeaux, 2015, 191 p.

Penser que le système éducatif aujourd'hui vît une crise sans précédent, c'est oublier tous les tumultes qu'il a subis au cours des derniers siècles, qu'ils soient idéologiques, religieux, géographiques, ou culturels. C'est ce que tente de synthétiser et de spatialiser cet Atlas, à travers le recueil de différents travaux menés par des historiens. Quelle place a offert la société à son école et son université dans l'espace aquitain ? Avoir une école sur sa commune a toujours été un facteur d'attractivité, quelle que soit l'échelle. L'ouvrage se construit autour de quatre chapitres. Les besoins éducatifs expliquent comment s'est dessinée l'armature administrative à travers la région. Un second temps éclaire sur l'installation des écoles en milieux urbain et rural, leur distinction entre public et privé. La troisième partie souligne les mouvements liés à l'éducation, les stratégies de déplacements des Aquitains et une religion perdant son rôle structurant. Le quatrième chapitre est consacré à l'université et ce qui a joué dans son essor. L'ouvrage se termine par un portrait récent de l'université.

//////////

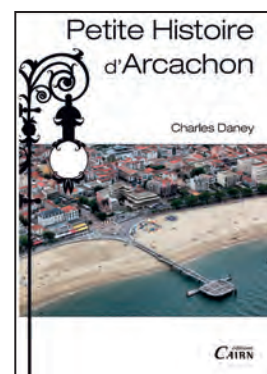


Petite histoire d'Arcachon

Charles Daney, ed. du Cairn, 2014, 128 p.

Charles Daney, né en 1927 à Gujan-Mestras et ancien professeur passé par l'École normale d'instituteurs de la Gironde et l'École normale supérieure de Cachan, n'a de cesse de vanter le charme du bassin d'Arcachon au bord duquel il vit, dans ces dernières publications. Incarnant d'une nouvelle manière cette passion, il publie un petit ouvrage sur la ville d'Arcachon. Cette *Petite histoire d'Arcachon*, évoque les différentes périodes qui ont fabriqué la ville. L'auteur rappelle ainsi que le fondement de son développement était la quête d'un bien-être, d'une bonne santé. Puis sa vocation a évolué, mais n'en reste-t-on pas proche puisque la ville est aujourd'hui associée aux vacances ? Avant tout, lire Charles Daney, c'est prendre part à une poésie des lieux qui transporte et sublime un territoire.

//////////



ABONNEZ-VOUS !

Et recevez **CaMBo** chez vous :



1 an : 2 numéros = 20 €

2 ans : 4 numéros = 40 €

Collection complète : 7 numéros = 60 €

Oui, je souhaite m'abonner à la revue **CaMBo** pour ☐ 1an ☐ 2 ans ☐ collection (1 à 7)

à partir du n° 7 (à paraître, mai 2015) ☐

à partir du n° 6 (« Secrets d'une ville d'eau », novembre 2014) ☐

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐
Nom
Prénom
E-mail

Adresse

Code postal
Ville
Pays

Date

Signature

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du festin sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

Le Festin
autorisation 64348
33 098 Bordeaux cedex

CAhiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

Les auteurs

p. 44 // **Julien Alibert**
économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 13 // **Sophie Bayce**
architecte-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 21, 29, 50 // **Agnès Berland-Berthon**
architecte et urbaniste, maître de conférences en Aménagement de l'espace et Urbanisme, IATU de Bordeaux.

p. 50 // **Agence A et cetera (Éloïse Bloit, Émilie Pascal, urbanistes)**
www.aetc.eu

p. 13 // **José Branco**
architecte dplg, chargé d'études à l'a-urba.

p. 70 // **Jean-Christophe Chadanson**
urbaniste, directeur d'études à l'a-urba.

p. 80 // **Bob Clément**
ingénieur-urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 73 // **Ève Cœur**
paysagiste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 74 // **Michaël David**
conseiller juridique à l'a-urba, enseignant-chercheur associé au Cerdare, université de Bordeaux.

p. 42 // **Deux degrés (Mathieu Zimmer, Florian Rodríguez, urbanistes)**
www.deuxdegres.net

p. 72 // **Caroline De Vellis**
statisticienne, chargée d'études à l'a-urba.

p. 4, 24 // **Nathanaël Fournier**
économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 28 // **Raphaël Frétny**
doctorant en sciences politiques à l'IEP de Lyon.

p. 7 // **Frédéric Gaschet**
économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 18, 47, 77, 79 // **Emmanuelle Goïty**
sociologue, chargée d'études à l'a-urba.

p. 16 // **Antonio Gonzalez-Alvarez**
ingénieur-urbaniste, directeur de l'équipe Dynamiques territoriales à l'a-urba.

p. 26 // **Maud Gourvellec**
ingénieur-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 53 // **Alain Guez**
architecte, docteur en planification territoriale et environnementale.

p. 78 // **Corinne Langlois**
directrice générale adjointe de l'a-urba.

p. 61 // **Laure Matthieussent**
paysagiste-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 4 // **Élodie Maury**
chargée de communication à l'a-urba.

p. 37, 76 // **Cécile Nassiet**
environnementaliste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 65 // **Matthieu Noucher**
chargé de recherche au CNRS.

p. 10 // **Thierry Oblet**
sociologue, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 12 // **Jean-Marc Offner**
directeur général de l'a-urba.

p. 7 // **Guillaume Pouyane**
économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 75 // **Mathieu Sadet**
paysagiste-urbaniste.

p. 28 // **Vincent Schoenmakers**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 40 // **Catherine Sémidor**
docteur d'État ès sciences physiques, HDR, professeur, responsable scientifique du GRECAU.

p. 53 // **Alice Sotgia**
historienne, docteur en urbanisme.

p. 32 // **Marion Vaconsin**
paysagiste.

p. 23 // **Djemila Zeneidi**
géographe, chargée de recherche au CNRS.

p. 68 // **Sandrine Vaucelle**
géographe, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

Les illustrateurs

p. 10, 70 // **Clara Barretto**
architecte-urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 27, 39, 53, 72 // **Olivier Chaput**
infographiste à l'a-urba.

p. 22 // **Christine Dubart**
infographiste à l'a-urba.

p. 8, 17, 19, 25 // **Sylvain Tastet**
infographiste à l'a-urba.

La photographie

photographie de couverture,
p. 11, 20, 31-64, 69 (et fonds a'urba) // **Hélène Dumora**
photographe à l'a-urba.

#7 MAI 2015

Saisons en ville

À paraître

#8 Novembre 2015

Ville active

www.lefestin.net
www.aurba.org

a'urba.



10 €